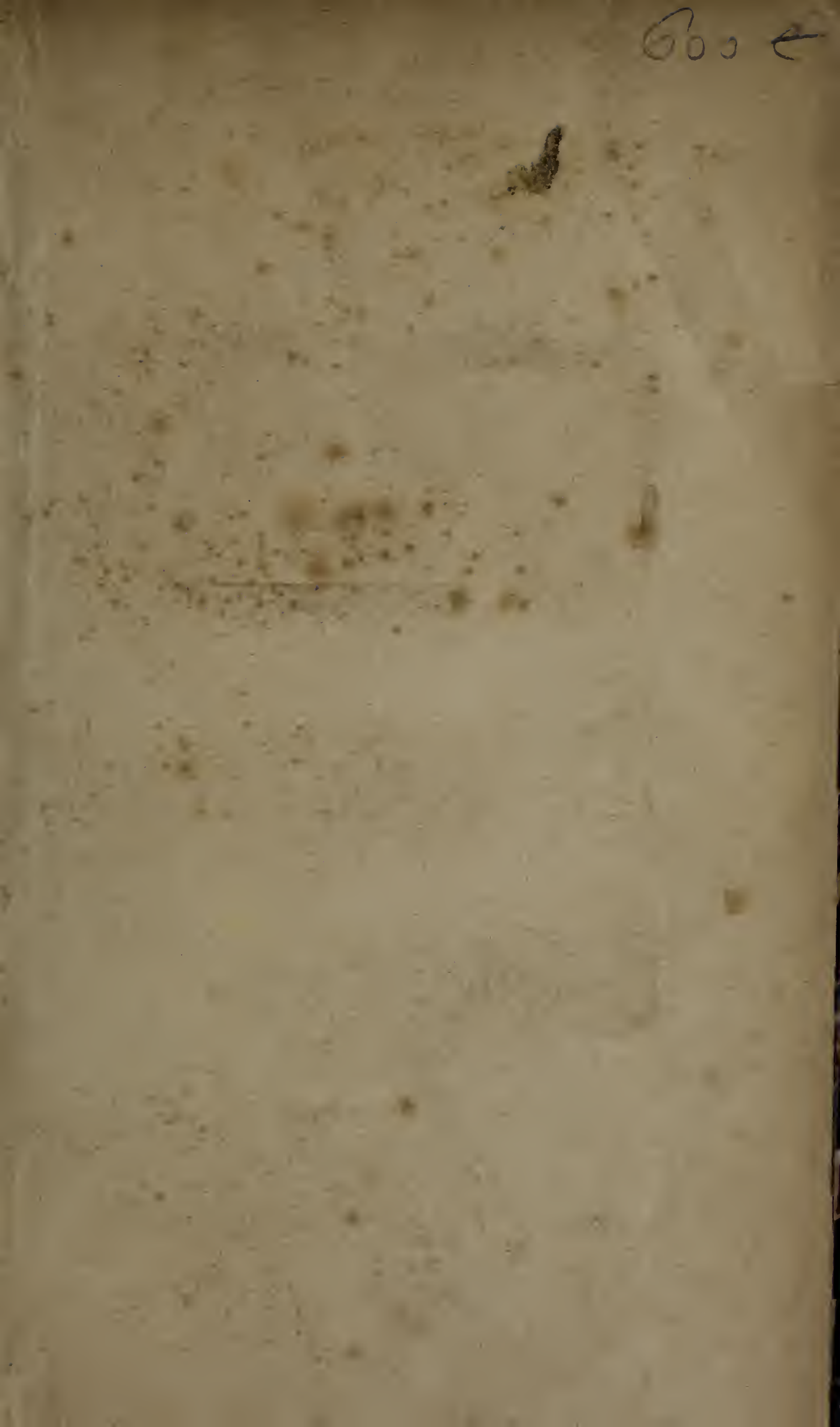
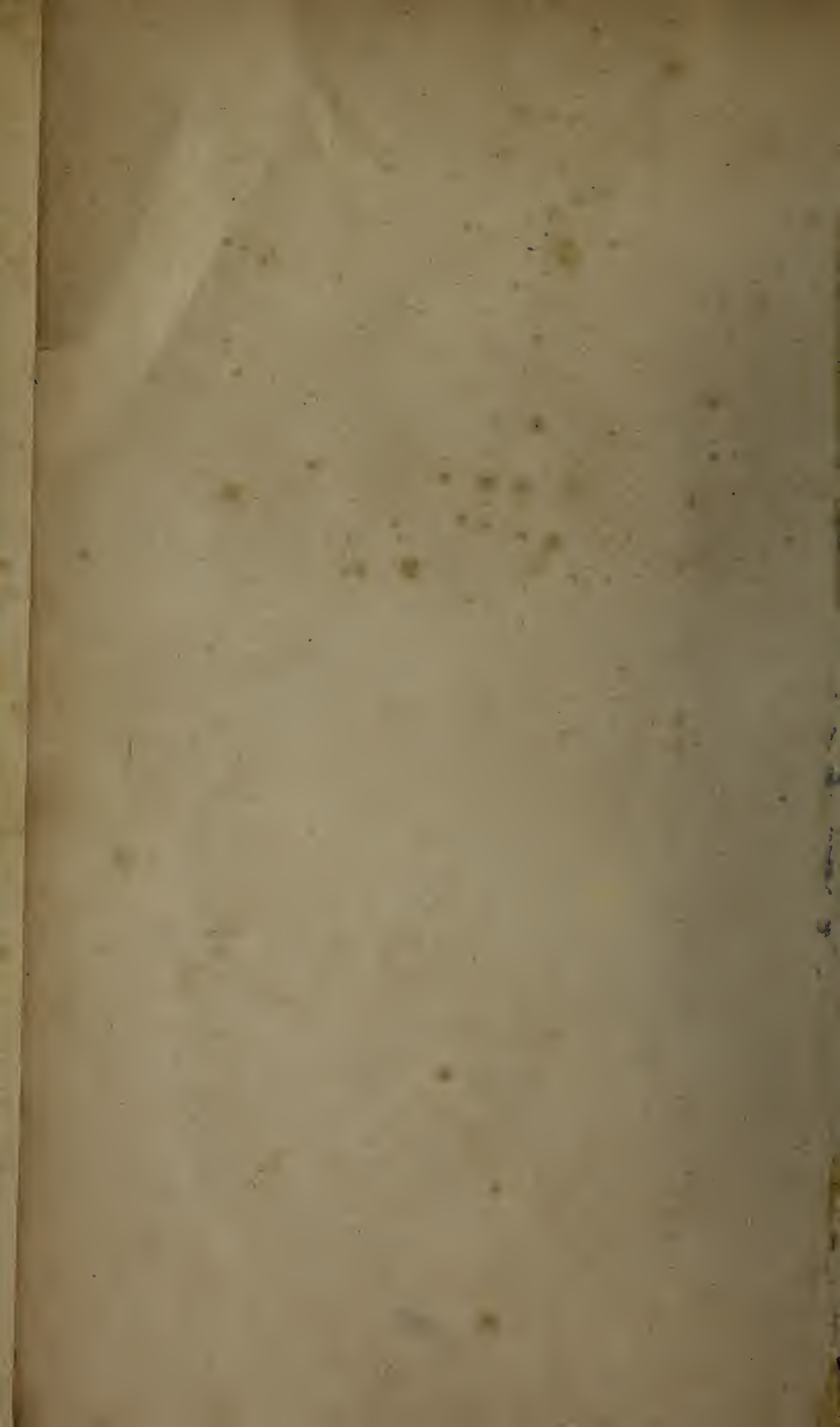


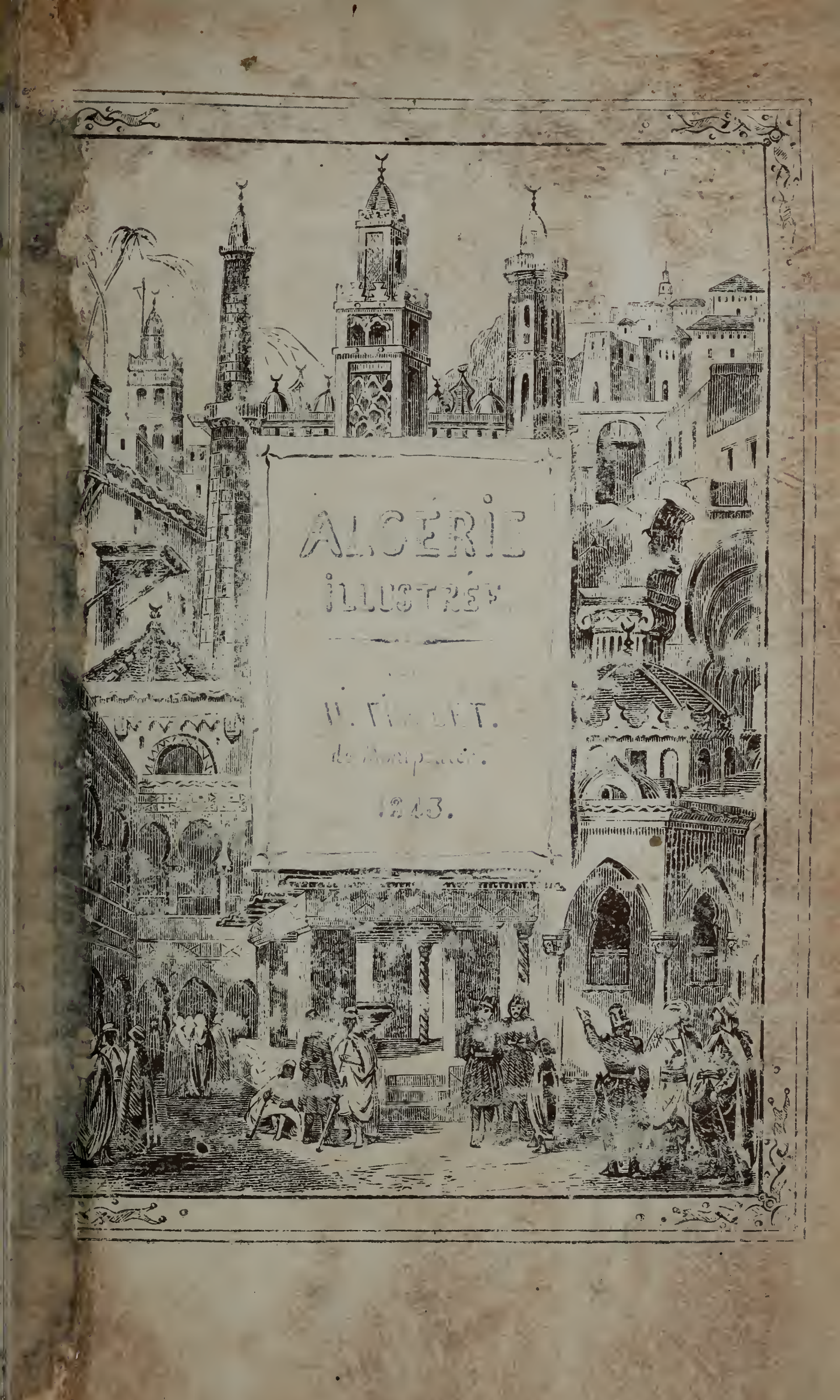
c2805

M. SONNECK
Interprète Principal
au Ministère de la Guerre,

PARIS






ALGÉRIE
ILLUSTRÉE
H. FISQUET.
de Montpellier.
1843.



HISTOIRE

DE

L'ALGÉRIE.

IMPRIMERIE DE P. BAUDOUIN, RUE DES BOUCHERIES ST-G , 38.



Cupper d'après Oliv Bro. Lith de Villain

MUSTAPHA BEN ISMAËL.

HISTOIRE
DE L'ALGÉRIE,

DEPUIS

LES TEMPS ANCIENS JUSQU'A NOS JOURS.

Publiée d'après les Écrits et les Documens les plus officiels ;

PAR

M. H. FISQUET (de Montpellier),

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES,

Illustrée de Lithographies et de Vignettes.



Paris,

A LA DIRECTION, RUE DE SEINE, 45.

1842.





A Genet, fig par Duvaux — Lith. de Villain — Teinté par Emeric

TOMBEAU DE BARBEROUSSE — ALGER. (1830.)

INTRODUCTION.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ALGÉRIE.



Au nord de l'Afrique, sol ardent que Cham maudit féconda jadis de ses larmes, et le long de ce lac vaste et brillant qui baigne à la fois de ses ondes les rivages de l'Espagne, de la France, de l'Italie et de la Grèce, s'étend, sur une longueur de cinq à six cents lieues, un im-

mense plateau qui, de chaîne en chaîne, s'élève jusqu'aux cîmes sublimes du Haut-Atlas. Sur le versant opposé de cette arète culminante, les vallées et les monts s'inclinent également d'étage en étage vers le *Saahrâ* ou Grand Désert. La longueur et l'élévation de ce plateau varient d'ailleurs sur divers points. Depuis les bords de l'Océan atlântique, au nord-ouest, où les sommets de l'Atlas sont couronnés de neiges éternelles, jusqu'au désert de Barca, où la chaîne se perd dans les sables, l'immense croupe s'abaisse et se rétrécit de plus en plus; de ce côté les chaînes collatérales vont s'évanouir à droite et à gauche, les unes dans la mer, les autres dans le *Saahrâ*. Ce plateau ne ressemble pas mal à une île gigantesque de forme allongée. La Méditerranée l'embrasse au nord, à l'ouest l'Atlantique, au sud la Mer de sable, le Saahrâ ; à l'est enfin, vers les Syrtes, le désert et la Méditerranée se confondent, les montagnes expirent.

C'est sur un point de ce plateau de l'Atlas, qui n'a d'ouverture que sur le monde européen, et

qui penche en effet vers l'Europe le plus beau de ses versans, que s'élève Alger, dont le nom fit si longtemps frémir le marin le plus intrépide; Alger qu'il redoutait plus que la tempête, plus que Carybde et Sylla; Alger, le repaire des terribles écumeurs de mer. Aujourd'hui la métropole de l'islamisme en Afrique est conquise à la civilisation; la France a pris pied sur ce sol, et le 5 juillet 1830, aux acclamations de l'Europe et du monde, tomba cet Etat dont l'existence insultait aux droits de l'humanité, dont la vie était une guerre à mort à la chrétienté. Cette victoire a mis fin à la traite des blancs, aux exactions de tous ces tributs honteux que des puissances chrétiennes payaient à une régence barbaresque, et aux avanies si souvent répétées, que la civilisation européenne avait trop longtemps souffertes. La Méditerranée, devenue lac français, a repris sa liberté; la côte de *Barbarie* est abordable, les reliques de saint Augustin sont rendues à la vieille Hippone, la croix enfin est replantée en Afri-

que, et devant elle a pâli le croissant.



Les peuples comme les individus ne sont pas les maîtres de leurs destinées! En attaquant Alger, la France croyait ne venger qu'une injure, détruire un nid de pirates, et n'occuper qu'une position maritime sur la côte d'Afrique; elle était loin de songer qu'elle entreprenait de fonder, à ses frais, une société nouvelle, d'arracher à des barbares une terre dévastée pour la peupler, l'assainir et la cultiver. La nouvelle de cette victoire trouva le pays en révolution. Le gouvernement qui avait conçu et ordonné l'expédition d'Alger venait d'être violemment expulsé, et un gouvernement nouveau se vit chargé



Cupper, d'après Col[el] St Hippolite. Lith. de Villain.

ABD-EL-QADER.

de recueillir et d'assurer les résultats d'une conquête dont il ignorait complètement le but et l'importance. La dynastie qui croulait ne lui avait laissé d'autres renseignemens, sur cette vaste entreprise, que le bulletin de la victoire. C'était, disait-on, un legs funeste, et bien des gens conseillaient, de bonne foi, de répudier ce dangereux héritage. On l'accepta pourtant, ou plutôt on subit la loi de la nécessité, car il y aurait eu péril à prendre sur soi la responsabilité d'un pareil refus. L'opinion publique, exaltée par la révolution, s'était enthousiasmée pour la conquête d'Alger : elle avait blâmé l'expédition deux mois auparavant; on eût dit qu'elle enviait la victoire à un gouvernement réprouvé par elle, et alors elle adoptait cette victoire avec autant d'amour que si elle eût été remportée sous le drapeau tricolore. Sans se préoccuper un moment des difficultés de l'entreprise, elle ne vit que les avantages du succès, et elle jugea que la conquête de l'Algérie importait à la gloire et à l'intérêt de la France. L'opinion publique eut le

tort de s'exagérer les avantages prochains de cette conquête, cela est vrai, mais avec toutes ses erreurs, elle avait encore raison, car elle était d'accord avec l'intérêt général du pays et les vues de la Providence. Elle s'abandonnait, sans réserve, comme elle le fait toujours, à la passion des grandes choses, et plaçait la conservation de l'Algérie sous la protection de l'honneur national! Elle a rempli son rôle : grâce à elle, il est décidé, sans retour possible aujourd'hui, que nous saurons encore, à l'exemple de nos pères, travailler et souffrir pour l'avenir; il est décidé que nous n'agirons jamais à la manière des peuples dégénérés qui, sans foi et sans espoir, se replient lâchement sur eux-mêmes pour consommer dans l'inaction ce qui leur reste d'existence! *L'Algérie est désormais et pour toujours française*, a dit le Roi dans son discours d'ouverture des Chambres, le 28 décembre 1841, et ces paroles ont retenti dans tous les cœurs véritablement amis du pays.

Comme on l'a prétendu, le nord de l'Afrique

ne doit pas être condamné à une sauvagerie éternelle, et il n'est pas impossible de le restituer à la civilisation. Il est prouvé aujourd'hui que l'Afrique est cultivable, et que les Européens peuvent y vivre sans peine, en s'y préparant un commode séjour. A chaque pas que nous faisons dans notre conquête, nous retrouvons les témoignages de son ancienne prospérité; partout où nous avons mis le pied, sur la côte, dans l'intérieur, nous avons rencontré la trace des Romains, et la vallée du Chéliff, les plaines de la Mina, de Hamza, de la Medjanah, font comprendre sans peine, par leur fertilité actuelle, que le nord de l'Afrique ait été, pendant plusieurs siècles, le grenier de l'Italie. L'Afrique des Romains est retrouvée, cela ne peut plus être mis en doute; il ne lui manque désormais que l'assistance d'un grand peuple conquérant et colonisateur! Ce peuple ne lui fera point défaut: la France a aujourd'hui pour mission de présider à la formation d'une nouvelle nation civilisée, chrétienne, en regard de ses rivages, sur

cette vaste étendue de côtes où, dans les anciens temps, la civilisation déployait au bord de la Méditerranée ses villes, ses palais, ses cultures, et comme une ceinture de peuples : entreprise immense, glorieuse entre toutes, et dont la grandeur explique déjà les difficultés !

Au premier aspect, la guerre africaine ne semble pas une bien lourde affaire pour une nation comme la nôtre. Le peuple, qu'il s'agit de soumettre, n'est pas capable, en réunissant toutes ses forces, de résister à une colonne française de cinq à six mille hommes, si elle est bien conduite ; il nous est facile, avec de petits corps d'armée, de parcourir impunément le pays, et cependant cette guerre, où des armées de cinq mille hommes sont sûres de la victoire, exige un déploiement de forces aussi considérables et plus de dépenses que n'en exigerait, peut-être, la soumission d'un pays à grandes armées. Nous avons pour nous la supériorité de la discipline, des armes, des manœuvres ; nous avons pour nous la force, et cependant en oppo-

sant à cet ennemi, si faible en apparence, une armée de quatre-vingt mille hommes, il nous faudra encore beaucoup d'habileté, beaucoup de persévérance pour en triompher.

La nature du pays, le caractère et les habitudes des indigènes nous créent, dans cette guerre, des difficultés immenses, dont la plus grande, celle qui les résume toutes, est d'avoir affaire à un ennemi insaisissable, fluide, comme on l'a dit avec raison, qui se montre partout et ne se laisse jamais atteindre. En Afrique, la guerre est une course, une sorte de chasse furieuse, dans laquelle il nous faut de nombreux relais d'hommes toujours alertes, toujours prêts à la poursuite. Dans un pareil pays, opérer avec une seule armée, mettre en marche toutes ses forces à la fois sur un même point, ce serait comme si dans une chasse, on lançait toute la meute en masse au lieu de la ménager en un certain nombre de relais disposés de manière à lasser à la fin la bête poursuivie.

Les Arabes ne nous disputent pas sérieuse-

ment la possession du pays ; en opposant la force à la force, ils nous empêchent de nous y établir tranquillement par des attaques qui ne sont que de la maraude et du brigandage. Toute leur force consiste dans leur mobilité ; ils se dérobent à tous nos coups et nous abandonnent l'espace. Ils ont pour habitation une tente qui se dresse et se plie en une heure, pour patrie, la croupe d'un cheval ou le dos d'un chameau, comme disent leurs poètes, et ils fuient devant la puissance qui saurait les dompter ; mais comme le pays est vide, ils reviennent, et, vaincus dans cent bulletins, ils nous harcellent toujours. Ils ne possèdent point de centre de population indispensable à leur existence, la perte de leurs villes n'est un mal que pour ceux qui les habitent, et l'occupation de ces villes n'assure aucune espèce d'influence dans le pays. Ce qu'il nous faut, avant tout en Algérie, c'est une colonisation solide, durable, comme celle des Romains, et une fois cette colonisation fondée, l'Algérie nous appartiendra tout entière.



Le nord de l'Afrique, incessamment parcouru par des tribus nomades, n'offrant aucun centre d'intérêts politiques et commerciaux, cultivé sur un petit nombre de points souvent très éloignés les uns des autres, refuse toute ressource à une armée d'invasion. Ici une armée ne peut vivre que de ce qu'elle apporte avec elle; souvent le soldat ne trouve pas même de bois pour faire cuire sa maigre pitance. On n'est presque jamais maître de sa route, car il faut gagner chaque jour un bivouac où il y ait de l'eau, un camp où l'on espère pouvoir faire manger les chevaux.

Ajoutez à cela la rigueur d'un climat qui interdit les opérations à nos troupes pendant plus d'une moitié de l'année, songez à la difficulté des transports dans un pays rudement accidenté, à peine connu, sans routes praticables aux voitures, sans chemins, et vous aurez une idée des principales difficultés de la guerre d'Afrique, des fatigues et des privations qu'elle impose à notre armée.



De ces difficultés mêmes ressortent les conditions de succès. Après dix ans d'efforts impuissans, la guerre d'Afrique nous a livré son se-



A. Genet, fig par Duvaux — Lith. de Villain. — Teinté par Emeric

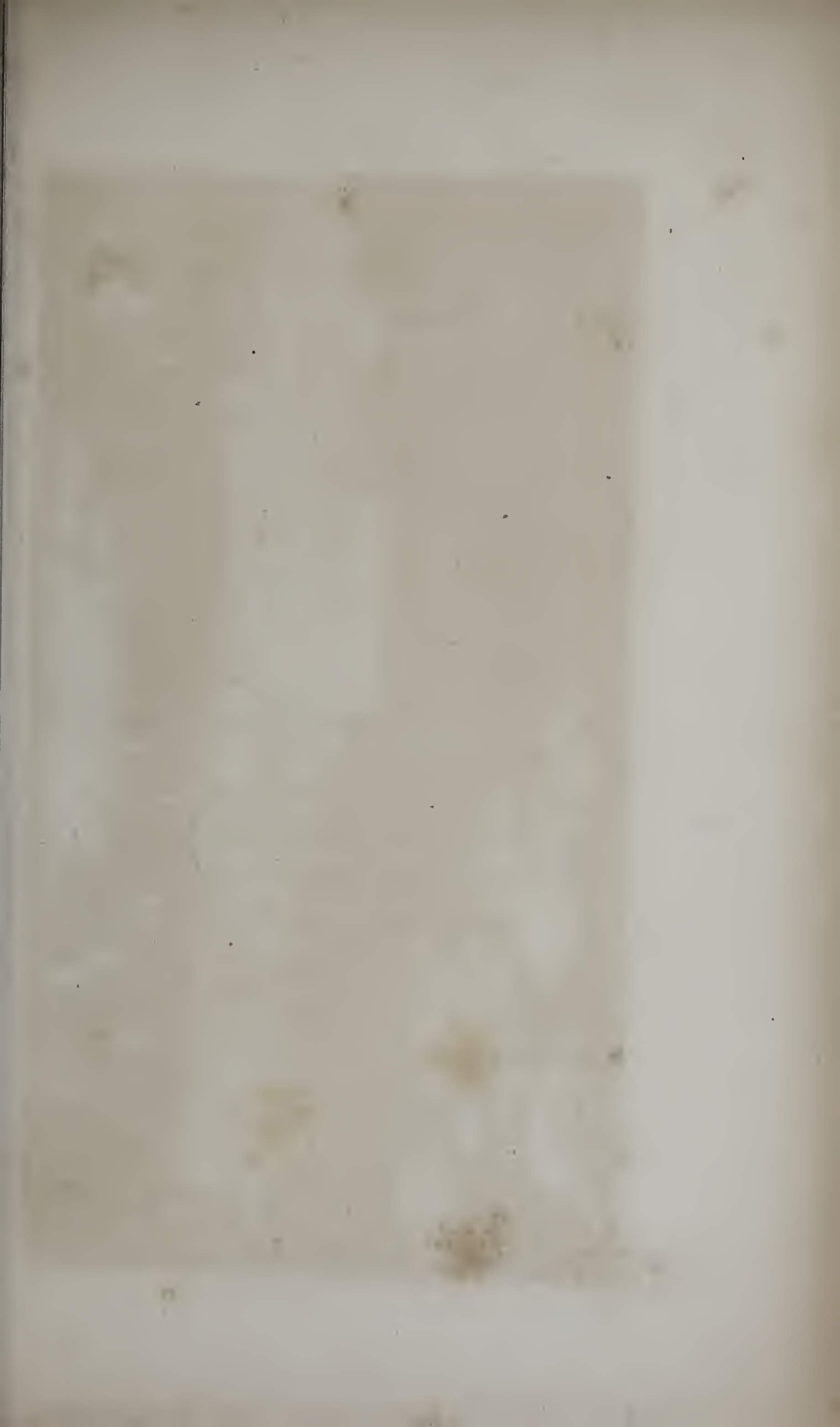
cret, qu'il n'eût tenu qu'à nous de lui dérober plus tôt, car il est le même de nos jours qu'il était du temps de Marius, de Jugurtha, de César. Occuper d'une manière permanente et effective les grandes positions stratégiques qui sont la clef du nord de l'Afrique, choisies de manière à servir de point de départ à des colonnes actives qui pourront ainsi, en quelques jours de marche, se porter aux extrémités du pays à soumettre; parcourir à l'aide de ces relais militaires la plus grande étendue de terrain possible à l'époque des semailles et de la récolte; attaquer énergiquement l'ennemi dans le seul intérêt fixe, saisissable par lequel il nous donne prise sur lui, l'intérêt agricole; lui rendre par là l'existence difficile, malheureuse, jusqu'à ce qu'enfin il reconnaisse notre force et se soumette, telles sont les conditions de succès dans la guerre d'Afrique.

A ces considérations importantes et vraies que rappelle l'excellent ouvrage de M. Eugène Buret sur la question d'Afrique, nous devons en

ajouter d'autres sur l'histoire générale de nos possessions dans une contrée fameuse par tant de révolutions, et que nous allons enfin appeler à une vie de stabilité et de progrès.



En arrivant en Afrique, on s'est demandé ce que c'étaient que ces peuples à physionomies si diverses, confusément répandus sur un sol où ils paraissaient à peine campés ; Arabes, Berbers, Maures, Juifs, Nègres, Turcs, Koulouglis ; quel était leur passé, leur état politique, et l'importance respective de chacun d'eux ? Comment pouvait subsister, depuis trois siècles,



A. Genet Fig. par Duvaux Lith. de Villain Teinté par Emeric

ce gouvernement exhorbitant du pacha, qui imposait tribut à toute l'Europe? Puis quelles étaient les productions d'un pays qui nourrissait jadis l'Italie, et dont les plaines embaumées s'offraient à nous comme une terre d'Eden? Quelles ressources pouvait-il fournir à notre commerce, quels débouchés à notre industrie?

Mais c'est vainement qu'on a interrogé ce nid de pirates pour qu'il nous donnât son histoire. Ses traditions n'allaient pas plus loin que les souvenirs d'une ou de deux générations, son droit public, c'était la volonté du Dey et le sabre des janissaires. Les monumens aussi servent à compulser la grande histoire des peuples. Sur leurs immenses pages de pierre, en caractères gigantesques et presque impérissables, le ciseau a gravé le nom de la nation qui les éleva, les victoires, les faits d'armes, parfois les désastres et les revers dont elle a voulu qu'ils perpétuassent à jamais le souvenir; mais sur le sol de l'Algérie et pour aider ses laborieuses et pénibles investigations dans l'histoire de la domination turque

en ce pays, vainement l'écrivain recherche des yeux un monument quelconque modelé sur le grandiose des constructions de la vieille Rome; ses yeux ne rencontrent rien, rien que le désert dans sa nudité, le désert sans bornes et sans fin. Seulement, et pour avertir le voyageur du peu de durée de tout ce que les hommes croient fonder pour l'éternité, des matériaux arrachés à des ruines romaines, arabes et chrétiennes apparaissent dispersés çà et là sur cette terre où l'on sent que Mahomet et son fanatisme ont passé.

Deux peuples seulement ont occupé l'Afrique d'une manière effective et durable : les Romains et les Turcs. Nous savons que les Romains ont complètement soumis la province africaine par la double conquête de la force et de la colonisation. Partis de Carthage au deuxième siècle avant notre ère, ils ont marché et combattu jusqu'à ce que leurs aigles eussent parcouru et dompté le pays, et à chaque station de ce voyage héroïque ils ont laissé derrière eux une colonie. L'Afrique conquise devint entre leurs mains

d'une fécondité merveilleuse; elle leur fournit en abondance des richesses, des soldats et de grands citoyens. A défaut de l'histoire, les monumens romains, qui couvrent encore le nord de l'Afrique de leurs débris, attesteraient assez éloquemment la profondeur et l'étendue de la conquête. Ces monumens ne se composent pas de forteresses et de murailles à la côte, mais de rades, de quais et ports, de magasins, de théâtres, de bains, de villes entières, comme à Djimmilah, dans la province de Constantine; et ces nobles débris se rencontrent sur tous les points du pays.



Quand on visite les prodigieux réservoirs d'eau construits par les Romains sur l'emplacement de Stora, de Russicada (Philippeville) et d'Hippone, on reconnaît que ce ne sont pas des occupations d'un jour qui les ont produits, mais qu'un peuple civilisé et puissant par la force et le travail, un peuple dominateur a vécu en ces lieux.

La grande invasion des Barbares n'épargna point l'Afrique, la trahison y appela les Vandales, et cette révolution offre de belles pages, car le Christianisme, poursuivi à Rome, y prenait peu à peu racine. La vérité des paroles de Tertullien, *semence de chrétiens, semence de martyrs*, s'y faisait sentir chaque jour, et les noms des Cyprien, des Optat, des Augustin, reposent doucement l'esprit au milieu des ravages de Genséric et des exploits de Bélisaire.

Les Turcs ne soumirent point l'Afrique aussi complètement, aussi glorieusement que les Romains ; leur conquête s'est bornée à l'occupation brutale, à la domination par la force, et cepen-

dant ils ont duré des siècles, et ils seraient encore les maîtres du nord de l'Afrique, si nous ne les avions pas expulsés. Comme tout le moyen-âge, l'époque de leur domination est obscure sans doute; mais, au douzième siècle, l'intérêt se relève avec saint Louis, l'oriflamme brille à Tunis, la France porte un coup terrible aux dynasties maures. Les Turcs n'étaient que des aventuriers et des oppresseurs, ils n'ont rien fondé, et ne se sont pas même multipliés. Comment donc ont-ils si long-temps gardé le pays? Parce qu'ils ont su dominer, parce que, de Constantine à Alger, Arabes et Qâbyles avaient été forcés de reconnaître leur autorité. Cette autorité était souvent méconnue, mais quiconque la contestait un moment était exposé à une répression terrible; une organisation militaire toute spéciale, née de la nécessité même, portait rapidement la justice d'Alger jusqu'aux extrémités du territoire conquis.

L'histoire de la domination des pirates algériens en Afrique, trop peu connue encore, contient

pourtant de précieux renseignemens à notre usage. Un aventurier turc (1) s'empare d'Alger en 1516 ; à peine maître de cette ville, nous voyons le corsaire franchir les murs de sa conquête pour soumettre le pays ; au bout de quelques mois, il est à Tlemcen, à l'extrémité de la future régence. Les Arabes, coalisés avec les Espagnols d'Oran, chassent le tributaire qu'il y a installé ; Aroudj court de nouveau à Tlemcen, comme si de la soumission de cette ville dépendait la durée de son pouvoir. Il est repoussé, les tribus insoumises le poursuivent à travers une immense étendue de pays, et Aroudj périt dans cette retraite fatale. Cet exemple détournera-t-il des lointaines entreprises son frère Khaïr-el-Din? Voudra-t-il se contenter de la possession d'Alger et de quelques positions sur la côte ? Son instinct de conquérant lui a révélé qu'il ne pouvait rester en Afrique qu'à la condition d'y être le maître. Aussi, lorsque l'insurrection de Ben-el-Kadi et la trahison d'un de ses lieutenans ramènent sa

(1) Aroudj Barberousse.

domination aux murailles d'Alger, Khaïr-el-Din désespère, et il abandonne la conquête; bientôt redevenu puissant par ses courses de pirate, il reparaît devant Alger, et cette fois il dompte la résistance arabe et châtie les rebelles.



Peu après Ximenès et Pierre de Navarre, Charles-Quint et Doria, vivement sollicités par le pape Paul, revendiquent, au nom de la civilisation et du Christianisme, ce sol où la foi avait eu de si illustres défenseurs, et que Rome elle-même avait si puissamment fécondé. Mais la piraterie se retranche derrière les rochers d'Alger,

les élémens combattent pour elle, un orage épouvantable disperse l'armée espagnole, contrainte de se rembarquer laissant plus de six mille prisonniers.

Plus tard se succède une foule de pachas et de deys qui la plupart du temps s'assassinent les uns les autres, et les Pères de la Merci, dont l'or est pour les Algériens plus puissant que la noblesse de leur dévouement, viennent y produire le spectacle touchant des vertus évangéliques. Les pirates continuent leurs courses, une flotte de soixante-cinq voiles est lancée par eux pour piller les côtes d'Espagne, de France et d'Italie. Contre eux doit se briser la puissance de Louis XIV; les expéditions du duc de Beaufort, de Duquesne, de Tourville et de d'Estrées échouent contre ce nid de forbans. Plus d'un siècle après, l'Angleterre est chargée par le congrès de Vienne de poursuivre, dans les états barbaresques, l'abolition de l'esclavage des chrétiens, et l'expédition de cette prétendue dominatrice des mers, commandée par lord Ex-

mouth, n'aboutit, en 1816, qu'à un ridicule traité comme s'était également, dix années auparavant, terminée la mission de l'amiral Nelson.

Il était enfin réservé à la France de planter ses drapeaux victorieux sur les remparts d'Alger, et vingt jours ont suffi pour mettre en son pouvoir cette côte inhospitalière. Avec Hussein-Dey tombe l'ancienne régence, une ère nouvelle commence pour l'Algérie.



Pendant bien des années encore, le vaste pays conquis, il y a douze ans, par nos armes, sur les rivages de la Méditerranée, offrira une abondante moisson de faits et d'observations au philosophe, au savant, au moraliste, à l'administrateur, et à l'homme d'état. Qui sait l'avenir réservé à cette société naissante? qui peut présager les destinées de cette Nouvelle-France si pleine de force et de vigueur? qui pourrait marquer les limites de sa prospérité et de sa puissance lorsque la colonisation, largement assise, y attirera, de toutes les parties du globe, la population, et avec elle le commerce et l'industrie?

L'histoire de l'Algérie, tant ancienne que moderne, méritait une publication spéciale; l'intérêt qui s'attache à notre conquète est aujourd'hui si grand! C'était une rude tâche que personne avant nous n'avait osé tenter; nous l'avons entreprise, heureux si en étudiant les historiens de l'antiquité, les chroniques des Arabes, les récits des voyageurs modernes, les archives des

cabinets, les nombreuses histoires d'Alger abrégées qu'on a publiées dans ces derniers temps, nous parvenons à doter notre pays d'un ouvrage utile, et faire connaître à tous, au riche comme au pauvre, car aujourd'hui toutes les classes sont éclairées, une terre que les fils du Roi, les Lamoricière, Changarnier, Bourmont, Combes, Damrémont, Lepic, Fallot de Brongniard, Bugeaud, Vallée, héros de Mazagran, et tant d'autres guerriers de l'armée ont à jamais consacrée par leurs exploits et par leur sang, et sur laquelle les colons, unissant le courage civil au courage militaire, montrent, par leur belle conduite et leurs exemples, qu'il y a toujours des vertus là où sont la fortune et le drapeau de la France.



CLIMAT DE L'ALGÉRIE.

Les écrivains qui, depuis 1830, ont parcouru l'Algérie, se sont plu à faire un récit exagéré de prétendus fléaux qui en rendent le séjour pernicieux aux Européens. Nous nous serions abstenus de les réfuter, s'ils n'avaient quelque influence sur l'esprit public.

Les détails que nous allons donner suffiront sans doute pour effacer l'impression produite par tant d'officieux mensonges ; on peut compter sur leur fidélité.

Placée entre le 36e et le 37e degré de latitude N. .

et conséquemment située dans la plus chaude moitié de la zône tempérée, et assez loin du tropique, l'Algérie jouit d'une température à peu près semblable à celle de l'Espagne. Elle doit la douceur de ce climat à son heureuse position, à l'élévation montueuse du sol, et plus encore au voisinage de la mer, dont la brise vient la rafraîchir. Des bourrasques de peu de durée font quelquefois diversion à la monotonie d'un ciel toujours pur; mais leur violence même est un bienfait pour le pays. L'air est alors chargé d'une grande quantité d'électricité, les éclairs embrâsent l'atmosphère, et le tonnerre roule avec un fracas épouvantable : on l'a vu plusieurs fois tomber en hiver. La masse d'électricité répandue dans l'air donne lieu, comme on sait, à une foule de phénomènes curieux. Quelques uns de ces phénomènes se manifestent en Afrique avec une intensité inconnue en Europe.

Le 8 mai 1831, après le coucher du soleil, toute l'atmosphère était en feu, le tonnerre ne cessait de gronder, et les éclairs sillon-

naient les nues dans toutes les directions. On aperçut alors, aux extrémités des mâts de pavillon, qui sont en grand nombre dans l'intérieur d'Alger et sur les forts des environs, une lumière blanche en forme d'aigrette, qui persista pendant une demi-heure. Des officiers du génie, se promenant alors tête nue, sur la terrasse du fort Bab-Azoun, furent très-surpris de sentir leurs cheveux se dresser, et de voir une petite aigrette à l'extrémité de chacun de ceux de leurs camarades. Quand ils levaient les mains en l'air, il se formait, au bout de leurs doigts, deux aigrettes qui disparaissaient aussitôt qu'ils les abaissaient. Pour vérifier complètement ce fait, ces messieurs firent venir sur la terrasse une dizaine de soldats sur lesquels ce phénomène se reproduisit à l'instant même, et avec une semblable intensité. Les officiers et les soldats éprouvèrent des contractions nerveuses dans les membres, et une lassitude générale, surtout dans les jambes.

Les étés y sont sans chaleurs accablantes. Les

plus fortes varient entre le 26e et le 32e degré. Remarquons cependant que le vent du grand désert y apporte parfois une chaleur insupportable. Ce vent auquel, dans la Régence d'Alger, on donne le nom de *Khamsin*, et qui est connu en Égypte sous le nom de *Semoûn,* fait sentir souvent son influence maligne sur le nord de l'Afrique.

La vieille Europe, et même le nouveau monde, n'ont point de fléau qui soit aussi terrible que le *Sémoûn;* ce que les historiens de l'antiquité nous ont dit de l'armée de Cambyse, ensevelie tout entière dans la poussière du désert, accable d'abord l'imagination ; mais quand on songe à la masse énorme de sables entassés dans ces solitudes, on ne s'étonne plus que le vent y puisse avoir prise comme sur les flots de l'Océan. Le *Semoûn* souffle d'ailleurs avec une impétuosité si intense, si furieuse, les rafales qu'il précipite, qu'il roule en quelque sorte l'une sur l'autre à perte d'haleine, sont chargées de vapeurs si brûlantes, que tout gronde, mugit, se soulève, s'em-

brâse sur son passage, et que le seul prodige qu'il faille admirer, peut-être, c'est que les Pyramides, tant de fois assiégées par ces effroyables tempêtes, soient encore debout au seuil de l'Égypte.



Ordinairement ce sont les chameaux qui, une heure ou deux avant que l'orage éclate, avertissent de son approche les Bédouins et les caravanes. Ils baissent aussitôt leur tête dans le sable, le dos tourné au vent, et ni mauvais traitemens, ni la faim, ni la soif, dussent-ils même les endurer plusieurs jours, rien enfin ne peut les décider à abandonner cette posture.

Le seul moyen qu'aient les voyageurs d'une



A. Genet, fig. par Duvaux — Lith de Villain. — Teinté par Emeric

caravane de se soustraire à l'action dévorante du fléau, est de planter sur-le-champ les piquets des tentes, d'en fermer hermétiquement toutes les issues, la moindre fissure du bois, le plus petit interstice de la toile; de se coucher à terre, la tête enveloppée dans les pans d'un manteau, après avoir eu soin de placer une cruche d'eau à portée de la main, et d'attendre immobiles que l'ouragan se déclare, bouleverse, dévaste, puis graduellement s'affaiblisse, s'affaisse, s'épuise et s'efface.

Les chevaux, si l'on n'a pas eu la précaution de leur couvrir les yeux et les oreilles, sont asphyxiés par les tourbillons de poudre impalpable qui, ainsi qu'une ardente évaporation; se dégage des collines de sable rouge amoncelées par le vent. Toute partie du corps qui est à nu, et que touche ce sable ou cette poudre, s'enflamme soudain, et se charbonne, comme si un fer chaud y avait été appliqué. L'eau bout dans les outres et dans les vases. La langue se dessèche, les lèvres se gercent. Quiconque est atteint au visage

tombe foudroyé ; le sang lui jaillit des yeux et des narines, au bout d'un moment, toute sa figure devient noire, sa peau est calcinée.

Le plus long période ascendant que parcoure ce vent terrible est de dix à douze heures. Nulle force humaine ne saurait résister au-delà. Les vents les plus fréquens sur la côte d'Alger sont ceux du nord et du nord ouest. Les Arabes appellent, le premier *djerdjy*, et le second *semâouy*. C'est depuis novembre jusqu'en avril qu'ils soufflent avec le plus de violence; les vents du sud (*lebâdjy*) et du sud est (*qâbly*) règnent moins souvent, les plus rares sont ceux de l'est (*charqy*) et de l'ouest (*gharby*).

Le froid n'est point aussi intense en Algérie que dans le centre de la France; mais quand il se fait sentir on en souffre plus. Lorsque le thermomètre descend au-dessous de zéro, ce qui a toujours lieu par les vents du nord et du nord-ouest, le froid est extrêmement désagréable, l'air, du reste, est toujours fort humide. Comme en Algérie toutes les maisons sont appropriées

à la saison d'été, et qu'il n'y a pas de cheminées dans les appartemens, on y trouve l'hiver assez rigoureux. Les Maures et les Arabes supportent le froid aussi bien et peut-être mieux que les étrangers. Ils ont cependant le soin de se vêtir un peu plus qu'à l'ordinaire, plusieurs mettent même deux burnous, mais ils conservent toujours les jambes nues.

Les anciens Arabes partageaient l'année en six saisons (*foussoul*), chacune de deux mois; ils désignaient par le nom de *raby'*, non seulement les deux mois du printemps, mais encore les deux mois d'automne ou de récolte, le mot *raby'* signifiant le *fourrage vert*; soit de la première pousse, soit du regain.

Par la suite, les Orientaux n'admirent plus dans l'année que trois saisons : 1° *râby* (le printemps); 2° *sayf* (l'été); 3° *chitâ* (l'hiver) : alors l'époque de l'automne était comprise dans celle de l'été.

Un poète arabe fait allusion à cette division des saisons, dans un distique que nous es-

sayons de traduire par les deux vers suivans :

L'hiver chasse l'été, l'hiver cède au printemps,
Tout change, et nos désirs sont encor moins constans



Nos lecteurs ne seront pas sans doute fâchés de lire un distique de ce même poète Abou-Dâher, surnommé Ben-êl-Khirâzy. Il renferme une courte description du printemps.

« Le jardin se pare des perles de la rosée; les fleurs y brillent au matin comme des étoiles radieuses.

« La main du printemps l'a revêtu, pour nous

plaire, d'un manteau d'honneur émaillé des mille couleurs que reflètent les diamans liquides. »

A l'époque où les Arabes ont compté six saisons, ils partageaient en deux époques chacune des trois saisons dont nous avons parlé ; maintenant l'usage de compter quatre saisons s'est peu à peu introduit chez la plupart des peuples orientaux. Le printemps s'appelle *Rdby'*, l'été *Sayf*, l'automne *Kharyf*, l'hiver *Child*.

Les Algériens divisent aussi l'année agricole en quatre époques qui correspondent à peu près aux quatre saisons : ces époques sont les suivantes : Temps du labourage, *ouaqt dél-hârts ;* temps des semailles, *ouaqt dèz-zery'âh ;* temps de la moisson, *ouaqt dél-houssdd ;* temps du battage des grains, *ouaqt dél-diras*.

Les saisons se succèdent en Algérie sans ressauts d'un bout de l'année à l'autre ; les indications du baromètre ne varient guère que d'un pouce. Pendant les mois de mars, d'avril, de mai et de juin, l'air est très agréable aux environs d'Alger ; les jours de mauvais temps y

sont rares. Puis vient la saison des chaleurs qui se prolongent jusqu'au mois de novembre, alors la terre devient aride, les sources d'hiver tarissent, l'air est embrâsé, on se croirait à la bouche d'un four ; les orages, qui ne laissent échapper que quelques gouttes d'eau, pèsent sur l'atmosphère, le vent du désert souffle fréquemment, les pâturages sont brûlés par l'ardeur du soleil, et les bestiaux ne trouvent aux champs que de rares herbages. Au mois de novembre, la température s'abaissant, la terre se refroidit ; le mois suivant, les pluies se succèdent plus rapidement, l'Atlas est souvent couvert de neige.



Quelquefois, par exception, décembre offre de fort beaux jours, et en 1831, on a vu le 22 de ce mois marqué par 21 degrés de chaleur; mais le 23 la pluie commença à tomber, et ne cessa qu'à la fin de mai 1832. Aux mois de janvier et de février la neige persiste sur le sommet de l'Atlas et refroidit le vent du sud. Dans les derniers jours de février, le matin principalement, roulent à la surface de la terre des vapeurs qui s'élèvent un peu sur la pente septentrionale du petit Atlas; elles ne durent pourtant pas longtemps

Ces observations suffiront pour donner à nos lecteurs une idée du climat de l'Algérie; et, si l'on veut juger les questions de température générale par les produits de la végétation, il n'est pas inutile d'invoquer le témoignage des anciens qui ont exploré ces localités. Léon l'Africain nous a laissé à ce sujet des renseignemens précieux. Nous allons donner la traduction d'un passage des œuvres de cet écrivain :

« En mars, dit-il, tous les arbres se couvrent

de fleurs, en avril se nouent presque tous les fruits, la fin de ce mois et le commencement de mai donnent des cerises mûres; à la mi-mai, on cueille des figues, et dans quelques lieux, à la mi-juin, on trouve des raisins mûrs; les poires, les oranges et les prunes atteignent leur maturité en juin et juillet. Les figues d'automne (c'est-à-dire la deuxième récolte) murissent en août. Mais c'est en septembre que les figues et les pêches sont le plus abondantes. Après la mi-août, on fait sécher une partie des raisins au soleil; avec le surplus des grappes on fait du vin et du moût, surtout dans les provinces de Rifa. En octobre on recueille le miel, les grenades et les coings; en novembre les olives qu'on abat à coups de gaules, quoiqu'on sache que ce procédé soit nuisible aux arbres, mais les oliviers sont si élevés qu'on ne peut atteindre les fruits avec des échelles ordinaires. Il y a une espèce de grosses olives impropres à faire de l'huile, et que les habitans mangent lorsqu'elles sont mûres. Les Africains comptent le printemps du 15 fé-

vrier au 28 mai ; pendant cette période ils ont une température très douce. Si du 15 avril au 5 mai il ne tombe pas de pluie, ils en tirent un mauvais augure pour leurs récoltes. L'été dure pour eux, depuis le 29 mai jusqu'au 16e jour du mois d'août, période pendant laquelle l'air est extrêmement chaud et le ciel constamment serein. Si, par hasard, il tombe de la pluie en juillet et août, tout l'air est infecté et donne aussitôt naissance à des fièvres pestilentielles dont il est bien difficile de guérir lorsqu'on en est attaqué. Ils comptent l'automne du 17 août jusqu'au 16 novembre. En août et septembre, la chaleur diminue. L'époque comprise entre lé 15 août et le 15 septembre est appelée le *four* de l'année, parce que c'est alors que mûrissent les figues, les coings et les autres fruits du même genre. Enfin, ils comptent l'hiver depuis le 17 novembre jusqu'au 14 février. Les labours se font en octobre sur les montagnes, dans les plaines à la fin de novembre. Les Africains regardent comme les plus chauds de l'an-

nce les quarante jours qui suivent le 12 juin, et comme les plus froids ceux qui commencent au 12 novembre. »



La peste n'est pas plus naturelle en Algérie qu'en France; avant que de sages précautions ne fussent prises pour en empêcher le retour, elle y était toujours apportée de Turquie ou d'Égypte par les caravanes de la Mecque; depuis, elle n'a plus reparu.

Les observations que nous venons de faire s'appliquent spécialement aux côtes : mais il est



A Genet Fig par Fauron. Teinté par Courtin. Lith. de Villain. Paris, chez J. Delahaye, Editeur, rue de Seine, 43.

dans l'intérieur de grands plateaux, Constantine par exemple, auxquels elles sont loin de convenir. La neige et le froid extraordinaire qui, dans la première expédition contre cette ville, ont si cruellement pesé sur nos soldats, peuvent nous donner une idée juste du climat de cette province, si différent de celui du reste de l'Algérie. Tout nous prouve d'ailleurs que, sur ce point, la température est moins chaude que dans certaines localités de la Provence ou du Languedoc.

Dans le voisinage de Bone, la neige couvre, pendant tout l'hiver, la chaîne de l'Édough et celle du Jurjura. Aussi n'est-il point surprenant que cette province soit préservée de l'influence morbifique des chaleurs accablantes dont les autres parties de la colonie sont atteintes. N'oublions pas de dire cependant que les travaux d'assainissement exécutés à Bone, quoique bien incomplets encore, ont suffi pour réduire de plus de moitié les cas de mort attribués aux fièvres locales.

La plaine de Bone est basse, sablonneuse, baignée en partie par les eaux, couverte de marécages. Des canaux recevaient autrefois les eaux pluviales; mais les Turcs, apathiques et insoucians, les ont laissé combler, à la longue, par les sables et les débris de rochers que charrient les torrens; aujourd'hui les eaux ne trouvant plus d'écoulement, se répandent dans la plaine, y forment des marais, et les miasmes délétères qui s'en dégagent occasionnent des fièvres. Espérons cependant que la colonisation ne tardera point à faire disparaître ces causes de mort.

La province d'Oran jouit d'un climat très salubre. Les chaleurs s'y font bien sentir, mais on peut du moins les y supporter, à cause des brises périodiques qui y règnent pendant l'été. Les principes qui, ailleurs, donnent naissance à des fièvres intermittentes, souvent mortelles, n'existent point dans cette province.

Une pareille température contribue nécessairement à rendre les habitans dispos, agiles et robustes; tous jouissent, en effet, d'une bonne

santé. Le typhus, la fièvre jaune, leur sont inconnus, et la sobriété, la diète, et quelques plantes aromatiques sont les seuls moyens curatifs dont les plus graves maladies nécessitent l'emploi. Aussi y existe-t-il très peu de médecins : si la dyssenterie incommode parfois l'armée, c'est à l'abus des liqueurs fortes et des fruits, qui abondent dans le pays, et au défaut de précautions contre le passage soudain du chaud au froid, qu'on doit l'attribuer.

C'est donc à cet inconvénient que se réduisent toutes les calamités dont quelques écrivains mal instruits ont fait un épouvantail aussi ridicule que contraire à la vérité.



RIVIÈRES, LACS ET COURS D'EAU DE L'ALGÉRIE



Le nord de l'Afrique peut être assimilé aux contrées tropicales pour la manière dont la nature y distribue ses eaux. Ici, comme dans le voisinage de l'équateur, l'année n'a véritablement que deux saisons, celle de la sécheresse et celle des pluies. Le ciel prodigue l'eau à la terre pendant quelques mois, et la lui refuse pendant le reste de l'année; et quoique cette contrée reçoive une provision d'eau plus considérable que la France, elle est exposée périodiquement à de



A.Genet fig par Duvaux Lith.de Villain. Teinté par Emeric.

INTÉRIEUR MAURESQUE. (ENVIRONS D'ALGER)



calamiteuses sécheresses qui gênent et trop souvent détruisent la vie des animaux et des plantes. Pour qu'une population agglomérée puisse vivre et prospérer sous un pareil climat, il faut que la vie sédentaire remplace la vie errante, il faut nécessairement qu'un bon système d'aménagement des eaux corrige l'irrégularité de leur distribution.

L'eau n'est pas aussi rare en Algérie qu'on le suppose; mais elle se perd facilement ou se cache sous le sol. En été, à peine une source se montre-t-elle à la surface, qu'elle disparaît, et telle source qui fournirait assez d'eau pour la consommation d'un village, si cette eau était recueillie et dirigée, suffit à peine, dans l'état actuel, à la consommation d'une ou de deux familles. Le Safsaf, petit ruisseau qui se jette dans la gorge à l'entrée de laquelle on a bâti Philippeville, est entièrement desséché en été, et des puits d'assez mauvaise qualité sont la seule ressource des habitans. Philippeville est bâtie sur l'emplacement de l'antique Russicada, du temps des Romains, et ce

même petit ruisseau fournissait, en toute saison,



de l'eau saine et abondante à une population nombreuse. Et comment cela? Les Romains s'étaient donné la peine de recueillir dans des conduits, et de conserver dans des réservoirs, les eaux des sources voisines qui se perdent aujourd'hui sous le sol avant d'atteindre la ville. Ils savaient bien qu'en ce pays il faut prendre l'eau à la source même, la recueillir dans un conduit couvert pour éviter l'évaporation à l'air et l'infiltration dans le sol, et l'accumuler dans des réservoirs. Aussi les mêmes localités qui ont été

A. Genet Fig. par Duvaux

Lith. de Villain

chez Delahaye, Editeur, rue de Seine 45

ENTRÉE DU FORT MATIFOUX

pour nous le pays de la soif et de la stérilité, étaient pour eux le pays de la fertilité et de l'abondance! En beaucoup d'endroits il faut aller chercher sous le sol l'eau bienfaisante et l'amener à la surface. Dans le Sahel, on a creusé un grand nombre de puits, et partout on a trouvé de l'eau, le plus souvent à une moindre profondeur qu'on ne l'eût rencontrée, en Europe, dans un terrain analogue. La plaine de Hammah, auprès d'Alger, sur la baie, n'est arrosée que par des puits à roue, munis d'un réservoir ou *nôria*, et servis par un âne : un puits de ce genre est à lui seul une petite fortune, car il donne au sol qu'il arrose une miraculeuse fécondité.

De nombreux cours d'eau sillonnent le territoire soumis à la domination française; nous allons les désigner par province, en commençant par ceux du district d'Alger ; ce sont : l'Oued-Jer, la Chiffa, le Mazafran, l'Oued-el-Kermá, l'Arrach, l'Hamiz, et l'Oued-Kadara.

A l'exception de l'Oued-el-Kerma, qui descend du massif sur lequel la ville d'Alger est

bâtie, ces rivières, si toutefois on peut leur donner ce nom, prennent naissance dans les montagnes du petit Atlas. Aucun de ces cours d'eau n'est ni ne peut devenir navigable; presque tous sont des torrens dans la saison des pluies, et, pendant l'été ils n'offrent qu'un lit à peu près desséché. La constitution géographique de l'Algérie, le peu de distance qui existe entre les montagnes sources des eaux et la mer, l'irrégularité des vallées qui sont plutôt des ravins que des vallées proprement dites, le défaut de pente des plaines, ont privé naturellement le nord de l'Afrique de grands cours d'eau réguliers, et les fleuves navigables, les rivières encaissées sont ordinairement remplacées par une multitude de ruisseaux, de torrens alternativement impétueux ou desséchés, et se perdant, dans les plaines, en lacs, marécages ou lagunes. Ces cours d'eau ne communiquènt pas tous directement avec la mer; des dunes et des barres de sable, souvent d'une grande épaisseur, leur ferment complétement le passage et les séparent de la mer par une sorte de terre

ferme, à travers laquelle ils s'écoulent lentement par infiltrations : ce phénomène se remarque plusieurs fois tout près d'Alger, dans la plaine de Staouéli.



Pendant la saison des pluies, les torrens et les ruisseaux grossissent, détrempent et déplacent l'humus végétal, et l'accumulent au bas des plaines. En été, les vases sont mises à sec, et les ruisseaux n'ont plus la force de percer la barre ou de la franchir, les eaux stationnent en marais dans les moindres dépressions de terrain, et, privées d'écoulement, elles ne peuvent se perdre que par l'évaporation. Les détritus

végétaux, dont elles sont chargées, fermentent, avec une terrible énergie, dans les boues fangeuses, sous l'influence de la chaleur, et les eaux, qui sont la condition indispensable de la fertilité en Afrique, deviennent ainsi une cause active de contagion et de mort. Quelques cours d'eau cependant, l'Arrach et le Mazafran, ont une importance fort grande, en ce que, destinés à recevoir les eaux que les desséchemens de la plaine partagent entre les deux rivières, leur cours supérieur peut, à l'aide de travaux intelligens, fournir de puissans moyens d'irrigation aux cultivateurs de la Mitidja.

La Chiffa prend sa source dans le Petit-Atlas, entre le mont Mouzaya et le mont Dakla; elle descend du sud au nord, en laissant sur la droite ces montagnes habitées par la tribu des Béni-Sala. En sortant de l'Atlas, cette rivière reçoit l'Oued el-Kébir, qui vient de la gorge de Blidah par un ravin très large et très profond. En traversant la plaine de la Mitidja, la Chiffa coule encore à peu près du sud au nord; elle suit de

nombreuses sinuosités en roulant avec une grande vitesse sur un fond de sable et de gravier : son eau est très bonne ; elle va baigner ensuite le pied de la partie des collines du Sahel, sur le versant méridional desquelles est assise la ville de Coléah. Arrivée au pied du Sahel, la Chiffa reçoit l'Oued-Jer, rivière de peu d'importance ; et en hiver, pendant la fonte des neiges, et après plusieurs jours de pluie, nos soldats ont passé sur les cailloux de son lit. Après cette réunion, elle prend le nom de Mazafran. Ce cours d'eau ne conserve plus alors sa direction primitive ; il coule au nord-est, et persiste dans cette nouvelle direction jusqu'à ce que, recevant l'Oued-Kadara, qu'on appelle aussi Oued-Bouffarick, son affluent de droite, il rencontre de front le massif d'Alger, dévie un peu de sa route, tourne au nord-nord-ouest, perce les collines du Sahel par une gorge très resserrée, et se jette dans la mer à huit kilomètres (deux lieues de poste) de la presqu'île de Sidi-Ferroudj.

Le cours du Mazafran est assez rapide, ses eaux

sont peu profondes et de bonne qualité. Les berges en sont cependant quelquefois si relevées que le passage devient difficile pour la cavalerie.

L'Arrach, qui n'est qu'un torrent quand il coule dans les montagnes, a sa source dans le Petit-Atlas, sur le versant nord du Djibel-Ouzra. Il prend d'abord la direction du nord-est. En s'approchant de la Mitidja, ses berges sont escarpées et son lit se creuse profondément. A son entrée dans cette plaine, cette rivière se dirige du nord au sud. Sur la rive droite, au



pied des montagnes, est une des parties les plus fertiles et les mieux cultivées de la contrée; la rive gauche est généralement marécageuse et couverte de broussailles. La pente générale de la plaine de la Mitidja étant du sud au nord, les eaux descendant des montagnes se portent dans cette direction, et sont arrêtées par le massif d'Alger, dont elles sont obligées de suivre le pied. La pente vers la mer étant très faible, leur écoulement se fait avec lenteur, et il se forme des marais qui rendent la plaine peu saine dans la partie septentrionale.

Le lit de l'Arrach a d'abord peu de sinuosités. Cette rivière, traversant un terrain peu résistant, étend de beaucoup son lit, qui a quelquefois jusqu'à quatre-vingts mètres de large. On y trouve quelques îles qui ne sont couvertes d'aucune végétation. De Mimouch au point où il reçoit l'Oued-el-Kerma, son affluent de gauche, ses bords, peu escarpés, sont couverts de broussailles très épaisses. A partir de l'Oued-el-Kerma, le lit de la rivière est resserré, d'un côté, par les

collines du massif d'Alger, et de l'autre par les dunes qui couvrent le rivage et se prolongent assez avant dans les terres de ce côté; alors son cours est plus encaissé et devient plus sinueux. On trouve aussi des dunes sur la rive gauche, mais à l'embouchure seulement, au pied des derniers mamelons du massif d'Alger. En cet endroit, l'Arrach ne coule plus que très lentement sur un fond de sable noir et se jette dans la rade à huit kilomètres (deux lieues de poste) d'Alger, par une embouchure de quarante mètres de large, souvent obstruée par un banc de sable que les vagues y forment, et que les eaux de la rivière emportent tous les ans à l'époque des pluies.

La pente de l'Arrach est un peu considérable dès qu'il entre dans la plaine. A Mimouch, le courant se fait encore sentir; mais à quatre kilomètres (une lieue) de là, l'eau semble dormante. Pendant l'été, cette rivière ne consiste qu'en un simple filet d'eau indiquant le *talweg* (lit); cependant, lorsqu'elle a reçu l'Oued-el-

Kerma, son volume devient plus considérable et couvre tout le lit en quelques endroits resserrés. Elle est guéable presque partout, mais les gués sont plus ou moins faciles selon la nature des berges. Le fond de son lit, comme celui de toutes les rivières torrentueuses, a de grosses pierres près de la source, des cailloux roulés vers le milieu de son cours, et du sable plus ou moins fin à l'approche de son embouchure. Aux environs de Mimouch, les pierres qu'elle a roulées sont d'excellens matériaux de construction.

Comme toutes les rivières de la plaine, l'Arrach n'est ni navigable, ni même flottable; on le traverse sur un seul pont ayant quarante mètres de long et quatre de large. Sa construction est d'une grande solidité : il est situé à quelques centaines de mètres de l'embouchure de la rivière, près de la Maison-Carrée, sur la route qui, passant à la Rassauta, va aboutir au cap Matifoux.

L'Hamiz prend sa source dans la plaine de la Mitidja, non loin de la ferme du Dey; elle se dirige d'abord quelque temps vers l'est, mais en-

suite forme un coude à angle droit, et on la suit de l'œil jusqu'au pied du mont Atlas, d'où elle vient en suivant la direction du méridien. Peu considérable et ne tarissant jamais, on peut presque partout la passer à gué; la vase qui recouvre le fond du lit rend l'eau mauvaise à boire. L'Hamiz a son embouchure dans la baie d'Alger près du cap et du fort Matifoux.



Les seuls cours d'eau de la province d'Oran sont : le Chéliff ou Schelef, le Rio-Salado, appelé aussi Oued-el-Malah, l'Habra, le Sig, l'Oued-

Hammam, l'Arion, la Heddah, l'Oued-Sef-saf, et le Khissa.

Le Chéliff, tant à cause de la longueur de son cours, qui est de vingt-quatre myriamètres environ (soixante lieues), que du volume de ses eaux, est le fleuve le plus considérable de l'Algérie; il prend sa source en deux endroits : une première source est située dans une partie du désert d'Angad, au pied d'une montagne du Grand-Atlas ou *Djibel-Dyris;* ses autres sources, que les Arabes, à cause de leur nombre et de leur proximité mutuelle, ont appelées *Sebaoun-Aïoun* (les soixante-dix fontaines) sortent d'une autre chaîne de l'Atlas nommée *Djibel Ouen-Nazeris*, se réunissent à la première, et le *Nahr-Ouassol*, petit ruisseau dans lequel elles se jettent, prend dès-lors le nom de Chéliff. De là, il coule d'abord à l'est l'espace de quarante-huit kilomètres (douze lieues), reçoit le ruisseau de Midroc, puis traverse le lac de Tittery ou *Tittery-Geoule*. Se dirigeant ensuite vers le nord, il tourne enfin brusquement vers l'ouest, en cou-

pant l'Atlas, et se grossissant sur son passage d'une foule de cours d'eau secondaires, va se jeter dans la Méditerranée, un peu au nord-est de Mostaganem, à un mille au sud de la pointe qui porte son nom. Le Chéliff n'est point obstrué par les sables comme la plupart des autres cours d'eau de l'Algérie : on le voit couler librement jusqu'à la mer ; mais, à une petite distance de son embouchure, à environ deux tiers de mille vers le nord-ouest, il y a un petit banc qui est souvent à sec, et qui s'étend à un peu plus d'un mille de la côte. Les bâtimens venant de l'est, et qui cotoient pour se rendre à Mostaganem, doivent y faire attention comme lorsqu'ils appareillent de ce mouillage avec les vents de l'ouest au nord-ouest pour doubler le cap Ivi.

A droite et à gauche de ce fleuve s'élèvent de grandes montagnes ; la vallée qu'elles laissent entre elles est large et devient ainsi facile à reconnaître de loin. En effet, quand on vient de l'ouest, on ne peut s'empêcher de la remarquer, et si l'on s'en trouve à une très grande dis-

tance, on voit au milieu un petit mamelon qui paraît tout à fait une île. Les montagnes qui sont sur la rive gauche conservent la même hauteur pendant deux milles environ, après quoi elles s'abaissent graduellement, de sorte que ce ne sont plus que des terres basses ou de moyenne hauteur qui forment la grande baie existant entre le Chéliff et le cap Ferrat. Dans quelques endroits même, elles sont si basses qu'elles disparaissent à douze ou quinze milles, et l'on ne voit plus alors que quelques sommets des montagnes de l'intérieur dans un grand éloignement.

L'Habra reçoit l'Oued-Hammam, qui prend sa source dans les montagnes de Mascara et le Sig, au moment où elle se jette dans les marais communiquant avec la mer par la Macta ou *el-Mougda* (le gué), formée par la réunion des trois rivières, Sig, Habra et Hammam. La Macta déverse ses eaux dans la baie d'Arzew, où la qualité du fond, qui est de vase molle, rend le mouillage assez facile.

Aux environs de Tlemcen coulent l'Oued-

Sefsaf et le Khissa. Le premier surtout mérite de fixer l'attention par l'aspect varié que présente son cours. Il prend sa source dans la haute vallée de Marfrouch, bien cultivée, mais sans arbres et d'une pente légère, qu'il parcourt en serpen-



tant ; il se précipite de là dans un abîme de trois cents mètres de profondeur, par six chutes successives, donnant lieu à autant de bassins où il tombe, tantôt en nappe brillante, tantôt en filets écumeux qui contrastent par leur blancheur avec le fond noirci qui les reçoit. Des escarpemens d'un rouge calciné, semblables à de hautes mu-

railles forment les deux rives; deux végétations bien distinctes se trouvent ici en contact, et frappent par leur opposition : des noyers d'une grosseur prodigieuse, des cerisiers, des ormes, des frênes d'une grande hauteur, et des sureaux à larges feuilles s'élèvent en amphithéâtre sur les sommités; au-dessous croissent le figuier, le jujubier, le laurier-rose, l'olivier, le nopal, le lentisque, le caroubier liés entre eux par des vignes sauvages, et sous lesquels on foule l'acanthe, l'angélique, l'asphodèle, le narcisse et la violette, tandis que la ronce et le lierre s'attachent aux vieux troncs penchés sur le torrent et tapissent les escarpemens. Ce lieu est nommé *Ghadir* ou le lac.

Dans le ravin d'Oran coule le ruisseau de ce nom, remarquable par les accidens qui signalent son cours. Il prend sa source au sud-ouest de la ville dans le prolongement des montagnes du Raminsa; il sort de ces montagnes en suivant une vallée dirigée de l'ouest à l'est, et dans laquelle il est conduit par un aquéduc souterrain.

Au sortir de la vallée, ce ruisseau, coulant toujours sous la terre, marche vers le nord en suivant un ravin peu large, mais très escarpé, qui longe le pied des montagnes ; à une distance de mille mètres avant d'entrer dans Oran, à l'endroit appelé la Fontaine, une ouverture latérale



faite au conduit permet à une portion de l'eau de s'échapper pour couler dans le fond de la vallée, arroser les jardins qui s'y trouvent, faire



A. Genet fig. par Duvaux. Lith. de Villain. Teinté par Emeric

UNE CUISINE, A ALGER.



tourner plusieurs moulins et se jeter ensuite à la mer dans le golfe d'Oran : le reste, conduit par l'aquéduc sur le flanc occidental de la ville, se rend dans un bassin d'où l'eau est ensuite distribuée dans toute la vallée.

De nombreux cours d'eau sillonnent les provinces de Bone et de Constantine, les uns se jettent dans la Méditerranée, les autres se perdent dans les terres. Les plus considérables sont : la Summam, l'Oued-el-Kébir, l'Oued-Zefzaf, la Seybouse, l'Oued-Boujimah, le Mafragg, le cours supérieur de la Mejerda, et l'Oued-Djedid, qui s'engouffrent dans les sables du désert venant de Tugghurt.

La Méjerda, dont le cours supérieur est à l'extrémité de la frontière orientale, n'acquiert d'importance que dans la régence de Tunis. Il n'est point inutile de dire cependant que cette rivière n'est autre que le cours d'eau nommé, par les anciens, *Bagradas flumen*, sur les bords duquel une armée romaine, commandée par Régulus, fut inquiétée par un serpent

énorme, sur la peau duquel glissaient les flèches des soldats, et contre qui Régulus fut obligé d'employer les balistes et les béliers. Le sang de ce monstre, rougissant la terre, infecta tout le camp romain ; sa peau, longue de cent vingt pieds, fut envoyée à Rome comme un objet de curiosité.

La Summam prend sa source dans la province de Tittery, et traverse la chaîne du Jurjura, qui sépare ce beylick de celui de Constantine. C'est dans la plaine del Huthnah, au pied du Djibel-Ouanno, qu'elle se trouve. Cette rivière longe de très près, en le laissant à gauche, un des rameaux du Jurjura qui l'accompagne jusqu'à son embouchure près de Bougie, et se termine à la mer par le cap Carbon, vis-à-vis le fort d'Abd-el-Kader. La vallée qu'arrose la Summam est étroite à son embouchure. Sans être navigable, cette rivière a souvent porté des bois de construction.

L'Oued-el-Kébir, nommé Oued-Rummel dans la partie supérieure de son cours, et, par

les géographes de l'antiquité, *Ampsagas*, prend sa source dans un des contreforts de l'Atlas, appelé *Djibel-Gellah-Anasn,* à cinq journées de marche au moins de Constantine. Coulant d'abord dans un plateau élevé où elle reçoit plusieurs cours d'eau, cette rivière vient percer la chaîne du Petit-Atlas, dans un défilé où elle s'encaisse profondément. Au débouché de cette gorge elle tourne autour des murs de Constantine, où elle présente une circonstance singulière. Arrivées à la pointe El-Cantara, ses eaux s'engouffrent pendant quelques instans sous terre, et reparaissent ensuite pour disparaître de nouveau. Il y a jusqu'à quatre portes successives qui forment des ponts naturels de cinquante à cent mètres de large. L'Oued-el-Kebir entre ensuite dans une vallée qui la conduit près de la ville de Milah, non loin de laquelle elle reçoit l'Oued-Krab (rivière des roseaux), puis dans le massif des montagnes qui bordent la côte. Elle se jette enfin dans la mer entre Djigelli et le cap Bougarone, après avoir

longé la plage pendant près de six kilomètres.



La Seybouse ne porte son nom que dans la partie inférieure de son cours; plus haut, c'est l'*Oued-Zenati* et l'*Oued-Alliguht*, qui coulent dans les gorges du Moyen-Atlas, et se réunissent à *Medjez-el-Hammar*. A partir de ce point la Seybouse entre dans une vaste plaine, et va se jeter dans le golfe de Bone, presque sous les

murs de cette dernière ville. Dans ses détours capricieux, cette rivière, tantôt traverse l'Atlas par d'énormes coupures, tantôt serpente entre deux chaînes au milieu de tamarins, de lauriers roses et d'oliviers sauvages. Elle est guéable dans toute la partie comprise dans les montagnes, et très profonde dans la plaine. Les grosses embarcations, les caboteurs du pays, les sandals, peuvent naviguer jusqu'à une assez grande distance de la mer.

L'Algérie est couverte d'un grand nombre de lacs ou plutôt de marais. Au sud de Contantine, vers le *Djibel Gellah-Goabillah*, on trouve une grande vallée qui s'étend, avec quelque interruption, entre deux chaînes de montagnes, et que les habitans du pays appellent *Chott*, ou lac salé. La totalité de sa surface est de cinq cent soixante myriamètres environ; mais, dans plusieurs endroits, ce n'est qu'un sol fangeux, souvent délayé par d'abondantes pluies ou le débordement des ruisseaux voisins, et qui, dans les temps de sécheresse, se convertit en un sable

mouvant sur lequel les voyageurs ne posent le pied qu'avec précaution, et qui ne laisse pas que d'offrir d'assez grands dangers.

Dans tous les environs de Bone sont aussi des lacs ou des étangs ; nous signalerons le lac Fetzara, l'étang salé *Guerha-el-Malha*, l'étang des poissons, *Guerha-el-Hout*, l'étang d'El-Garah, *Guerha el-Garah*



Au sud d'Oran, on donne le nom de *Sebgha* à des marais produits par les ruisseaux ne trouvant pas d'issue au milieu des labyrinthes que

forment les contreforts de l'Atlas. Leurs eaux sont en général chargées d'une certaine quantité de sel, dont le sol qui les environne se trouve imprégné. Les chaleurs de l'été favorisent leur évaporation, diminuent leur volume, et parfois les font totalement disparaître. Dans la Sebgha, le sel n'existe qu'en très petite quantité; aussi, après l'évaporation, ne reste-t-il que quelques légers sédimens salins, de même qu'un sable fin devenant le jouet des vents. Dans les lagunes d'Arzew, au contraire, le sol en est tellement saturé, que lorsque les eaux se sont évaporées, on peut extraire à coup de pioches et dans un état assez pur ce sel marin.

Les lacs de l'Algérie n'ont en général qu'une bien faible importance; tous méritent cependant d'être signalés comme offrant un témoignage permanent des anciennes irruptions de la Méditerranée, car il n'en est pas un qui ne présente un fond salin. Si nous ouvrons l'histoire ancienne, nous y lisons qu'un tremblement de terre des plus violens bouleversa les côtes de la Méditer-

ranée sous le règne de Valentinien, l'an de Rome 1119 et l'an 365 après Jésus-Christ. A cette époque la mer se retira à une énorme distance, et laissa à découvert des terres que vinrent éclairer, pour la première fois, les rayons du soleil; peu après les eaux s'élancèrent si terribles, si impétueuses, qu'elles engloutirent des villes entières, et changèrent l'aspect des rivages.

Quatorze ans après, et sous le règne de Galien, le même phénomène se renouvela, et c'est ce tremblement de terre qui, ainsi que nous le verrons dans le cours de l'histoire générale, causa la destruction de l'antique *Julia-Cœsarea*, sur l'emplacement de laquelle s'élève Cherchel, ville maritime située à soixante-douze kilomètres ouest d'Alger. Sous les eaux transparentes de son port, on peut encore distinguer des pans de murs, des débris de colonnes et de statues.

La belle plaine de la Mitidja formait probablement elle-même, à une époque reculée, un bras de mer qui séparait du continent le massif

actuel d'Alger. Il serait difficile d'assigner cependant une date fixe à ce retrait de la Méditerranée, l'histoire garde à cet égard le plus discret silence, et les itinéraires des géographes anciens nous prouvent de reste que, du temps des Romains, ces localités étaient telles qu'on les retrouve encore de nos jours.



MOEURS, POPULATION, LANGAGE.

La population de l'Algérie appartient presque en totalité à la race sémitique; car, si l'on excepte les nègres qui sont importés accidentellement en Afrique, et quelques débris effacés ou inaperçus de la souche vandale, tout le reste dérive, par différentes ramifications, de cette grande famille qui a peuplé le bassin de la Méditerranée et l'Asie occidentale.

Il ne faudrait pas, toutefois, s'imaginer que les groupes désignés généralement sous le nom de Berbers, Maures, Arabes, Juifs, Turcs et

Koulouglis soient des variétés distinctes et pures de l'espèce humaine. Ces aggrégations, au contraire, se sont profondément mélangées par l'effet des invasions successives que la contrée a eues à subir, et du peu de fixité politique. Entre tant de débris de familles si peu homogènes, peut-on reconnaître le type d'une race spéciale, vierge d'altérations, fortement caractérisée, que l'on ait lieu de considérer comme le noyau de la population? Près de l'homme au teint olivâtre, au front étroit, à la figure ovale, aux traits arrondis, aux yeux foncés et cruels, aux cheveux noirs et rudes, se montre l'homme au teint blanc, au front large, à la figure carrée, aux traits saillans, aux yeux bleus, à la chevelure blonde, et ces mêmes contrastes se retrouvent à la fois parmi les Berbers, parmi les Arabes, parmi les Maures, parmi les Juifs, parmi les Turcs.

Mais comme ces classes diverses sont composées elles-mêmes d'une foule d'élémens différens qui se sont surajoutés l'un à l'autre presque à chaque siècle, nous allons analyser successi-

vement les Berbers, dont le noyau primitif est essentiellement africain, composé de Gétules, de Lybiens, de Numides, et parmi lesquels se fondirent le reste des Vandales, quelques Goths, etc....

Les Arabes, descendant de la grande invasion qui soumit l'Afrique à l'islamisme.



Les Maures, qui, après la destruction du kalifat d'Espagne, vinrent en majeure partie occuper le nord de l'Afrique, et auxquels s'unirent, dans une faible proportion cependant, les anciennes familles provenant des Mauritaniens et des Phéniciens.

Les Turcs, en très petit nombre mariés dans le pays, restes de la milice que les deys d'Alger recrutaient dans l'empire ottoman.

Les Koulouglis, fils de Turcs et de femmes indigènes.

Les Juifs, qui se sont introduits dans le pays, à la faveur du négoce, individuellement et non comme corps de tribus, n'ayant par conséquent aucune origine historique ou politique.

Les Nègres, émanés d'abord de l'intérieur de l'Afrique et des côtes de la Guinée pour servir d'esclaves, et qui se sont quelque peu élevés en adoptant, avec la langue arabe, les doctrines du Koran.

Les Biskéris et les Mozabites, tribus voisines du Désert.

LES BERBERS.

Les Berbers sont les plus anciens habitans du pays : sous ce nom il faut comprendre non pas

une race spéciale et bien caractérisée, mais la masse de tous les indigènes anciens que les dominateurs romains et byzantins appelaient Barbares, et qui s'était formée soit de deux grandes souches réputées autochtones, les Lybiens et les Gétules ; soit des immigrations des Médes, des Arméniens et des Perses, citées par l'historien Salluste, sur l'autorité des livres puniques d'Hiempsal ; soit encore des Tyriens, des Palestins et d'autres élémens que le temps a emportés.

Les Berbers occupent les montagnes du Petit-Atlas, depuis la régence de Tunis jusqu'aux extrémités du désert d'Angad, sur la frontière de l'empire de Maroc : ils sont divisés en tribus, et chaque tribu porte le nom général de *Beni*, les enfans, nom auquel on ajoute la dénomination de la montagne qu'habite la tribu : ainsi sont les tribus de Béni-Zéroual, les enfans de Zéroual, de Béni-Sala, de Béni-Mida, de Béni-Amer, etc.

Ces peuplades, que l'on appelle encore Qabyles ou Cabaïles, sont les barbares les plus

belliqueux et les plus indomptables de toute l'Algérie. Ils ne sont pas en général d'une haute stature, leur teint est foncé et leurs cheveux sont bruns et lisses. Leur corps maigre, mais par suite très nerveux et fort robuste, offre des lignes et des poses qui ne sont pas sans élégance. La rondeur de leur tête est prononcée, les traits de leur visage sont courts, et c'est surtout en cela qu'ils diffèrent, des Arabes. L'expression de leur figure est rude et sauvage, leurs yeux témoignent même d'une sorte de cruauté que, du reste, les actes de brigandage auxquels ils se livrent sans répugnance ne confirment que trop chaque jour. Il est rare qu'une caravane passe sur leur territoire ou dans leur voisinage, sans qu'ils ne se réunissent en bon nombre pour l'attaquer à l'improviste. Les Arabes, leurs compatriotes, ne trouvent pas même grâce auprès d'eux, et les Berbers viennent souvent en force les attendre sur les chemins par où ils doivent passer en revenant des marchés environnans, et se jeter sur eux pour leur arracher le faible produit de leurs denrées.

Affamés de sang, de carnage et de rapine, ils joignent, au plus haut degré, à la prudence du serpent toute la patience et la férocité du tigre. Sous le nom d'Hadjoutes, ils traitent en ennemie l'espèce humaine tout entière... Jamais ils n'attaquent en face, là où se montre le danger. Voyez le Berber-Hadjoute sortir de sa tente, marcher avec précaution, s'accroupir derrière



un buisson ou au fond d'un ravin, s'embusquer



A. Genet, Fig. par Duvaux | Lith. de Villain. | Teinté par Emeric.

PHARE DE MERS EL KÉBIR.

enfin dans un fourré, passer là des journées entières, retenant son haleine à l'approche d'un parti qu'il n'ose attaquer, ou dissimulant sa rage envers une réunion quelconque d'hommes armés, pouvant lui faire éprouver des pertes, mais bientôt fondre avec la rapidité de l'éclair et la voracité du vautour sur ces quelques traînards inoffensifs, se repaître de la dispersion de leurs membres et du déchirement de leurs entrailles!

Ici, métamorphosé en approvisionneur du marché d'Alger, où il a vendu la charge de sa mule et de son cheval, voyez-le encore affublé du perfide burnous, déguisant l'homicide yatagan, faisant route avec quelques soldats sans défiance qui retournent aux camps... Les têtes de ces malheureux sont les trophées que l'Hadjoute expose aux regards satisfaits de ses femmes, de ses enfans et de ses amis!...

Un de ces monstres, exécuté à Alger en 1836, fut surpris sur le cadavre d'un infortuné colon qu'il avait assassiné près de la grande route de Dély-Ibrahim à Doueira, lui sortant les entrailles

et les examinant avec une minutieuse attention.

En temps de guerre, tous les Arabes sont Hadjoutes. Depuis la levée de boucliers de l'émir Abd-el-Qader, nous avons retrouvé nos soldats massacrés, vidés comme des moutons, et dont le corps rempli de paille avait été ensuite consumé par le feu. A la vue de ces horreurs, qu'on juge de l'exaspération de notre armée?...

Des cabanes formées avec des pieux fichés en terre, entrelacés de roseaux et de branches d'arbres, et enduits à l'extérieur d'une espèce de terre glaise, telles sont les habitations des Berbers. On en trouve néanmoins qui sont construites en pierres brutes, mais cependant disposées avec beaucoup d'art. Leur forme est celle d'un rectangle; deux pignons et un toit surbaissé, en chaume ou en roseaux, surmontent chacune d'elles. L'intérieur, où l'on pénètre par une porte étroite et basse, n'est éclairé que par de petites lucarnes pratiquées dans le mur. La réunion de quelques huttes nommées *gourbies* forme un *dachekra*, qui, en arabe, a la même

signification que notre mot français *village* ou *hameau*.



Ces grandes réunions de cabanes se trouvent rarement chez les Berbers : presque toutes sont isolées, ou groupées en fort petit nombre sur le versant des montagnes ou dans le fond des vallées. Dans quelques tribus, quatre ou cinq de ces cabanes réunies forment un rectangle, dont le milieu est une cour. Ces habitations sont tenues avec assez de propreté. Tout autour de leurs huttes, les Berbers pratiquent des trous coni-

ques assez grands, dans lesquels ils enferment leurs provisions pour les conserver. De larges pierres recouvertes de terre battue ferment ces trous, où les Français ont souvent trouvé, dans leurs excursions, des fruits secs et des pots de terre cuite renfermant de l'huile, du beurre fondu, des légumes et du couscoussou. Les Berbers serrent leur grain dans de grands vases d'argile, scellés dans le mur ou attachés à de forts piliers de bois, à l'aide de deux liens de fer placés, l'un à la partie supérieure, et l'autre au milieu. Une large ouverture pratiquée vers le bas du vase sert à l'en retirer au besoin. Des jarres ou des pots contiennent les provisions d'un usage journalier, telles que le lait, le beurre et le miel.

Une grande simplicité règne dans les maisons des Berbers. Quelques paniers en roseaux, deux pierres destinées à moudre le grain, des pots en terre assez malpropres, des nattes de jonc et des peaux de mouton servant de lit, voilà tout leur ameublement. Quand la nuit survient, il

leur suffit d'étendre les nattes, et malgré cette



couche spartiate, les Berbèrs n'en goûtent pas moins les douceurs du sommeil. J'en ai vu à Alger plusieurs coucher sans difficulté au milieu des rues ou sur les terrasses des maisons. La seule précaution qu'ils prenaient pour se garantir des injures de l'air était de se couvrir la tête en l'enveloppant dans leurs *hhaïk*.

Leur costume est on ne peut plus simple; ils se revêtent d'une sorte de chemise de laine à manches courtes, resserrée à la ceinture au moyen d'une corde. Ils vont presque toujours la

tête nue, ayant soin seulement d'attacher leurs cheveux par un petit lien, probablement pour ne pas en être incommodés. Parfois pourtant, ils portent une petite calotte blanche ou rouge en feutre. La calotte est vraisemblablement la tiare des anciens, et l'on peut voir l'origine du diadême dans la coutume des Berbers d'assujétir leur cheveux par un ruban.

L'*hhaïk* (couverture de laine) a environ sept mètres de long sur deux mètres et demi de large; il forme, à proprement parler, l'habillement complet des Berbers pendant le jour, et la nuit il leur sert de lit et de couverture. C'est un vêtement fort incommode, bien que très ample, car il se dérange facilement, et l'on est continuellement obligé de le rajuster. Ce vêtement a beaucoup d'analogie avec la toge des Romains; du moins on est porté à le croire d'après la manière dont sont drapées les statues. Au lieu de l'agrafe dont les anciens se servaient pour le fixer, les Qabyles emploient du fil ou une petite cheville de bois.

Genet del fig par Duvaux Teinté par Emeric. Lith. de Villain. Paris, chez J. Delahaye, rue de Seine 45.

FORT DE MERS EL-KEBIR.

Le *burnous* est le manteau des Qabyles. Il est tout d'une pièce ; étroit dans la partie supérieure, où il est terminé par un capuchon destiné à abriter la tête dans les mauvais temps, il descend en s'élargissant. Quelques-uns sont bordés d'une large frange. Le *burnous*, sans le capuchon, ressemble au *pallium* des Romains, et avec le capuchon, au *bardocucullus* des Gaulois. Les jambes et les pieds des Berbers sont toujours nus. Les chefs sont les seuls qui portent une chaussure : des babouches en temps de paix, et des bottes rouges garnies d'éperons quand ils vont faire la guerre.

Le costume des femmes est le même que celui des hommes, à l'exception du burnous qu'elles ne portent jamais, et à cette différence près qu'elles n'attachent point l'*hhaik* à leur tête. Elles laissent leurs cheveux flotter au gré du vent, marchent nu-pieds et ne se voilent point la figure ainsi que font les Mauresques. Les femmes de tous les temps et de tous les pays ont sacrifié et sacrifient à la coquetterie ; les

femmes qabyles attachent à leurs oreilles de grands anneaux de cuivre ou de fer; et, sur



toutes les parties du corps, particulièrement sur les jambes et les bras, se font, avec une adresse étonnante, des dessins dont les diverses couleurs sont assez pittoresques à voir. Elles ont, en outre, l'habitude de se teindre en rouge les ongles, la paume de la main et la plante des pieds.

Les Qabyles ne connaissent point tout le luxe de la table : quelques plats de bois, une chau-

dière et une cruche composent toute la batterie de cuisine du plus riche scheik. Riches et pauvres ont la même manière de prendre leurs repas. Le laitage, les fruits de leurs jardins ou des haies qui les avoisinent, le miel, forment leur principale nourriture. Ils font cuire du mouton et de la volaille; mais leur mets favori, leur mets national, est le *couscoussou*. C'est une espèce de pâte de blé comme le macaroni, qu'on fait cuire à la vapeur dans une passoire de bois, et qu'on prépare avec des œufs durs et des légumes. S'il est bien fait, ce mets est nourrissant et très savoureux. Pour leur boisson, l'eau pure du premier ruisseau voisin en fait tous les frais. Le pain leur est inconnu, ils mangent seulement une sorte de galette que leurs femmes, après avoir écrasé le grain, font cuire sous la cendre avec de l'huile rance.

Ceux d'entre eux qui, pour vendre leurs denrées, se rendent au marché d'Alger, ne vont presque jamais dans les *fonducs* ou auberges. Réunis par groupes de quatre ou cinq, ils mangent en

commun. Leur plus grand régal consiste en une espèce de ragoût composé de morceaux de viande

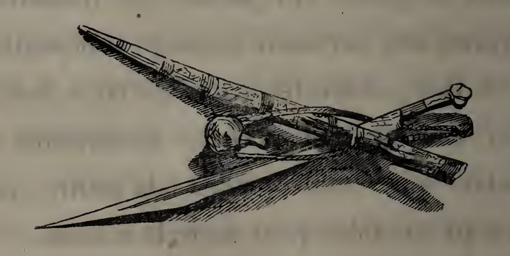


coupés ou hachés très menus, de graisse de mouton, de tomates, d'ognons, etc... et de plantes aromatiques, à la vapeur desquelles ils ont fait cuire le couscoussou. Ce ragoût une fois cuit, ils commencent par se laver les mains, et s'assoient ensuite les jambes croisées autour d'une natte qui sert de table. Il ne connaissent point l'usage des fourchettes ni des couteaux, aussi ont-ils soin de faire rôtir ou bouillir leurs viandes de manière à ce qu'elles n'aient pas besoin d'être

découpées. Chacun prend avec ses doigts ce qui lui convient, le roule dans sa main pour en faire une petite boulette et l'avaler ensuite. Lorsque le maître veut faire honneur à un convive, il prend un des morceaux les plus estimés, et en fait une boulette qu'il lui présente. Quelque peu ragoûtant que soit un pareil cadeau, on ne pourrait le refuser sans offenser celui qui l'offre. Dès que le plat est vide ou que l'appétit est satisfait, une cruche d'eau passe à la ronde, et, après que chacun s'en est servi pour boire et pour se laver la moustache, il s'enveloppe dans son burnous, fume sa pipe, puis s'endort sans quitter la place. Si la famille est nombreuse, et quand une personne a mangé suffisamment, elle se lève, se lave les mains et s'en va sans mot dire; une autre lui succède : quelquefois c'est l'esclave qui remplace ainsi son maître, car il n'y a qu'une table pour toute la maison.

Les mines de cuivre, de plomb et de fer que renferment les montagnes du Petit-Atlas, ont fait naître l'industrie des Berbers qui s'occupent

généralement de leur exploitation. Le cuivre leur sert à faire divers ornemens pour leurs femmes, et le plomb, des balles pour la guerre et la chasse. Quelques-uns travaillent même l'or et l'argent, les faux-monnayeurs fabriquent des ryâl-boudjoux, qu'ils vont échanger à Alger et dans les autres villes de la Régence. Ils forgent avec le fer une foule d'ustensiles et d'outils aratoires pour les Maures. L'art de travailler l'acier, qui leur sert à la confection de toutes sortes d'armes, ne leur est pas inconnu, de même que la fabrication de la poudre. Les Européens leur achètent souvent des sabres : ces armes sont



beaucoup plus longues que les yatagans ordinaires ; elles ont le dos droit et le tranchant for-

tement convexe ; la lame, très large vers la poignée, se termine en aiguille : elle est habilement sculptée et incrustée de cuivre ; les fourreaux sont en bois travaillé à la main, et se distinguent par le nombre et la régularité des ciselures. Leurs principales fabriques sont situées sur une montagne appelée *Flissa*, et les Turcs n'avaient jamais pu s'en emparer. Aussi ces lieux servaient-ils de refuge aux personnages disgraciés qui redoutaient le poison ou le lacet, et qui y trouvaient un asile impénétrable.

Chez les Berbers, l'agriculture est plus avancée que chez les Maures et les Arabes. Leurs jardins, parfaitement bien tenus, renferment une grande quantité d'arbres à fruit, tels que des orangers, des poiriers, des abricotiers, des pêchers, etc. Des fruits exquis de leurs figuiers ils composent, en les pressant entre deux planches, après les avoir fait sécher au soleil, une espèce de pâte très savoureuse. La vigne fournit des raisins en abondance, mais l'arbre qu'ils cultivent le mieux, c'est l'olivier : à lui seul il

occupe presque tous leurs soins; ils en retirent de magnifiques olives dont ils font de l'huile, qu'ils emploient à composer du savon, à filer la laine et à conserver les olives elles-mêmes. Pour ce dernier usage, ils remplissent d'olives un grand vase et les recouvrent ensuite d'huile : quand le vase est hermétiquement fermé avec de la terre glaise, elles se conservent environ l'espace d'un an.

Les montagnes du Petit-Atlas, cultivées avec un soin admirable, offrent donc des points de vue charmans par la quantité de vergers dont elles sont couvertes. Mais les Berbers ne cultivent pas les céréales aussi bien que font les Maures et les Arabes; ils sèment du blé, de l'orge et un peu de seigle, mais ce qu'il en faut tout juste pour leur nourriture et celle de leurs chevaux.

Après les soins qu'elles doivent à leur ménage, les femmes partagent avec leurs maris les travaux agricoles. Ce sont elles qui, pendant l'hiver, se livrent à la fabrication des hhaïks et

des tissus de poil de chèvre, dont ils se servent pour couvrir leurs tentes. Les troupeaux des Berbers sont très nombreux : leurs moutons sont petits et couverts d'une laine rare ; les vaches, les bœufs, les chèvres sont aussi d'une très petite espèce ; mais leurs ânes et leurs mulets sont les plus beaux de toute la Barbarie, et les plus estimés, surtout par les étrangers. Ils ont de la volaille en quantité, et de tous les animaux domestiques, le dromadaire est le seul qui manque dans leurs montagnes.

Ce simple exposé peut donner une idée de l'état de l'agriculture chez les Qabyles ; ils ne sont pas aussi arriérés qu'on le pense, et la manipulation de la poudre principalement prouve que leur instruction est assez avancée. Nous dirons maintenant quelques mots sur leur commerce.

Le commerce des Qabyles consiste en instrumens, ustensiles de fer et d'acier, huile, savon, fruits secs et frais, olives confites et dattes. Ils vendent en outre quelques bestiaux, des bœufs

surtout, et beaucoup de volaille. Leur industrie s'étend aussi jusqu'à trafiquer de la peau des



tigres et des lions ou autres bêtes fauves qu'ils ont prises à la chasse. Ces produits variés, que les Qabyles doivent à leur grande activité, et qu'ils apportent aux foires qui ont lieu à différentes époques de l'année dans les villes de la Régence, leur font gagner beaucoup d'argent, mais l'avarice les empêche de le faire servir à leurs besoins. C'est dans le sein de la terre qu'ils aiment à l'enfouir, et ils n'en usent que fort ra-



A. Genet, fig. par Duvaux | Lith de Villain. | Teinté par Emeric.

rement pour acheter quelques mouchoirs, des bijoux de similor, des verroteries, des nattes en jonc, de vieux tapis, des pots de terre ou quelques autres objets semblables.

Le nom de Qabyle, venant du mot arabe *Qabylê*, qui signifie tribu, fait assez connaître la situation politique des Berbers. Ce sont des peuples impatiens de toute espèce d'autorité étrangère, et n'obéissant qu'à leurs propres chefs. Chaque tribu est en particulier soumise à un scheik, choisi parmi les premières familles. Toutes dépendent d'un chef principal appelé scheik-zabo, que distinguent le plus souvent son courage et ses vertus. C'est à l'un de ces chefs que, lors de la prise d'Alger, obéissaient les habitans des montagnes situées dans les provinces d'Alger et de Tittery. Ce chef était le fameux Ben-Zamoun, célèbre par sa réputation militaire et les désastres qu'il fit éprouver à l'armée française.

D'un caractère très belliqueux et porté à l'indépendance, les Berbers n'ont jamais été soumis

à la domination du dey d'Alger ; jamais ils ne lui ont payé le moindre tribut. Aussi ce prince et les beys qui gouvernaient ses provinces en son nom, ne pouvant rien obtenir d'eux, ont eu toujours recours à la force et à la ruse pour les forcer à contribuer. A peine leurs troupeaux étaient-ils descendus dans la plaine, les janissaires se jetaient sur eux à l'improviste, faisaient prisonniers les gardiens, et de cette façon les obligeaient à se racheter chèrement. Usant de représailles, les Berbers se répandaient dans les



villes et les mettaient au pillage ; puis, quand

les beys voisins se rendaient à Alger pour y apporter leur tribut, ils les attendaient dans des gorges et prenaient leur revanche.

Pour ce peuple, le prétexte le plus simple, le motif le plus léger devient un sujet de discorde et de guerre. Une insulte faite à une femme, un arbre coupé, un mouton enlevé, et mille autres causes semblables, le font aussitôt courir aux armes. On les voit soudain s'emparer des positions, et échanger des coups de fusil, en ayant soin de s'abriter derrière les haies ou dans d'épais fourrés. A leur tête marchent toujours leurs scheiks, et au moins un marabout, pour pacifier et mettre d'accord les deux partis, car, après quelques coups de fusil que l'éloignement rend parfaitement inutiles, les marabouts interposent leur autorité, et après avoir parlementé, l'on convient d'une espèce de traité qui porte pour condition principale que le parti offensé recevra de l'autre une indemnité quelconque. Après ces conventions, tout rentre dans l'ordre. Comme on le pense bien, ces sortes de combats

n'ont point de dangereux résultats, il ne sont, à proprement parler, qu'un semblant de guerre par lequel ils veulent montrer combien les trouve susceptibles ce qui regarde le bien ou l'honneur de leurs compatriotes.

Armés d'un long et grand fusil, d'un sabre à lame droite, et d'une paire de pistolets, les Berbers marchant au combat s'avancent, tribu par tribu, rangés autour de leur drapeau que porte un des plus braves guerriers. Avec cet armement et sans autre vêtement que leur tunique en laine ou en calicot, une calotte quelquefois et un mauvais burnous, ils ne craignent pas d'aborder l'ennemi à l'arme blanche, se portant sur lui le fusil d'une main, le yatagan de l'autre, faisant avec cette dernière arme un moulinet rapide et poussant de grands cris. Leur manière de faire la guerre est assez singulière. Au moment de l'attaque, les cavaliers fondent au galop sur l'ennemi, et les fantassins se tenant d'une main à la selle ou la queue des chevaux, sont emportés dans leur course rapide. Arrivés à une

certaine distance, les porte-drapeaux s'arrêtent : autour d'eux se groupent tous les Berbers ; ils tirent leurs coups de fusil, puis se retournent pour recharger, et s'avancent encore pour lâcher



un nouveau coup. Les cavaliers, après avoir déchargé leurs armes, prennent la fuite en se couchant sur les chevaux, les fantassins se cachent derrière les haies et les buissons. Leur système de combat se réduit à se disperser devant l'attaque de l'ennemi, et à se rallier aussitôt pour lui tomber dessus et le prendre par derrière : on peut les comparer aux guérillas espagnoles.

Malheur aux prisonniers qui tombent entre

leurs mains, ils ne leur font jamais grâce ; et, avant de leur donner la mort, ils les soumettent aux tortures les plus inouïes. Ils se livrent ensuite, sur les cadavres, à de dégoûtantes horreurs, croyant, par ce moyen, bien mériter de leurs compatriotes. Arrivés chez eux, après leurs expéditions, ils portent les têtes de leurs ennemis, et racontent leurs exploits à leurs femmes et à leurs enfans, sans oublier les raffinemens de cruauté auxquels ils se sont livrés. Le plus grand acte de courage est d'enlever un mort du champ de bataille. Près d'un cadavre s'engage toujours un combat acharné, dont l'objet est de ne pas laisser le corps au pouvoir de l'ennemi. Les femmes viennent au combat, excitent les hommes par leurs clameurs, reçoivent les blessés et leur portent secours.

Ce ne sont point seulement leurs ennemis qui se trouvent exposés à de telles cruautés. Tous les étrangers qui entrent dans leurs montagnes sont pour eux autant de victimes. La principale occupation des Berbers qui habitent le long des



A Genet fig par Fauron, Teinté par Courtin. Lith. de Villain Paris, chez J. Delahaye, éditeur, rue de Seine, 43

côtes, depuis Stora jusqu'au cap Matifoux, est d'épier les navires qui s'approchent du rivage, et si quelqu'un d'entre eux, battu par une mer furieuse, vient à se briser, ils se jettent aussitôt sur l'équipage, le massacrent et s'efforcent de piller la cargaison.

Une pareille barbarie ne peut, on le conçoit bien, dériver que d'un manque d'idées religieuses, ou du moins de principes de morale bien peu solidement établis. Et de fait, les Berbers qui vivent sur les bords des plaines, étant continuellement en contact avec les Arabes, ont embrassé l'islamisme jusqu'à un certain point; mais le reste de la nation n'a, pour ainsi dire, point de religion. Les Berbers mettent toute leur confiance dans les *marabouts*, auxquels ils rendent une espèce de culte. Ce sont des hommes plus instruits que les autres, qui ressemblent assez aux devins de village. Les habitans de la tribu dans laquelle vit un marabout ne font jamais une grande entreprise sans le consulter : il arrange les différends entre les particuliers et

même entre les tribus. Il est à la fois le méde-



cin, le juge suprême, le prophète de tous ceux qui croient en lui, car tous n'y croient pas. Suivant l'opinion que chacun professe à son égard, il a ses partisans qui le défendent et le protégent. On ne saurait croire combien ces hommes exploitent la crédulité publique, et comment, à force de s'entendre appeler le savant et le saint, ils finissent par se persuader qu'ils le sont réellement. Abd-el-Qader est un marabout.

Ces hommes mènent une vie fort austère. On les voit toujours plongés dans la médita-

tion, ou occupés à dérouler les grains d'un chapelet. Leur sainteté est héréditaire, et leurs fils sont entourés du même respect, pourvu qu'ils mettent dans leurs conduite et dans leur maintien le décorum et la gravité convenables. La plupart des marabouts se vantent d'avoir des visions et de s'entretenir avec la divinité; bien plus, quelques-uns s'arrogent la puissance des miracles, puissance que Mahomet lui-même ne s'est jamais attribuée. Ils prétendent aussi connaître l'avenir, soit par les enchantemens, soit à l'aide de l'astrologie ; mais leurs prédictions, nous n'avons pas besoin de le dire, ne sont qu'un tissu d'absurdités.

Pour tous les services qu'ils leur rendent, les Berbers font aux marabouts des cadeaux de toute nature, et ils ont pour eux la plus grande vénération. Lorsqu'ils meurent, ils leur élèvent un tombeau magnifique qu'ils ornent de leur mieux, et dans lequel ils vont, à chaque instant, consulter les mânes de celui qu'ils ont chéri et révéré pendant sa vie. Le tombeau d'un marabout

porte aussi le nom de *marabout*. Les Musulmans, les Maures, les Arabes et les Nègres, ont des marabouts comme les Berbers ; mais ces marabouts n'ont pas autant d'influence, quoiqu'ils soient encore très vénérés et jouissent de priviléges fort étendus.

Les Berbers portent à un degré excessif leur respect pour les morts. Ils ont leurs cimetières sur des plateaux élevés ; les tombes entourent ordinairement un marabout et sont couvertes de fleurs qu'ils ont le soin d'y cultiver. Nous ne pouvons rien dire de précis sur leur manière de faire les funérailles, plus tard peut-être quelque circonstance fortuite nous mettra à même de publier à ce sujet des données exactes.

Nous avons déjà dit que les femmes, chez les Berbers, vont le visage découvert et ne sont pas aussi retenues que celles des Maures et des Arabes. Nubiles de très bonne heure, à douze ans, les demoiselles sont recherchées par les jeunes gens qui leur font la cour, comme en Europe, avant de les épouser. Cependant, le mariage parmi

eux n'est qu'un véritable marché. Aussitôt qu'un jeune homme a obtenu l'aveu d'une jeune fille et qu'il veut l'épouser, il va trouver le père de celle-ci et lui fait ses propositions. Le marché est ordinairement une somme d'argent, qui varie suivant le degré d'amour et la beauté de la jeune personne, depuis 30 jusqu'à 100 boudjoux, (54 jusqu'à 180 fr.). Parfois aussi, en échange de sa fille, il lui offre un certain nombre de têtes de bétail d'une valeur équivalente. Les deux parties ne s'accordent guère qu'après avoir marchandé fort longtemps : et, de ce côté, ne sommes-nous pas, en France, un peu Qabyles? Enfin, le marché conclu, le père et le gendre se rendent ensemble auprès d'un marabout qui donne ou refuse son assentiment suivant son caprice. Comme rien ne peut se faire sans sa permission, le jeune homme est souvent obligé d'acheter encore son consentement. Lorsque toutes les difficultés sont aplanies, tous les obstacles surmontés, l'époux futur se rend chez son beau-père avec la somme d'argent ou le bé-

tail promis, sa fiancée lui est remise, il l'emmène dans sa cabane, et, sans autre cérémonie, en fait son épouse.

Aux termes de la loi, chaque Berber peut prendre quatre femmes; mais jamais au-delà. Le divorce leur est permis. Pour répudier sa femme, le mari n'a qu'à se plaindre à un marabout des griefs qu'il a contre elle, et après une admonestation du saint homme, la femme rentre chez son père, emportant simplement les habits qu'elle a sur le corps. La somme donnée par le mari, lors de son mariage, ne lui est reversible que lorsqu'un autre individu veut épouser sa femme. C'est le second mari qui rend la somme au premier. Quoique enceintes, les femmes continuent à travailler jusqu'au dernier jour de leur grossesse. A peine l'enfant est-il né, qu'elles frottent son corps avec du beurre, et qu'elles l'exposent, dans tous les sens, à l'action d'un feu violent. Par opposition, nos voisins d'outre-Manche plongent leurs nouveaux-nés dans la glace, et, de ce contraste, ne peut-on expliquer

le caractère ardent du Qabyle et le flegme glacial des Anglais ?

Les Berbers parlent un langage particulier qui se nomme *chovia* ou *chillah*. Répandu depuis l'Atlas jusque dans l'oasis de Syouhah, il n'a de rapport avec aucune des langues connues, et pourrait bien être l'ancien numide.

Cet exposé montre les traits de ressemblance frappans et nombreux que les Berbers ont avec ces anciens habitans de l'Afrique, dont



parle Salluste. Retirés sous leurs rochers, ils ont échappé aux atteintes des conquérans qui,

à différentes fois, ont envahi les plaines, et la conservation de leur indépendance, de leurs anciens usages, prouve évidemment que depuis plus de deux mille ans la civilisation n'a fait aucun progrès dans cette partie du globe.

Le caractère des Numides et des Berbers est le même : légers, turbulens et perfides. Leur manière de combattre n'a point varié, soit pour leur mélange de l'infanterie et de la cavalerie, soit pour leur système de fuite, ou bien encore pour la façon d'attaquer et de se rallier. Leurs mœurs sont également semblables : les Numides étaient sobres, les Berbers ne le sont pas moins; les Numides pouvaient prendre plusieurs femmes, la polygamie est aussi permise aux Berbers ; les Numides étaient pasteurs, les Berbers possèdent d'immenses pâturages et une grande quantité de bétail.

On croirait, en vérité, que ce peuple tout entier a renouvelé le miracle d'Épiménides, et qu'après un sommeil plusieurs fois séculaire, il se réveille au sein des mêmes habitudes de la

Genet del fig. par Duvaux. Teinté par Emeric.   Lith. de Villain   chez J. Delahaye éditeur rue de Seine 45

ABD EL KADER

vie, sous l'impression des mêmes pensées civiles, militaires et religieuses. Prenez un livre d'histoire, la guerre de Jugurtha surtout, et, ce livre à la main, promenez-vous dans toutes ces plaines, au milieu de toutes ces tribus, ce ne sera plus de l'histoire que vous lirez, ce sera le récit actuel de tout ce que vous voyez; le même costume, le même genre de vie : rien n'a changé.

Nous avons dit plus haut que les Berbers parlaient un langage particulier (le *chovia* ou *chillah*). Cette langue, qui peut être considérée comme riche, abondante, originale et assez précise pour exprimer toutes les nuances de la pensée, est de nature à piquer vivement la curiosité des savans. Elle a déjà donné lieu parmi nous à d'intéressans travaux, et, en ce moment même, elle est l'objet d'une publication importante, le *Dictionnaire français berbere*, de *Venture*, imprimé par les ordres de M. le maréchal Soult, ministre de la guerre. D'une autre part, les personnes éclairées qui ont étudié

avec soin l'état de nos possessions en Afrique, sont unanimes sur l'importance et l'opportunité d'un enseignement de cette nature.

Obligée, par les besoins de la politique et du commerce, à correspondre avec les diverses tribus Qabyles qui habitent la chaîne et le revers septentrional de l'Atlas, la France a intérêt à étudier la langue de ces peuples. De tous les moyens, l'enseignement oral est le plus prompt, le plus efficace et le plus sûr.

Quand on songe que les dialectes plus ou moins purs, ou moins mêlés d'arabe, paraissent dérivés d'une origine commune et sont susceptibles d'être ramenés, par l'analyse, à un type simple, spécial et primitif, on est frappé de l'utilité de l'enseignement du berbère, qui est parlé ou compris sur une ligne immense, de l'est à l'ouest : dans le Fezzan, dans les régions situées au midi de la régence de Tunis, sur les montagnes qui bordent au sud et à l'ouest la province de Constantine, dans les contrées qui sont actuellement le théâtre de nos

guerres en Algérie, dans les provinces de Pons, de Taradant et autres qui sont baignées par les eaux de l'Océan atlantique.

M. Villemain, ministre de l'instruction publique, a déjà donné à un jeune savant l'autorisation provisoire de professer la langue berbère à l'École royale et spéciale des langues orientales vivantes. Il a voulu montrer, par des résultats, l'utilité d'une création définitive qu'il projette, et sur laquelle les Chambres seront consultées. Le rang élevé que cette Ecole occupe parmi nos grands établissemens scientifiques, est un motif de plus pour porter devant le Parlement les questions de cette nature. Espérons que la libéralité des Chambres dotera cette Ecole d'un nouvel enseignement qui intéresse la France à tant de titres, et qui portera ses fruits dans un avenir très prochain.



LES ARABES.



arle-t-on des Arabes ? il faut distinguer s'ils sont cultivateurs ou pasteurs ; car cette différence dans le genre de vie en établit une si grande dans les mœurs et le génie, qu'ils se deviennent presque étrangers les uns aux autres. Dans le premier cas, vivant sédentaires, attachés à un même sol, et soumis à des gouvernemens réguliers, ils ont un état social qui les rapproche beaucoup de nous. Tels sont les descendans de ces conquérans qui, sous le règne

A. Genet. Fig. par Duvaux. Teinté par Emeric — Lith. de Villain. — chez J. Delahaye, éditeur, rue de Seine, 45

BORDS DU MAZAFRAN, PRES COLÉAH.

des khalifes, s'emparèrent d'une grande partie de l'Afrique, et pénétrèrent même jusqu'en Espagne. Dans le second cas, ne tenant à la terre que par un intérêt passager, transportant sans cesse leurs tentes d'un lieu à l'autre, n'étant contraints par aucunes lois, ils ont une manière d'être qui n'est ni celle des peuples policés, ni celle des sauvages, et qui, par cela même, mérite d'être étudiée. Tels sont les Bédouins, ou nomades habitans des vastes déserts qui s'étendent dans tous les états barbaresques. Quoique divisés par sociétés ou tribus indépendantes, souvent même ennemies, on peut cependant les considérer tous comme un même corps de nation. La ressemblance de leurs langues est un indice évident de cette fraternité.

Les Arabes sont d'une taille moyenne et d'une force remarquable. Leur physionomie est expressive; ils ont le regard vif et animé, le teint brun, parfois olivâtre, rarement noir comme celui des nègres; mais quand ils offrent ce caractère, c'est le seul trait de ressemblance qu'ils

aient avec cette dernière race. Le type des fem-



mes est à peu près le même que celui des hommes. Leur visage mâle est moins rond que celui des Maures; les traits en sont beaucoup plus prononcés, mais moins agréables. Leur démarche est légère, et leur geste rappelle souvent la noblesse du geste antique. Leurs cheveux sont généralement noirs.

Entreprenans et audacieux à l'excès, les Arabes marchent à l'ennemi avec assurance, et sans se livrer, comme les Berbers, à des actes de cruauté remplis de dégoût et d'horreur; ils trai-

tent rigoureusement les vaincus. Leurs habitations, fort bien construites avec des branches d'arbre liées par du ciment, et parfois consolidées par des pierres brutes, mais parfaitement ajustées l'une à l'autre, sont réunies au nombre de dix à douze, et même quelquefois de trente à quarante. Elles forment des villages entourés de haies de cactus, auxquels ils donnent le nom de *daskeras*. Au milieu du groupe se trouve la cabane du scheik ou chef de tribu, et une mosquée qui n'est autre chose qu'une loge semblable aux autres, mais construite seulement sur des dimensions plus vastes.

En parlant de ces habitations, il ne peut être question que de celles qui appartiennent aux cultivateurs, car les Bédouins habitent sous des tentes nommées *hymas*. La réunion de plusieurs de ces hymas, qui sont ordinairement rangées en cercle au nombre de dix, douze ou quinze, forme un *douar*. Ces tentes, composées d'étoffes noires ou brunes, sont de forme oblongue et soutenues par des piquets qui servent en outre,

à l'aide de crochets qu'on y enfonce, à suspendre les vêtemens, les armes, les harnais, etc. Elles sont partagées par des rideaux en plusieurs compartimens. On n'y remarque rien qui ressemble à un lit. Quand les Bédouins veulent se livrer au



repos, ils s'étendent sur une natte, dans un coin de la tente, enveloppés seulement dans leur hhaïk. Le milieu du douar est vide, et forme une espèce de cour dans laquelle on réunit les bestiaux. Ordinairement chaque famille possède deux cabanes, l'une pour son habitation particulière, et l'autre pour enfermer le bétail.

La simplicité, ou si l'on veut, la pauvreté du commun des Arabes-Bédouins, est chose très remarquable. Tous les biens d'une famille

consistent en un mobilier dont voici à peu près l'inventaire : quelques chameaux mâles et femelles, des chèvres, des poules, une jument et son harnais, une tente, une lance de treize pieds de long, un sabre courbe, un fusil, une pipe, une marmite, un moulin portatif, un seau de cuir, une poêlette à torréfier le café, une natte, quelques vêtemens, un manteau de laine noire, enfin, pour tous bijoux, quelques anneaux de verre ou d'argent, que la femme porte aux jambes et aux bras. Si rien de tout cela ne manque, le ménage est riche. Les troupeaux, qui ne coûtent rien à nourrir, fournissent un lait abondant, avec lequel on fait des fromages et du beurre, que l'on va vendre à la ville, de la viande pour les jours de fêtes, de la laine assez belle et en grande quantité. Ce qui manque au pauvre Arabe et ce qu'il désire le plus, c'est la jument. En effet, cet animal est le grand moyen de fortune : c'est avec la jument que le Bédouin va en course contre les tribus ennemies, ou en maraude dans les campagnes ou sur les chemins.

La jument est préférée au cheval, parce qu'elle ne hennit pas, qu'elle est plus docile, et qu'elle a du lait qui, dans l'occasion, apaise la soif et même la faim de son maître. Tout individu possède au moins un de ces animaux, et a pour lui tant de vénération, si nous pouvons toutefois nous exprimer ainsi, qu'il passe souvent de longues heures à le contempler. Le cheval c'est le compagnon et l'ami de l'Arabe; c'est lui qui partage ses courses aventureuses, ses voyages, ses fatigues à la guerre; c'est lui qui, rapide



comme le vent, l'enlève du milieu du danger et

le ramène au sein de sa tribu. Aussi, il faut voir quel soin un Arabe a pour son cheval; comme il lui peigne coquettement la queue et la crinière, et lui coupe les crins des jambes; puis, après qu'il l'a bien choyé et lavé, il fume sa pipe avec extase devant lui. Lorque les chevaux restent oisifs, l'herbe des pâturages où ils vont brouter tout le jour est leur seule nourriture; mais quand ils doivent travailler, l'Arabe leur donne en plus quelque peu d'orge et de la paille coupée.

Il est un fait universellement reconnu, c'est que la race des chevaux arabes est la race par excellence. Les Arabes se vantent que leurs incomparables coursiers proviennent en ligne directe des haras du grand roi Salomon. Mais la Bible contredit quelque peu cette vanité bédouine. Nous y lisons « que Salomon avait qua-
« rante mille chevaux d'attelage et douze mille
« chevaux de selle, et que ces chevaux étaient
« tirés de l'Égypte. *Educebantur equi Salomo-*
« *nis ex Ægypto.* » (Livre des Rois, chap. x,

vers. 20.) Donc, le grand roi n'avait pas de haras. En fait de production, Salomon se contentait de produire des proverbes.

Quoi qu'il en soit, la beauté et la supériorité du sang arabe ont toujours joui d'une réputation universelle et non contestée. Cette supériorité tient au culte, on peut dire presque religieux, que les Arabes professent pour leurs races chevalines, au soin vigilant qu'ils apportent à empêcher les *mésalliances*, et enfin à la régularité scrupuleuse avec laquelle sont tenus les registres de l'*état civil* de leurs chevaux. La naissance d'un poulain a toujours lieu devant six témoins, qui signent tous un acte de nativité en bonne forme. Une croyance de la religion des Arabes, c'est qu'ils attireraient sur eux et sur leur famille la colère céleste, qu'ils seraient malheureux en ce monde et punis dans l'autre, s'ils se permettaient la moindre tromperie, le moindre parjure en ce qui concerne l'âge, l'origine et les qualités d'un cheval. Les maquignons d'Europe, qui se montrent Arabes sur

tant de points, devraient bien imiter également leurs frères d'Arabie en pareil cas.

Les Arabes partagent leurs coursiers en deux castes bien distinctes, les *qàdiskis*, , ou chevaux de races inconnues, et les *qôclanis*, ou chevaux dont la généalogie est connue depuis plus de deux mille ans. Les premiers sont méprisés et employés aux travaux communs; les seconds sont exclusivement réservés à servir de chevaux de main. Les récits des voyageurs sont remplis d'anecdotes sur le courage, l'agilité et l'intelli-



gence extraordinaires de ces coursiers du désert.

Les mulets et les ânes, qui se trouvent peu nombreux sous les tentes des Arabes, servent aux travaux de l'agriculture. Le chameau, ce vaisseau du désert, comme on l'a si justement appelé, est d'une très-grande utilité aux Arabes. C'est sur le dos de cet animal qu'ils placent leurs tentes, leurs bagages, leurs femmes et leurs enfans, quand ils sont obligés de changer de gîte. Les chamelles fournissent encore une certaine quantité de lait excellent qui vient augmenter les ressources qu'offre celui des vaches et des brebis.

La situation des Arabes est sujette à de grandes vicissitudes, selon la bonne ou la mauvaise conduite de leurs chefs. Quelquefois une tribu faible s'élève et grandit, pendant qu'une autre, d'abord puissante, décline ou même s'anéantit; non que tous ses membres périssent, mais parce qu'ils s'incorporent à une autre; et ceci tient à la constitution intérieure des tribus. Chaque tribu est composée d'une ou de plusieurs familles principales, dont les membres portent le

titre de *scheiks* ou seigneurs. Ces familles représentent assez bien les patriciens de Rome et les nobles de l'Europe. L'un de ces scheiks commande en chef à tous les autres ; c'est le général de cette petite armée. Quelquefois, comme Abd-el-Qader, par exemple, il prend le titre d'*émir*, qui signifie commandant et prince. Plus il a de parens, d'enfans et d'alliés, plus il est fort et puissant. Il y joint des serviteurs, qu'il s'attache d'une manière spéciale en fournissant à tous leurs besoins. Mais, en outre, il se range autour de ce chef de petites familles qui, n'étant point assez fortes pour vivre indépendantes, ont besoin de protection et d'alliance. On distingue chaque tribu par le nom de son chef ou par celui de la famille commandante. Quand on parle de ses individus en général, on les appelle enfans d'un tel, quoiqu'ils ne soient pas réellement tous de son sang, et que lui-même soit un homme mort depuis longtemps.

Le gouvernement de cette société est tout à la fois républicain, aristocratique et même despo-

tique, sans être décidément aucun de ces états. Il est républicain, parce que le peuple y a une influence première dans toutes les affaires, et que rien ne se fait sans un commencement de majorité. Il est aristocratique, parce que les familles des scheiks ont quelques-unes des prérogatives que la force donne partout. Enfin il est despotique, parce que le scheik principal a un pouvoir indéfini et presque absolu. Quand c'est un homme de caractère, il peut porter son autorité jusqu'à l'abus; mais, dans cet abus même, il est des bornes que l'état des choses rend assez étroites. En effet, si un chef commettait une grande injustice; si, par exemple, il tuait un Arabe, il lui serait presque impossible d'en éviter la peine. Le ressentiment de l'offense n'aurait nul respect pour son titre : il subirait le talion, et s'il ne payait pas le sang, il serait infailliblement assassiné, ce qui serait facile, vu la vie simple et privée des scheiks dans le camp. S'il fatigue ses sujets par sa dureté, ils l'abandonnent et passent dans une autre tribu. Ses

propres parens profitent de ses fautes pour le déposer et s'établir à sa place. Il n'a point contre eux la ressource des troupes étrangères ; ses sujets communiquent entre eux trop aisément pour qu'il puisse les diviser d'intérêt et se faire une faction subsistante. D'ailleurs, comment la soudoyer, puisqu'il ne retire de la tribu aucune espèce d'impôt, que la plupart de ses sujets sont bornés au plus strict nécessaire, et qu'il est réduit lui-même à des propriétés assez médiocres et déjà chargées de grosses dépenses?

En effet, c'est le scheik principal qui, dans toute tribu, est chargé de défrayer les allans et les venans; c'est lui qui reçoit la visite des alliés et de quiconque a des affaires. Sur le prolongement de sa tente est un grand pavillon qui sert d'hospice à tous les étrangers et aux passans. C'est là que se tiennent les assemblées fréquentes des scheiks et des notables pour décider des campemens, des décampemens, de la paix, de la guerre, des démêlés avec nos troupes et les villages, des procès et querelles des particu-

liers, etc. A cette foule qui se succède il faut



donner le café, le pain cuit sous la cendre, le riz et quelquefois le chevreau ou le chameau rôti ; en un mot, il faut tenir table ouverte, et il est d'autant plus important d'être généreux que cette générosité porte sur des objets de nécessité première. Le crédit et la puissance dépendent de là ; l'Arabe affamé place avant toute vertu la libéralité qui le nourrit ; et ce préjugé n'est pas sans fondement, car l'expérience a prouvé que les scheiks avares n'étaient jamais des hommes à grandes vues. De là ce proverbe aussi juste que précis :

« *Main serrée, cœur étroit.* » Pour subvenir à ces dépenses, le scheik n'a que ses troupeaux, quelquefois des champs ensemencés, le casuel des villages avec les péages des chemins, et tout cela est borné. On ne doit donc pas, lorsqu'il s'agit des scheiks bédouins, attacher nos idées ordinaires aux mots de *prince* et de *seigneur;* on se rapprocherait beaucoup plus de la vérité en les comparant aux bons fermiers des pays de montagnes, dont ils ont la simplicité dans les vêtemens comme dans la vie domestique et dans les mœurs. Tel scheik qui commande à cinq cents chevaux, ne dédaigne pas de seller et de brider le sien, de lui donner l'orge et la paille hachée. Dans sa tente, c'est sa femme qui fait le café, qui bat la pâte, qui fait cuire la viande; ses filles et ses parentes lavent le linge et vont, la cruche sur la tête et le voile sur le visage, puiser l'eau à la fontaine. C'est précisément l'état dépeint par Homère, et par la Genèse dans l'histoire d'Abraham. Mais il faut avouer qu'on a de la peine à s'en faire une juste

idée, quand on ne l'a pas vu de ses propres yeux.



Chaque tribu s'approprie un terrain qui forme son domaine; elles ne diffèrent à cet égard des nations agricoles qu'en ce que ce terrain exige une étendue plus vaste pour fournir à la subsistance des troupeaux pendant toute l'année. Chacune compose un ou plusieurs camps répartis sur le pays, et qui le parcourent successivement à mesure que les troupeaux l'épuisent. De là il arrive que sur un grand espace il n'y a jamais d'habités que quelques points qui varient

d'un jour à l'autre ; mais comme l'espace entier est nécessaire à la subsistance annuelle de la tribu, quiconque y empiète est censé violer la propriété, ce qui ne diffère point du droit public des nations. Si donc une tribu ou ses sujets entrent sur un terrain étranger, ils sont traités en voleurs, en ennemis, et il y a guerre. Or, comme les tribus ont entre elles des affinités par alliance de sang ou par conventions, il s'ensuit des ligues qui rendent les guerres plus ou moins générales.

La manière d'y procéder est très-simple. Le délit connu, l'on monte à cheval, l'on cherche l'ennemi, l'on se rencontre, on parlemente. Souvent on pacifie, sinon l'on s'attaque par pelotons ou par cavaliers. On s'aborde ventre à terre, et l'on échange de nombreux coups de fusil. Rarement la victoire se dispute ; le premier choc la décide. Les vaincus fuient à bride abattue sur la plaine rase du désert ; ordinairement la nuit les dérobe au vainqueur. La tribu qui a le dessous lève le camp, s'éloigne à mar-

che forcée et cherche un asile chez les alliés. L'ennemi, satisfait, pousse les troupeaux plus loin et les fuyards reviennent à leur domaine. Mais à la suite de ces combats, il reste des motifs de haine qui perpétuent les dissensions. L'intérêt de la sûreté commune a, dès long-temps, établi chez les Arabes une loi générale qui veut que le sang de tout homme tué soit



vengé par celui de son meurtrier. Le droit en est dévolu au plus proche parent du mort. Son honneur devant les Arabes y est tellement compromis, que, s'il néglige de prendre son talion,

il est à jamais déshonoré. En conséquence, il épie l'occasion de se venger. Si son ennemi périt par des causes étrangères, il ne se tient point satisfait, et sa vengeance passe sur le plus proche parent de celui-ci.

Ces haines se transmettent comme un héritage du père aux enfans, et ne cessent que par l'extinction de l'une des races, à moins que les familles ne s'accordent en sacrifiant le coupable, ou en *rachetant le sang* pour un prix convenu en argent ou en troupeaux. Hors cette satisfaction, il n'y a ni paix, ni trève, ni alliance entre elles, ni même quelquefois entre les tribus réciproques. *Il y a du sang entre nous,* se dit-on en toute affaire, et ce mot est une barrière insurmontable. Les meurtres s'étant multipliés par le laps de temps, il est arrivé que la plupart des tribus ont des querelles, et qu'elles vivent dans un état habituel de guerre; ce qui, joint à leur genre de vie, fait des Bédouins un peuple militaire, sans qu'ils soient néanmoins avancés dans la pratique de cet art.

Les Arabes sont toujours prêts à combattre, toujours armés de pied en cap, soit dans la paix, soit dans la guerre. Ils portent le fusil



suspendu en bandoulière, le yatagan et les pistolets à la ceinture. Ils ont grand soin des harnais des chevaux, comme de tout ce qui se rattache à ces animaux favoris qu'ils montent avec une adresse singulière, et dont ils pressent le pas à l'aide de longues tiges de fer placées à leurs talons en guise d'éperons. Tout homme doit porter les armes, et dans les affaires qui semblaient promettre un pillage considérable, on a vu les femmes et les enfans former une seconde armée derrière les rangs ; mais là où le pillage ne pro-

met rien, les femmes et les enfans restent dans leurs cabanes, et les Arabes ne se rendent qu'en bien petit nombre.

La disposition de leurs camps est un rond assez irrégulier, formé par une seule ligne de tentes plus ou moins espacées. Ces tentes, tissues de poil de chèvre ou de chameau, sont noires ou brunes, et dans le lointain un tel camp ne paraît que comme des taches noires, mais l'œil perçant du Bédouin ne s'y trompe pas. Jamais il n'y a de retranchemens; les seules gardes avancées et les patrouilles sont des chiens. Les chevaux restent sellés et prêts à monter à la première alarme. Mais comme il n'y a ni ordre, ni distribution, ces camps, déjà faciles à surprendre, ne sont d'aucune défense en cas d'attaque; aussi arrive-t il chaque jour des accidens, des enlèvemens de bestiaux, et cette guerre de maraude est une de celles qui occupent davantage les Arabes.

Leur manière de combattre diffère peu de celle des Berbers, mais nous devons ajouter

quelques mots sur la manière dont les coups de fusil sont échangés. Les cavaliers arabes marchent à l'ennemi divisés en plusieurs groupes; parvenus à une certaine distance, ils se détachent au galop, successivement et en suivant une courbe excentrique. Quand ils en atteignent le point le plus éloigné, ils tirent leur coup de fusil et retournent au milieu des leurs pour charger de nouveau, en achevant de décrire la seconde moitié de la courbe. Si l'affaire devient un peu chaude, et qu'il soit nécessaire d'en venir à l'arme blanche, les cavaliers, après avoir fait



feu, font passer leur fusil dans la main gauche,

et, le yatagan au poing, ils chargent avec ardeur.

Les Arabes se livrent à ce même exercice quand ils ont à célébrer quelque fête; c'est une sorte de tournoi où chaque cavalier rivalise de force et d'adresse pour mériter les cris d'approbation des femmes qui les entourent avec leurs enfans, et qui sont prodigues de railleries pour les moins expérimentés et les moins hardis..

Ceux que leur pauvreté oblige à combattre à pied, sont armés de fusils, de carabines, de tromblons, de pistolets, de sabres, de yatagans et de massues. Ils sont assez bons piétons, et supportent avec constance la fatigue et les privations, à cause de leur tempérament naturellement sobre.

On peut dire que le commun des Bédouins vit dans une misère et une famine habituelles. Il paraîtra peu croyable parmi nous, mais il n'en est pas moins vrai que la somme ordinaire des alimens de la plupart d'entre eux ne passe pas 186 grammes (6 onces) par jour. Six ou sept

dattes trempées dans du beurre fondu, quelque peu de lait doux ou caillé suffisent à la journée d'un homme. Il se croit heureux s'il y joint quelques pincées de farine grossière ou une boulette de riz. La chair et le couscoussou sont réservés pour les grandes fêtes, et ce n'est que pour un mariage ou une mort que l'on tue un chevreau. Aux scheiks riches et généreux il appartient seulement d'égorger de jeunes chameaux, de manger du riz cuit avec de la viande. Dans sa disette, le vulgaire affamé ne dédaigne pas les plus vils alimens; de là l'usage où sont les Bédouins de manger des sauterelles, des rats, des lézards et des serpens grillés sur des broussailles; de là leurs rapines dans les champs cultivés, et leurs vols sur les chemins; de là aussi leur constitution délicate et leur corps petit et maigre, plutôt agile que vigoureux. Scrupuleux observateurs de la loi de Mahomet, on ne voit jamais les Arabes boire aucune espèce de liqueur fermentée. Malgré leur goût pour le café, ils s'en privent le plus souvent, et ce n'est qu'au

terme d'un grand voyage, en entrant dans les villes, qu'ils se permettent cette liqueur. Les



Bédouins ne mettent point de levain dans la pâte; dès qu'elle est pétrie, ils en font des gâteaux minces qu'ils font cuire sur la braise ou dans des espèces de poêles. Quand ils sont obligés de partir pour faire la guerre, ils portent un petit sac rempli de farine, afin de confectionner leur galette; ils la mangent délayée seulement avec un peu d'eau, si le temps et les ustensiles nécessaires viennent à manquer.

Ainsi restreints au plus strict nécessaire, les Arabes ont aussi peu d'industrie que de besoins; ils sont très paresseux de leur naturel. La plupart ne se donnant pas beaucoup de souci,

n'exercent aucune profession et passent une grande partie de leur vie dans une quiétude et dans une oisiveté qui rappellent le *dolce far niente* du *lazzarone*. S'ils n'ont pas quelque partie qui les appelle au dehors, ils restent des journées entières à fumer à la porte de leur tente. Ils font cependant de la pipe un usage moins fréquent que les Maures. Ils prisent un tabac très fin et très fort qu'ils préparent eux-mêmes ; et à l'exception des scheiks qui ont des tabatières de corne, d'argent et même d'or, ils remplacent cet objet de luxe par un tuyau de roseau, coupé au-dessus du nœud et bouché avec un morceau de bois à l'autre extrémité. On pourrait croire, d'après cela, que chez eux l'industrie ne peut aller que d'un pas bien lent ; mais loin de là : sans parler de l'agriculture, qu'ils entendent fort bien, ils fabriquent tous les objets nécessaires à la tribu ou à la famille dont ils font partie, excepté les armes, les munitions de guerre et les instrumens de labour, qu'ils achètent aux Berbers ou aux Maures. Ils tressent des

nattes et des paniers, harnachent leurs chevaux,



font des siéges et des ruches à miel, artistement construites avec des branches d'osier et des fragmens d'écorce d'agave. Ils filent le lin qu'ils cultivent, et en font de la toile pour leur habillement. Leur commerce consiste encore à échanger des chameaux, des chevreaux, des chevaux et du laitage contre des armes, des vêtemens, quelque peu de riz ou de blé.

Les Arabes ne connaissent point les plaisirs domestiques et la douce intimité de la famille. Ce qu'ils aiment le mieux au monde, ce sont leurs chevaux ; aussi sont-ils excellens cavaliers : on en voit ramasser une baguette à terre au grand

galop. La chasse est encore un de leurs plus grands plaisirs. Lorsqu'il s'agit de chasser un lion, tous les hommes de la même tribu doivent prendre part à l'expédition. Quand ils sont réunis, ils forment une ligne de circonvallation qui a quelquefois douze ou quinze kilomètres de circuit, et qui se resserre peu à peu. Les piétons, armés de piques, s'avancent avec leurs chiens, battent les buissons pour faire lever la bête ; les cavaliers se tiennent à quelque distance, prêts à fondre sur le lion dès qu'il paraît. Lorsque celui-ci se voit en danger, il se précipite sur le chasseur le plus proche et se laisse tailler en pièces plutôt que de lâcher prise. Dans ces vastes battues, on ne manque pas de tuer aussi bon nombre de chacals, d'hyènes et d'autres animaux sauvages.

La chasse qu'affectionnent plus particulièrement les Arabes est la chasse à l'oiseau, et la manière dont ils la font est assez singulière. Quand ils chassent au fusil, ils ne se servent pas, comme nous, de chiens pour faire lever le gibier. Ils ont une toile de leur hauteur, tendue

sur des bâtons. Cette toile est bariolée de différentes couleurs, et quelquefois même on y peint un léopard. A la hauteur des yeux se trouvent des trous destinés à éclairer la marche. C'est, couvert de cette toile, que le chasseur s'avance dans les endroits où il pense trouver du gibier. Une chose étonnante, c'est qu'à l'apparition de cette espèce de masque, les oiseaux se rassemblent en troupes nombreuses et s'arrêtent comme fascinés. Le chasseur s'approche de sa proie le



plus qu'il peut, et posant sa toile à terre, il

passe son fusil par un des trous, et d'un seul coup il abat un grand nombre d'oiseaux.

Les Arabes ont encore une autre manière de chasser la perdrix, mais elle est plus fatigante. Quand on a fait lever des perdrix deux ou trois fois, elles sont tellement lasses qu'on finit par les atteindre, si l'on y met de la persévérance. C'est ce que font les Arabes; ils les poursuivent jusqu'à ce qu'ils aient épuisé leurs forces, et quand ils parviennent à les joindre, ils se précipitent dessus et les assomment.

Premiers-nés et fondateurs de l'islamisme, les Arabes sont sincèrement attachés à cette religion, et la plupart d'entre eux pratiquent tous les devoirs qu'elle leur impose; mais il faut observer qu'il en est d'autres parmi lesquels la dévotion est singulièrement attiédie, et qui font bien rarement toutes les ablutions ordonnées par le prophète. Superstitieux à l'excès, ils suspendent au cou de leurs enfans l'image d'une main ouverte, et ils en représentent aussi sur leurs bateaux et sur leurs maisons, comme un

talisman contre les mauvais génies. Cette coutume provient sans doute de ce que le nombre cinq est regardé chez eux comme un nombre fatal. « *Cinq dans les yeux* ! » est une imprécation sardonique qu'ils emploient souvent. Les personnes d'un âge mûr portent toujours sur elles un petit morceau de parchemin sur lequel est transcrit un passage du Qoran ; elles le placent sur leur poitrine ou dans leur bonnet, et prétendent se garantir ainsi de tout maléfice et de tout accident. Les Arabes sont tellement persuadés de l'efficacité de ces amulettes, qu'ils vont jusqu'à en suspendre au cou de leurs animaux domestiques.

Leur vénération pour toute personne avancée en âge est vraiment remarquable. On voit rarement un mendiant arabe, aveugle ou perclus, qui ne soit accompagné d'un ou de deux jeunes gens qui lui servent de guide et tendent pour lui la main. Les cimetières sont généralement négligés, mais ceci doit dépendre de la vie nomade de ces peuples : ils sont disposés ordinai-

rement autour d'un marabout, et les tombes sont recouvertes de broussailles qui projettent leur ombre au-dessus. Si un guerrier vient à mourir, ses parens et ses amis, montés à cheval, viennent pendant huit jours, au soleil levant, se placer autour de la tombe, durant à peu près vingt minutes, et prier pour le défunt. Sur le champ de bataille, il n'est pas de péril que les Arabes n'affrontent pour enlever à l'ennemi les cadavres de leurs compagnons; à l'aide de crampons de fer, attachés à une petite corde



qu'ils jettent sans descendre de cheval, ils ac-

A. Genet Fig par Duvaux teinté par Emeric   Lith. de Villain   chez DelaHaye éditeur, rue de Seine. 45



crochent les morts et les emportent avec eux dans leur fuite rapide. Cette coutume d'enlever les cadavres tient à une idée superstitieuse qui les porte à croire que tout musulman enseveli par un chrétien ne saurait être reçu en paradis. Une autre singularité digne d'observation, et que des faits nombreux ont montré, pendant la campagne, tenir encore aux idées religieuses, c'est la répugnance qu'ils témoignent pour se faire amputer un membre, même lorsque la blessure pourrait causer la mort. « Le corps que » nous tenons de Dieu, disent les Arabes, ne » nous appartient pas plus que la vie qu'il nous a » donnée; nous ne pouvons disposer ni de l'un » ni de l'autre. Couper une partie de notre corps » est un sacrilége dont notre vie ne peut pas dé- » pendre; car le terme de cette vie est fixé par » la Providence, et Dieu n'a donné aux hommes » ni le droit de l'abréger, ni le pouvoir de la » prolonger »

Le costume des Arabes est le même que celui des Berbers. Ils portent l'hhaïk et le burnous;

seulement quelques-uns portent sous l'hhaïk une espèce de veste très-étroite qui ressemble à la tunique des Romains. Jl y en a à manches et sans manches. Lorsqu'ils travaillent, ils ne gardent le plus souvent que ce vêtement. Ils portent des ceintures de laine artistement travaillées, et qui leur font plusieurs fois le tour du corps. L'un des bouts est disposé de manière à servir de bourse, et les Arabes y suspendent leur poignard, Les écrivains y adaptent leur écritoire. Les scheiks, mieux vêtus que le reste du peuple, portent une chemise de toile, s'envelop-



pent la tête de voiles de mousseline, et cou-

vrent même leurs jambes et leurs pieds de culottes larges et de bottes rouges. Ils ont par dessus ces vêtemens un burnous de couleur rouge ou bleue, avec des tresses de soie à la couture de devant, et une grande houppe de laine ou de soie au haut du capuchon; quelques-uns ont ces ornemens en or. Les Arabes ne portent pas de babouches; ils entourent leurs pieds de lanières de peau de vache ou de bœuf dont le poil est en dehors, et qu'ils font tenir à l'aide d'une petite corde d'écorce attachée à leur jambe; mais la plupart se dispensent encore de cette espèce de chaussure, et vont continuellement pieds-nus. Ils n'ont point de coiffure; le capuchon du burnous ou celui de l'hhaïk leur en tient lieu, et ils ont soin de se raser la tête, laissant seulement croître la barbe.

Les femmes des Arabes distingués par leur fortune sont habillées fort noblement; elles portent des chemises de toile très fine, des caleçons, et une espèce de veste de soie par dessus laquelle elles mettent une longue robe de cou-

leur qui va à mi-jambe et dont les manches sont extrêmement larges. Lorsqu'elles doivent paraître en habits de cérémonie, elles jettent sur elles un long manteau, ordinairement de couleur rouge ou bleue, dont elles attachent les deux bouts sur les épaules avec des agrafes d'argent; elles ont des anneaux de même métal aux oreilles, aux doigts, aux bras et au bas des jambes.

Les femmes des Bédouins sont généralement laides; elles se tatouent et se peignent la figure, la poitrine, les pieds et les mains en bleu, ce qui, joint à la malpropreté dans laquelle elles croupissent et à la couleur de suie de leur peau, contribue encore davantage à les rendre horribles. Elles regardent comme un ornement, ou plutôt comme le cachet national, les dessins variés, dont quelques-uns sont d'un bon goût. Ces espèces de broderies, qu'elles font pénétrer dans la chair avec une aiguille faite exprès, et dont la marque est inaltérable, ne représentent jamais des êtres animés, mais des fleurs, des arabesques, des croissans, ou le cimeterre à deux

tranchans d'Ali. Elles vont à visage découvert, et ce n'est que lorsqu'elles se mettent en voyage avec leurs maris, ou qu'elles ont des courses un peu longues à faire, qu'elles se couvrent la partie inférieure de la figure avec un morceau de linge. Leur habillement ne se compose que d'une chemise en laine blanche, fort longue, à manches courtes; une corde, ordinairement en crin noir, leur sert de ceinture et ramasse les plis de la robe autour des hanches.

Les cheveux des Bédouines, roulés sur la tête, sont entourés d'un gros cordon rouge formant trois ou quatre spirales qui simulent un turban; le plus souvent quatre longues mèches de cheveux viennent tomber sur les épaules, tandis que plusieurs autres plus petites descendent sur le front et sur les tempes, terminées et entrelacées de rubans rouges auxquels sont suspendues des pièces de monnaies. Leur chemise de laine venant carrément s'attacher sur la poitrine comme un tablier, est retenue des deux côtés par une énorme épingle en cuivre passant dans un grand

anneau de même métal : des boucles également en cuivre, et d'une dimension extraordinaire, pendent à leurs oreilles.

Ces femmes ont l'air abattu, misérable, et paraissent vieilles avant l'âge; cependant on voit un assez grand nombre de jeunes filles de douze à quinze ans, dont la beauté est régulière.

Les états barbaresques ne sont pas, certes, comme on le dit de Paris, le paradis des femmes : que de fois, en voyant une pauvre Bédouine portant sur le dos son enfant, sur les épaules les piquets et la tente, et à la main le chaudron et l'écuelle au couscoussou, marchant péniblement courbée, nu-pieds dans le sable du désert, et suffoquée par une chaleur de 30 degrés, pendant que le mari, monté sur son cheval, le fusil au dos, fume tranquillement sa pipe et se contente de hâter le pas des chameaux et des ânes; combien de fois, dis-je, ai-je désiré qu'une de nos petites maîtresses, une de celles qui sonnent leur femme de chambre pour ramasser le mouchoir tombé à leurs pieds, pût être témoin

d'un si douloureux spectacle. Ou bien encore, j'aurais voulu voir une de ces femmes altières qui, voulant dominer envers et contre tous, commandent et ordonnent avec aigreur, assister à l'arrivée d'une Bédouine dans sa tente : l'Arabe descend de son coursier haletant et poudreux ; sa femme, qui l'a attendu avec impatience, le débarrasse de son fusil, tient la bride de la monture pendant que son maître met pied à terre ; c'est elle qui débride, qui rentre la selle, va la suspendre à sa place, revient attacher le cheval à un piquet, et le premier soin du mari est d'allumer sa pipe et de se jeter sur sa natte. Mais le rôle de la femme n'est pas fini : bientôt elle apporte une bassine en bois pleine d'eau, y plonge et lave les pieds de son mari ; ensuite elle prépare le repas du soir et va se retirer seule dans un coin de la tente, tandis que celui-ci, négligemment accroupi, satisfait son appétit, sans daigner récompenser tant de zèle, même par une invitation à partager son repas. Les Bédouines sont chargées de tous les travaux les

plus pénibles, y cpmpris ceux du labourage.

Passionné pour les femmes, l'Arabe recherche la sensation plus que le sentiment. Sans honte, l'homme s'attache à l'homme, et plus d'un d'entre eux a commis au moins une fois en sa vie la faute dont parle Moïse aux chap. 18 et 31, vers. 23 et 15 du Lévitique. Les femmes se montrent dans leurs mœurs peut être plus relâchées encore. Le mariage, dans le fond, n'est qu'une espèce de marché conclu entre le père et le gendre futur, et confirmé par le qadi ou le chef de la tribu.

Les jeunes filles n'étant point voilées, les préliminaires sont assez faciles. Ainsi les jeunes gens peuvent faire la cour aux filles et tâcher de se faire aimer avant de contracter un lien. De cette façon, on trouve parmi les Arabes quelques femmes cruelles, comme partout du reste, et leur dédain forme ordinairement le fond d'une plainte modulée, d'un récit d'amour que les Arabes chantent presque continuelle-

ment, soit en voyageant, soit en surveillant leurs troupeaux. Les époux en général sont fiancés un an d'avance. Le matin du jour fixé pour la cérémonie nuptiale, la musique de la ville ou de la tribu, qui consiste le plus souvent en une cornemuse et des tambours de basques, va donner une sérénade à la jeune fille, et ensuite au jeune homme. Celui-ci alors commence une



longue promenade par les rues, splendidement

habillé, et suivi d'une grande partie de la population. Pendant ce temps là, les dames parées de leurs plus beaux atours se rendent à la maison de la fiancée, et se placent, ainsi que la future, aux fenêtres qui regardent dans la cour. Les présens de noce, les vêtemens, les chemises, pantalons, châles etc..., sont suspendus du haut en bas de la maison pour montrer l'opulence des époux.

Alors on permet aux jeunes chefs arabes de venir présenter leurs hommages à la future. Ils sont précédés par leur musique, et deux femmes dansant avec beaucoup de dignité un pas lent, les introduisent dans la cour jusque sous la fenêtre où se tient la jeune fille. Les dames saluent leur arrivée par des cris de joie; et ils rendent ce salut en portant la main droite sur la poitrine. Précédés des matrones, ils font lentement le tour de la cour, prenant le temps d'examiner les beautés qui les environnent, et il y en a peu d'assez cruelles pour tenir leur voile tout-à-fait baissé. Il est difficile de rencontrer nulle

part ailleurs un assemblage d'yeux plus noirs, de dents plus blanches.

Après avoir fait le tour de la cour, chaque homme remet son cadeau à l'une des danseuses qui le montre à la compagnie, et il est accueilli par des applaudissemens proportionnés à sa valeur.

Quand cette cérémonie est terminée, l'épouse se dispose à quitter la maison de son père. On lui amène à cet effet un chameau qui porte sur son dos une espèce de fauteuil d'osier recouvert de châles et de fourrures. La jeune femme se place sur ce siége de manière à voir devant elle et à ne pouvoir être vue par les gens du cortège. On la conduit ainsi hors de la ville ou du camp où elle est attendue par une foule nombreuse de gens à pied et à cheval, armés de fusils ou de pistolets. Tous, par petits détachemens de trois ou quatre passent et repassent avec rapidité près du chameau, déchargent leurs fusils aux oreilles de la jeune fille. Il y a réellement de quoi trembler pour celle-ci ; mais c'est un honneur qui lui fait oublier le danger.

On fait ainsi trois fois le tour de la ville, et de temps à autre, quelques accidens viennent égayer cette marche triomphante. Souvent le futur cherche à approcher de sa belle, mais au grand amusement des spectateurs, il est repoussé par les négresses qui entourent le chameau, et qui, dès qu'elles l'aperçoivent, lui barrent le chemin en poussant de grands cris. Pendant ce temps, les décharges ne discontinuent pas.

Enfin on arrive à la demeure de l'époux. L'usage veut que la fiancée joue la surprise, longtemps elle refuse de descendre de son chameau. Pendant cette espèce de lutte, les femmes poussent des hurlemens, les hommes battent des mains. Elle se décide pourtant et entre dans la demeure de son époux. Alors les deux fiancés se mettent réciproquement un morceau de sucre dans la bouche, et la cérémonie est ainsi terminée.

Nous avons emprunté à l'Anglais Denham les cérémonies de ce mariage arabe auquel il avait

assisté, il y a quelques années. Le 22 novembre dernier, le hasard me rendit témoin d'une noce de Bédouins aux environs de Bone. La fille d'un chef de tribu venait de se marier, on nous invita à la cérémonie qui devait suivre cette union. Nous acceptâmes, mais par précaution, nous crûmes devoir nous munir de pistolets. L'Arabe qui était venu nous porter l'invitation nous conduisit au milieu d'un ravin où se trouvaient réunis un grand nombre de compatriotes. Une fois le mariage fait, les époux s'étaient séparés aussitôt, le mari pour retourner à sa demeure éloignée de quatre kilomètres, et sa femme pour rentrer dans la sienne à l'endroit même où l'on venait de se réunir. Les arbres étaient tous illuminés de petites bougies de cinq centimes et la terre couverte de tapis.

On nous reçut avec empressement et l'on nous fit asseoir auprès des vieillards, ce qui est une marque d'honneur. Les femmes, au nombre d'environ soixante, étaient placées à notre gauche, et les hommes, qui n'étaient pas plus

d'une vingtaine, à notre droite. Le plus ancien des vieillards haranguait l'assemblée quand nous arrivâmes ; il cessa immédiatement de parler, et lorsque nous fumes assis, il fit un signe, et tous les hommes poussant des cris pareils au hennissement des chevaux, se levèrent et coururent vers la cabane de la mariée. Ils y entrèrent en hurlant, ressortirent un moment après, toujours en poussant des cris et vinrent reprendre leur poste. Un seul est resté près de la cabane; quand il a vu tous ses compagnons assis, il a fait un signal et la musique a commencé. Les instrumens étaient des trompettes, des flûtes et des hautbois. Un moment après, le même Arabe est sorti de la cabane, portant la mariée sur ses épaules, il est allé en courant jusqu'à l'assemblée, a fait en passant une génuflexion devant les vieillards, puis est venu déposer la mariée au milieu des femmes. Aussitôt les hommes se sont levés, et ont quitté la place en courant.

La mariée n'avait pas de voile; l'ensemble de ses traits était assez joli, son teint avait la blan-



A Genet del fig. par Duvaux Teinté par Emeric — Lith. de Villain. — chez J Delahaye éditeur, rue de Seine 45.

ARC DE TRIOMPHE ROMAIN A DJIMMILAH.

cheur du lait, ce qui est assez rare dans l'Algérie. Elle portait une espèce de tunique qui laissait à découvert le sein droit. Sa chevelure était noire, et ses mains très bien faites. Quand elle fut au milieu des femmes, la plus âgée lui parla pendant longtemps, puis la nouvelle épouse étendit les bras, et on la déshabilla complétement pour la couvrir de vêtemens brodés et dorés qui lui avaient été donnés par son mari. Pendant cette opération, les vieillards avaient tourné le dos aux femmes, on de-



vine bien pourquoi, et nous avaient invités à

suivre leur exemple, ce que nous fîmes tous, non peut-être sans jeter de temps à autre quelques regards curieux et malins sur la nouvelle mariée. On nous le pardonnera sans doute, en faveur du tableau de mœurs que notre position nous faisait un devoir de ne point négliger.

La toilette terminée, les hommes rentrèrent portant un plat qui contenait une espèce de boue que l'on étendit avec beaucoup de soin sur les avant-bras de la mariée, puis les vieillards donnèrent quatre anneaux, deux en or pour les poignets, et deux en argent pour les chevilles des pieds, et quand ils eurent été mis à leur place, une femme posa sur la tête de la jeune fille un grand voile que celle-ci fit aussitôt tomber sur son visage.

Alors commencèrent les chants ou plutôt les hurlemens et les danses. La mariée ne prit aucune part à ce dernier amusement; elle était assise toute seule sur un tapis, et l'on venait sauter devant elle. A dix heures du soir, on la ramena dans sa cabane, et le lendemain on devait

l'accompagner chez son mari, où les femmes pleurèrent à chaudes larmes en la quittant. Après son départ, commença le festin composé de couscoussou, de riz et de viande. Nous ne crûmes pas devoir y prendre part, et après avoir fait seller nos chevaux, nous partîmes au milieu des politesses dont toute la noce nous accablait.

Les Arabes peuvent répudier leurs femmes, mais ce cas arrive rarement, et la plupart des divorces qui ont lieu se font avec le plein consentement des parties. Une femme passe souvent dans les bras de trois ou quatre maris différens. Les femmes arabes sont généralement assez maigres et peu propres. On est porté à croire que si elles ne négligeaient pas les ablutions, commandées par le prophète, elles ne pourraient qu'y gagner sans doute. D'après cela, il ne faut pas penser que la maigreur et la malpropreté soient des causes suffisantes de divorce, comme chez les Maures, car ils seraient un peu plus fréquens.

A juste raison, on reproche aux Arabes une étrange dureté de cœur. Leurs sentimens affectueux ne s'étendent guère hors du cercle de la famille : rarement ils les appliquent à leurs nationaux, presque jamais à leurs co-religionnaires indistinctement. Quand ils ont fait l'aumône ou toute autre manifestation de charité, ce n'est pas par bienveillance, ce n'est pas par compassion pour l'être qui en est l'objet, c'est uniquement pour obéir à un précepte de leur religion. Ils sont ordinairement complétement indifférens à la douleur des autres; trouvent-ils un homme blessé ou malade sur leur route, ils passent à côté de lui sans lui donner le moindre signe de pitié. A l'appui de cette opinion, basée d'ailleurs sur un grand nombre de faits dont j'ai été témoin, je livre le suivant à l'appréciation du lecteur :

En 1839, une centaine d'Arabes des environs d'Alger étaient venus ensemble faire fête à la ville; en s'en retournant, l'un d'entre eux est renversé en face des magasins à fourrages par

une prolonge lourdement chargée. Les roues lui passent obliquement sur les jambes et lui brisent les os depuis les genoux jusqu'aux pieds. Des lambeaux de peau et de chair traînaient à terre, comme une guêtre ou un bas que l'on tire à demi en commençant par le haut. La douleur était atroce, le malheureux implorait la compassion de ses amis, au nom de la religion et de ce qu'ils avaient de plus cher. Pour toute grâce, il demandait à être mis sur une monture et transporté chez lui. Que font ces hommes, tous de la même tribu que le blessé? Ils s'approchent de lui, lui disent que Dieu est grand, et s'éloignent sans être émus de ses cris et de ses supplications. Aucun de ceux qui étaient montés ne voulut lui prêter sa mule ou son cheval, pour ne pas être forcé d'aller lui-même à pied pendant quelques kilomètres.

A les juger sur les apparences, on les croit bons et compâtissans. En les examinant avec attention, on reconnaît bientôt que ces signes de bonté et de bienveillance ne sont qu'une forme

extérieure arrêtée et réglée d'avance par la religion ou l'habitude : le cœur n'y est pour rien. Quand une mort arrive et que vous les voyez se frapper la tête de désespoir, soupirer avec angoisses, que leurs femmes poussent des cris lamentables, se meurtrissent à coups d'ongles et de poings le sein et le visage, ne croyez pas qu'il y ait dans tout cela une idée de compassion, un regret pour le décédé. C'est là une affaire d'usage. Il faut donner des signes de douleur « parce qu'un homme ne doit pas mourir comme un chien, sans laisser de regrets parmi les siens. » Une fois mis en terre, ils ne songent pas plus à l'individu que s'il n'avait jamais existé.

Depuis quelques années, il y a eu à Alger et dans les communes voisines grand nombre d'accidens provenant des démolitions, constructions et autres travaux entrepris par les particuliers. A plusieurs reprises différentes, cinq ou six Arabes ou autres indigènes, Mozabites, Biskeris, Nègres, ont été engloutis à la fois sous les

éboulemens de terres ou de décombres des maisons. Dans ces circonstances, je n'ai jamais vu une seule fois les Arabes, je ne dis pas se dévouer, mais seulement tenter le plus léger effort pour sauver les victimes, fussent-elles même de leurs parens. Cette coupable indifférence provient, selon toute probalité, de leur état social et de leur soumission aveugle au dogme de la fatalité.

L'hospitalité, dont les droits devraient être sacrés dans tous les pays et chez tous les peuples, n'est plus qu'un nom chez les Arabes, la protection du scheik n'est pas même suffisante pour préserver du vol les voyageurs qui sont forcés de s'arrêter parmi eux. Aussi avec cette détestable passion, voit-on une grande quantité d'Arabes infester la plaine pour faire main-basse sur les caravanes. Tout le territoire de l'Algérie est couvert de ces Bédouins qui pillent leurs compatriotes eux-mêmes au retour de leurs marchés. Dans leurs divers rapports avec les peuples d'une autre souche ou d'une autre

religion que la leur, les Arabes ne se font aucun



scrupule d'employer la fraude, la fourberie et le mensonge. Presque toujours ils se montrent inquiets, et bien souvent plus on leur fait de bien, plus ils deviennent exigeans.

La vie nomade des Bédouins les a garantis des révolutions qui se sont opérées dans les mœurs des habitans des villes, et un grand nombre de leurs usages se sont conservés intacts et tels que le mentionne l'histoire sacrée. Quand deux Bédoins se rencontrent, ils s'abordent en se di-

sant, comme leurs pères, *Salem-alekum*, la paix soit avec vous. Pour se saluer mutuellement, le geste le plus ordinaire est de mettre sa main droite sur sa poitrine. Les amis se baisent réciproquement la main, la tête ou l'épaule. Dans les grandes occasions, les femmes baisent aussi la main de leur mari en le saluant. Les inférieurs baisent les pieds, les genoux ou les habits de leurs supérieurs, les enfans baisent la tête de leurs parens. Disons en passant que de la salutation arabe : *Salem-alekum* est dérivé notre mot français *salamalec*.

Les Arabes, chez lesquels, à une certaine époque, semble s'être retirée la civilisation, sont aujourd'hui pour la plupart fort ignorans. Leur vie errante leur permet peu de s'occuper de sciences. Ils n'ont aucune notion de l'arithmétique ni de l'algèbre, bien que ce soit à leurs ancêtres que l'Europe soit redevable de l'invention de l'une de ces sciences et des caractères de l'autre. Leurs marchands ont une singulière manière de compter : ils mettent leurs mains

dans leurs manches, et se les touchant alterna



tivement d'après certaines combinaisons, ils se communiquent leurs calculs sans se dire un mot, sans que personne s'en aperçoive. Les chiffres sont un des talismans de leurs *thalebs* (savans), qui se vantent de pouvoir, en les combinant de certaines manières, découvrir les choses les plus secrètes, faire et rompre tous les charmes, enfin opérer tous les miracles de la sorcellerie.

Ces peuples possédent quelques instrumens de musique, mais ils ne notent pas leurs airs, et ils jouent rarement en partie. Les Bédouins n'ont, pour ainsi dire, qu'un seul air approprié à leurs grossiers instrumens qui sont au nombre de trois : l'*arabebbah*, vessie à laquelle est assujétie une corde ; le *gaspah*, espèce de chalumeau ouvert aux deux bouts et percé de trois ou quatre trous, et le *tarr*, composé d'un cercle sur lequel est tendu un parchemin ; c'est notre tambour de basque. Ils jouent de ce dernier instrument avec beaucoup d'adresse et d'agilité, le frappant tour-à-tour avec les doigts, le dos et la



paume de la main. Chaque stance de leurs

chansons est précédée d'une sorte de prélude exécuté sur l'*arabebbah*, et le chant est accompagné par le *gaspah*.

Les Arabes n'ont que peu de livres. Toute leur littérature consiste à réciter des contes et des histoires dans le genre des *Mille-et-une nuits*. Ils ont une passion particulière pour ces narrations; elles remplissent une grande partie de leurs loisirs, qui sont très longs. Le soir, ils s'asseient à terre au seuil de leurs tentes ou sous leur couvert, s'il fait froid, et là, rangés en cercle autour d'un petit feu de fiente, la pipe à la bouche, et les jambes croisées, ils commencent à rêver en silence. Puis, à l'improviste, quelqu'un débute par un : *Il y avait au temps passé*, et il continue jusqu'à la fin les aventures d'un jeune scheik et d'une jeune Bédouine. Il raconte comment le jeune homme aperçut d'abord sa maîtresse à la dérobée, et comment il en devint éperdument amoureux. Il dépeint trait par trait la jeune beauté, vante ses yeux noirs, grands et doux comme ceux d'une gazelle, son

regard mélancolique et passionné, ses sourcils comme deux arcs d'ébène, sa taille droite et souple comme une lance. Il n'omet ni sa démarche légère comme celle d'une jeune pouline, nï ses paupières noircies de *q'hhol*, ni ses lèvres peintes de bleu, ni ses ongles teints de *hennah* couleur d'or, ni sa gorge semblable à une couple de grenades, ni ses paroles douces comme le miel. Il conte le martyre du jeune amant *qui se consume tellement de désirs et d'amour, que son corps ne donne plus d'ombre.* Enfin, après avoir détaillé ses tentatives pour voir sa maîtresse, les obstacles des parens les enlèvemens des ennemis, la captivité survenue aux deux amans, etc..., il termine, à la satisfaction de l'auditoire, par les ramener unis et heureux à la tente paternelle; et chacun de payer à son éloquence le tribut d'éloges qu'il a mérité. Les Bédouins ont aussi des chansons d'amour qui ont beaucoup plus de naturel et de sentiment que celles des Turcs et des habitans des villes, sans doute parce que ceux-là, ayant des mœurs chas-

tes, connaissent l'amour, pendant que ceux-ci, livrés à la débauche, ne connaissent que la jouissance.

Les Arabes de la province de Constantine diffèrent beaucoup de ceux qui habitent les autres parties de l'Algérie. Langage, mœurs, caractère, instruction, tout chez eux fait contraste avec ce qui s'observe ailleurs. Au premier abord, on est étonné de trouver que les nuances qui distinguent ainsi les fractions d'un même peuple soient en rapport parfait avec la position géographique que ces diverses fractions occupent. A l'ouest, par exemple, l'Arabe est ignorant, grossier, belliqueux, rude dans la prononciation de son idiôme local, qui s'est plus altéré qu'aucun autre, tandis que les populations de l'est donnent lieu à des remarques diamétralement opposées. Pour bien se rendre compte de ce fait singulier, il faut se rappeler la manière dont s'est opérée la conquête musulmane. Celle-ci a procédé d'orient en occident, et, ainsi qu'il arrive aux entreprises de cette nature, les plus

hardis, les plus vigoureux se sont le plus avancés. C'est de la sorte qu'une audacieuse avant-garde a poussé jusqu'à l'Océan; mais, plus éloignée que le reste de la nation du point commun de départ, elle s'est engagée plus profondément dans l'élément de résistance; elle a eu à soutenir des luttes plus longues, plus acharnées. On conçoit qu'un pareil état d'hostilité, favorable à la conservation de l'esprit belliqueux, ait eu une influence fâcheuse pour tout ce qui se rattache à l'instruction, au langage et aux manières. Les enfans perdus de la conquête ont donc beaucoup dégénéré à cet égard, et parce qu'ils étaient à une plus grande distance que leurs compatriotes de l'Arabie, source des lumières nationales, et parce qu'ils se trouvaient plus complètement en contact avec la rude et farouche population des Berbers, les anciens maîtres du *Morhereb*.

Enfin, comme la domination romaine s'était d'abord établie dans la partie orientale de l'Afrique du nord, et y avait naturellement jeté de

plus profondes racines, puisque son séjour y avait été plus prolongé que dans l'ouest ; comme d'une autre part, les Vandales étaient venus de l'occident, et que leur fureur dévastatrice n'avait commencé à faiblir que sous les murs de Carthage, il paraît résulter de la combinaison de ces deux causes agissant en sens inverse, l'une pour créer, l'autre pour détruire, que les provinces de l'est étaient, au moment de la conquête arabe, les moins déchues de l'antique splendeur. Et c'est en effet de ce côté que, de nos



jours, on trouve encore le plus de vestiges de la



A Genet del fig par Duvaux Teinté par Emerie — Lith. de Villain — chez J. Délahaye éditeur, rue de Seine, 45

TLEMSEN (1836)

puissance du peuple-roi. Il est donc permis de croire que, dans cette région favorisée, la vue des restes imposans de la grandeur romaine, l'influence d'une civilisation toujours debout malgré les atteintes des Barbares, ont dû contribuer à adoucir les vainqueurs arabes qui s'y étaient fixés, et en triompher en quelque sorte à leur tour par l'ascendant d'une supériorité intellectuelle incontestable, de la même manière que les Vandales avaient été polis avant eux. L'étude de la littérature arabe met d'ailleurs hors de doute le fait de cette conquête de l'intelligence. Logique, médecine, géométrie, etc..., les Musulmans ont tout emprunté aux Grecs et aux Romains. C'est principalement sous Haroun-el-Rachid et el-Mamoun, son fils, que cet hommage fut rendu aux vaincus par leurs vainqueurs.

Chez les Arabes de la province de Constantine, la politesse des manières répond à la douceur du langage ; ils sont aussi plus disposés que leurs compatriotes de l'ouest à bien accueillir les chrétiens. Les rapides progrès que notre do-

mination a faits dans leurs contrées démontrent ce fait jusqu'à l'évidence. En revanche, on ne trouve pas chez eux le caractère guerrier des tribus de la province d'Oran, et quiconque aura été dans le cas de comparer, sur le champ de bataille, ces deux nuances d'une même nation, aura pu reconnaître la notable différence qui existe entre elles sous le rapport du courage militaire. Les récits de nos expéditions prouvent ce que nous avançons ici.

La culturedu blé, du seigle et de l'orge occupe beaucoup les Arabes; mais cependant il ne faut pas croire que toutes les tribus s'y livrent spécialement, car elles ne demeurent d'ordinaire dans un endroit que tout autant qu'il contient encore de l'eau et des pâturages. Quand les pâturages commencent à s'épuiser autour d'un douar, on plie les tentes, on charge tout son bien sur les chameaux, et la tribu s'en va chercher une autre oasis. Bien plus, après avoir semé, elles se retirent et ne reviennent que pour faire la moisson, et une fois la récolte terminée,

le grain battu et enlevé, elles partent de nouveau



sans payer aucune espèce d'impôt, ni même le prix du fermage. Cette manière d'agir offre nécessairement un bénéfice net.

Les tribus des vrais cultivateurs vivent sous des cabanes et sont répandues dans la plaine de la Mitidja; elles sèment et récoltent du blé, de l'orge, du seigle, du sarrasin, des pois, des lentilles et quelque peu de maïs. On voit aussi quelques pieds de vigne et des arbres fruitiers autour des *douairs* et des *daskéras*. Les jardins

renferment des citrouilles, des concombres, des melons, des tomates et des poivres longs, dont on fait une consommation assez considérable à défaut d'autre épicerie.

On voit d'après cela quelles sont les denrées que les Arabes peuvent transporter sur les marchés qu'ils fréquentent : des fromages, du beurre, de la volaille et même du gibier, les peaux des bêtes féroces qu'ils chassent fréquemment et dont ils tirent un excellent parti, ainsi que des plumes d'autruche; ils vendent de même les jeunes têtes de leurs bestiaux. Au retour de ces marchés, ils rapportent dans leurs tentes quelques morceaux d'étoffe, des souliers, des couteaux et d'autres objets en fer, mais surtout de la poudre et des armes, quand ils sont assez heureux pour s'en procurer; du reste, ils n'emploient jamais tout l'argent qu'ils ont retiré de leurs marchandises. Tenaillés par l'avarice et esclaves d'une manie bizarre, ils emportent chez eux la plus grande partie de l'argent et l'enfouissent; et il ne faut pas croire que ce soient seu-

lement quelques hommes qui agissent ainsi, c'est un travers général et commun au peuple et aux nobles de la tribu, quels que soient leur rang et leur instruction. C'est le même travers que nous avons reconnu chez les Berbers.

Le célèbre Joinville, l'ami, le compagnon d'armes et l'historien du roi saint Louis, a ainsi dépeint les Bédouins dans ses Mémoires :

« Les Béduyns doncques sont gens qui vivent
« avec les Sarrasins, mais ils tiennent une autre
« manière et façon de vivre, car les Béduyns ne
« croient pas en Mahomet comme font les Sar-
« rasins, mais ils tiennent et gardent la loi Héli
« (*la loi d'Ali*) qu'ils disent être oncle de Ma-
« homet. Ils se tiennent aucunes fois dans les
« montagnes et déserts, et croient fermement
« entre eux que si l'un d'eux endure la mort
« pour son seigneur ou pour quelque autre
« bonne intention, que son âme va en un autre
« meilleur corps et plus parfait, et est plus à son
« aise dans ce corps qu'elle n'était auparavant.
« Au moyen de quoi ils ne font faute de s'offrir

« à la mort par le commandement de leurs an-
« ciens et supérieurs. Ils n'ont ni ville, ni cité
« où ils puissent se retirer, mais demeurent
« toujours au champ ou dans les déserts, et
« quand il fait un mauvais temps, ils fichent par
« terre une façon d'habitacle qui est faite de
« tonnes et de cercles liés à des perches, ainsi
« que font les femmes quand elles font sécher
« leur lessive, et par-dessus ces cercles et per-
« ches, ils jettent des peaux de grands moutons.
« Ceux qui suivent les guerres sont communé-
« ment à cheval, et, le soir, ils tiennent leurs
« chevaux auprès d'eux, et ne font que leur
« ôter les brides et les laissent paître sur l'herbe
« sans leur donner autre chose : ils ne sont ja-
« mais armés (*ils ne portent pas d'armes dé-*
« *fensives*) quand ils vont combattre, pour ce
« qu'ils disent que nul ne peut mourir qu'un
« certain jour qui lui est ordonné, et à cette
« cause ils ont une façon entr'eux, que quand
« ils veulent maudire leurs enfans, ils leur di-
« sent en cette manière : « Tu sois maudit,

« comme celui qui s'arme de peur de la mort. »
« En bataille, ils ne portent qu'un glaive, fait « à la mode de Turquie, et sont tous revêtus « d'un linge blanc comme un surplis (*burnous*); « ils sont laides gens et hideux à regarder, car « ils ont les cheveux longs et la barbe, et noirs « outre mesure. Ils vivent du lait de leurs bêtes, « de quoi ils ont grande abondance; ils sont en « si grand nombre que nul ne saurait estimer. »

Ces lignes, écrites depuis plusieurs siècles, peuvent s'appliquer, sans y changer un seul mot, aux Bédouins de nos jours; on croirait lire une relation faite depuis 1830, si la grâce et la naïveté du style ne nous indiquaient une époque différente.

La langue arabe est la plus généralement répandue en Algérie : c'est celle de tous les Arabes musulmans ou juifs, bien que certains écrivains prétendent que, sur les confins du désert, il existe quelques Juifs convertis à l'islamisme, qui, dans leurs relations intérieures, auraient conservé l'usage de l'idiôme hébraïque. En Al-

gérie, les différences de langage s'observent tout d'abord. Au point de vue général, elles consistent en une grande douceur dans la prononciation. Les aspirations fortes et les articulations gutturales, si fréquentes dans le discours arabe, sont rendues à Bone avec moins de rudesse qu'à Alger. Il y a en outre des lettres qui n'ont pas la même valeur phonique; ainsi, quoique le mot qui signifie montagne soit le même à Alger et à Constantine, et s'écrive avec des signes identiques, ici on le prononce *djibel*, tandis que là-bas on dit *jibel*, par suite de ce penchant remarquable à adoucir les sons qui caractérise les populations de l'est. Les variétés de langage vont quelquefois plus loin; il y a des expressions qui diffèrent totalement : pour dire *beaucoup* à Alger, on emploie le mot *bezzaf;* à Bone, c'est *yesseur*. Les Algériens appellent un cheval *âoud*, et les Constantinois *hhaçane*.

Il est à remarquer, du reste, que la plupart des variantes de l'arabe vulgaire se retrouvent dans la langue savante ou l'idiome de Modhar,

dont Mahomet se servit pour écrire le Qôran. Ce langage antique, fort abondant en synonymes, dont un grand nombre, il est vrai, sont de pures épithètes, n'avait probablement acquis la richesse étonnante d'expressions qui le caractérise qu'en ajoutant à son fonds primitif, qui était le dialecte de la tribu centrale des Qoréïchites, des mots empruntés aux idiômes voisins. En donnant le nom de *Qamous* ou *Océan* au



dictionnaire de leur langue savante, les Arabes ont voulu peut-être rappeler par là l'origine de celle ci, et indiquer qu'elle s'était enrichie du

tribut des dialectes particuliers, comme la mer se grossit des eaux que les fleuves versent dans son sein. Les Arabes qui sont venus se fixer en Afrique y ont apporté les variétés qui distinguaient la langue parlée dans la mère patrie, et y ont fait des altérations d'autant plus nombreuses et profondes que le contact avec le peuple berbère avait été plus complet. Mahomet, en établissant l'unité de foi parmi les Arabes, a en même temps fondé l'unité de langage par l'adoption de l'idiome de Modhar, que tout musulman instruit connaît plus ou moins bien ; mais ceci n'est vrai que pour la langue de la religion et de la science, car dans l'usage de la vie ordinaire, chacun emploie le dialecte qui est propre à la partie du monde mahométan qu'il habite.

Il est plusieurs distiques que l'on rencontre fréquemment dans des lettres arabes.

I.

Salut sur vous ! Que votre absence m'est amère ! — Que le monde me semble obscur et solitaire !

Je supplie celui devant la gloire duquel se courbent les têtes de nous réunir après la séparation par sa volonté toute puissante!

II.

Salut! semblable au parfum de musc et de l'ambre le plus suave, — sur celui qui est éloigné de moi et dont mon cœur est l'habitacle.

Je gémis sur lui à toute heure, à tout instant, — comme gémissait Jacob sur le tendre habitant de la citerne.

III.

O mon écrit! lorsque tu parviendras en leur présence — baise la terre mille fois, puis ensuite leurs mains.

Dis-leur qu'ils sont la lumière de mes yeux, et présente leur le salut de ma part.

IV.

Puisque vous êtes éloigné de moi et que mon pied ne peut me conduire en votre présence (*ou* vers votre excellence).

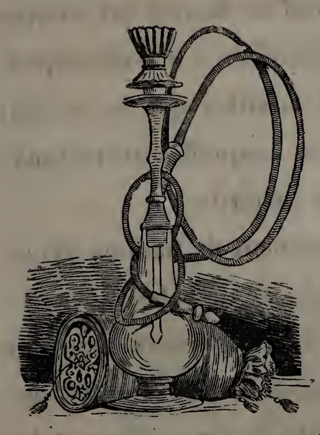
J'emprunte les pas du messager, et je vous entretiens avec la langue de la plume.

V.

Je vous écris et vous parle avec une vive amitié, — car mon cœur est auprès de vous et mon corps seul avec moi ; mon désir eût été de ne jamais me séparer de vous, mais — le décret de Dieu est plus fort que la volonté des hommes.



LES MAURES.



roduit de vingt migrations différentes, ayant des mœurs plus douces que les Numides, et aussi plus disposés à vivre en société, les Maures s'établirent sur le bord de la mer, où ils bâtirent des villes, tandis que ceux-ci se retirèrent dans les montagnes, où ils vécurent sous des tentes et dans de mauvaises cabanes faites de branches d'arbres et de roseaux enduits de terre. Les Maures ont subi le joug de tous les conquérans qui se sont succédé sur la côte sep-

tentrionale de l'Afrique : ils se sont même alliés avec eux, ce qui a très sensiblement altéré la pureté de leur race. Depuis la domination des Turcs, beaucoup d'esclaves chrétiens qui, après avoir embrassé l'islamisme, ont épousé des Mauresques, se sont confondus avec le peuple maure, en sorte qu'aujourd'hui la classe d'hommes à laquelle on donne le nom de Maures est composée d'élémens très-hétérogènes : il existe cependant encore quelques familles qui ne se sont point mésalliées, et chez lesquelles on retrouve les caractères de la race primitive.

Mais, malgré ce croisement de nations diverses, il n'est point difficile de démêler le véritable type des Maures, et de les reconnaître. La taille des hommes est au-dessus de la moyenne. Leur démarche est noble et grave ; ils ont les cheveux noirs, la peau un peu basanée, mais plutôt blanche que brune, le nez aquilin, le visage plein, la bouche moyenne, les yeux grands, mais peu vifs. Leurs traits sont moins prononcés que ceux des Arabes et des Berbers, et n'of-

frent pas leurs formes gracieuses et belles. Leur corps offre des contours assez bien prononcés, et ils ont généralement un certain embonpoint, ce qui peut servir à les distinguer au premier coup d'œil des deux autres races, qui sont presque toujours très maigres.

Rien n'égale la surprise d'un Européen, lorsque, au détour d'une des rues sombres, étroites et tortueuses de la ville haute d'Alger, il se trouve



pour la première fois, face à face avec une femme

mauresque. Au lieu de ces gracieuses et souples odalisques orientales à demi nues, dont la description seule avait enflammé son imagination, il n'aperçoit qu'une masse blanche, informe, qui se meut lentement et ne laisserait guère soupçonner la vie, si des yeux, généralement noirs et fort beaux, ne brillaient pas d'un éclat très vif dans le faible espace ménagé entre le voile et le mouchoir qui cache la partie inférieure du visage. Il faut une très grande habitude pour deviner, à travers cet amas d'étoffes, sous lesquelles la jalousie des maris algériens a imaginé de dérober les femmes aux regards, l'âge, le degré de beauté, et même le degré de vertu d'une Mauresque. Mais l'œil exercé d'un connaisseur a bientôt discerné toutes ces choses : la présence ou l'absence de rides à la partie du pied située immédiatement sous les malléoles est d'abord un signe certain auquel on reconnaît sur-le-champ si une femme est jeune ou vieille; c'est peut-être pour dérober à la vue ce fâcheux indice, que la plupart des femmes algériennes, celles du moins qui sont assez riches pour

se permettre des objets de luxe, ont adopté avec empressement l'usage de porter des bas. Cependant, lorsque cette dernière précaution a été prise, l'observateur possède encore un moyen infaillible d'obtenir la donnée chronologique qu'il recherche : si l'arcade sourcilière présente une arête mince et vive, surplombant le globe de l'œil, et que celui-ci tende à se retirer vers le fond de l'orbite, on peut en conclure, avec une assurance toute mathématique, que le sujet qui fournit ces indications est assez avancé dans la dernière partie de sa carrière. Bien que le mouchoir dont nous avons parlé cache toute la figure, depuis la racine du nez, et retombe jusque sur la poitrine, cependant, comme il s'applique avec assez d'exactitude sur le visage, dont il dessine les saillies et les creux, il donne ainsi, des traits qu'il recouvre, l'idée que pourrait en fournir un masque moulé en plâtre. D'ailleurs, les femmes qui n'ont pas lieu de craindre d'être devinées ont bien soin d'employer un mouchoir assez transparent pour satisfaire en même temps et leur coquetterie et des exigences conjugales

qu'elles maudissent en secret. Un peu d'habitude suffit pour reconnaître avec facilité les trois classes de dames qui, sous le rapport des mœurs, constituent la population féminine d'Alger. Nous ne parlons ici que des Mauresques d'Alger, car nous avons pris celles-ci comme types, parce qu'elles sont renommées dans toute l'Algérie pour la ri-



chesse et le bon goût de leur parure, et qu'à Oran comme à Bone, Constantine, etc., il n'est pas une seule femme, parmi celles à qui leur fortune le permet, qui ne se pique de suivre exactement leurs modes.

Ces trois classes sont : les *dînat* ou femmes



A Genet fig. par Duvaux Teinté par Emeric   Lith. de Villain.   chez J. Delahaye éditeur, rue de Seine, 45

RUINES DU COUVENT DE S.T AUGUSTIN. (Hyppone 1833.)

honnêtes, les *msanat* ou femmes entretenues : nous n'avons pas besoin de désigner nominativement la troisième catégorie ; c'est la définir d'une manière suffisante que de dire qu'elle n'appartient pas aux deux autres. Ici, comme en toutes choses, les extrêmes se distinguent aisément, et quoique la grande dame et celle qui appartient à tout le monde portent un costume également riche, cependant lorsque l'on voit une Mauresque qu'aucune négresse n'accompagne et qui, seule, ne craint pas de se mêler, sur la place et dans les rues, aux groupes de promeneurs ou indigènes, écartant fréquemment son voile, comme pour aider à la mémoire de quelque amateur qui ne la reconnaît pas assez vite à son gré, on peut à coup sûr la classer parmi les sujettes du *mézouar* (1). La msanat, qui, ordinaire-

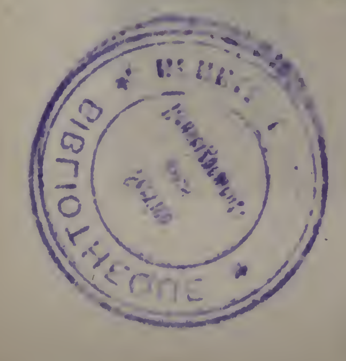
(1) Le *mézouar* était un fonctionnaire qui, sous le gouvernement turc, avait un emploi analogue à celui du roi des ribauds que notre illustre Victor Hugo a rendu encore plus célèbre par la description qu'il en fait dans Notre-Dame de Paris. Le titre a été supprimé; mais les attributions qui existent encore en ce qui concerne les femmes de mauvaise vie sont entre les mains du maire d'Alger.

ment, sort de cette dernière classe ou ne tardera pas à y entrer, est une créature hybride, amphibie, qu'il n'est pas aisé de deviner, à moins d'un grand talent d'observation aidé d'une longue habitude.

Devant un peu plus tard traiter de la condition des femmes en Algérie, sujet sur lequel on a beaucoup de préjugés en France, nous ne nous en occuperons point ici, et nous passerons immédiatement à ce que nous avons à dire des Mauresques sous un autre rapport.

Si les femmes mauresques, vues hors de leurs





demeures, sont lourdement vêtues et impénétrables aux regards, en revanche le costume qu'elles portent chez elles est très gracieux, et sa légèreté est telle qu'avec nos idées européennes nous n'hésiterions pas à le proclamer indécent. Cependant il faut rappeler ici que l'intérieur des indigènes étant inaccessible aux étrangers, il en résulte que les femmes algériennes ne sont vues, après tout, que par les seuls hommes qui en ont régulièrement le droit. Du moins il en était ainsi autrefois, car depuis l'arrivée des Français les choses ont bien changé de face. En vain les Maures se sont réfugiés dans la haute ville, où ils espéraient que les Européens, qui n'aiment pas à gravir une côte abrupte par des rues en escalier, ne les suivraient pas ; les Européens augmentant de nombre tous les jours et ne pouvant trouver place dans l'*Outra* (la plaine : partie unie d'Alger), ont bien été forcés de gagner le *Djibel* (montagne). Et puis, quelques jeunes gens curieux, avides d'aventures, ont fait élection de domicile au beau milieu de la population musulmane, où, du haut des terrasses,



leurs regards indiscrets plongent dans la maison indigène et s'initient clandestinement à tous les secrets d'un intérieur arabe. Ces sentinelles avancées de la civilisation ont déjà fait déserter bien des maris jaloux ; on assure même qu'ils ont converti aux idées européennes plus d'une Mauresque, ce qui était facile, car ici les femmes ont tout à gagner à un changement. Sans entrer dans l'appréciation morale de ce genre de propagande, nous dirons seulement que c'est sur un de ces observatoires, encore clair-semés vers le haut de la montagne, que nous avons pu recueillir les détails de toilette que nous allons donner, et que nos lecteurs recevront sans doute avec quelque plaisir.

Mauresques en négligé. — Ce costume, chez les femmes pauvres, est d'une simplicité extrême : il se compose d'une chemise d'étoffe transparente et d'une large culotte retenue entre la saillie osseuse qui domine les hanches et les chairs proéminentes qui sont au-dessous, au moyen d'un long cordon enfermé dans une coulisse, cordon qui se

noue par devant et dont les bouts flottent entre les jambes.

Les femmes riches, et même celles de la moyenne classe, ont un négligé d'une plus grande recherche et dont les complications sont assez nombreuses pour exiger des détails additionnels. D'abord, elles n'ont jamais la tête nue; la coiffure des jeunes filles est généralement une petite calotte en velours, appelée *qonibat*, qui ne couvre que le sommet de la tête et s'attache sous le menton à l'aide



d'une bride étroite. Souvent des sequins (monnaie

d'or) percés et fixés en cercles concentriques y sont parsemés et donnent, par leur nombre, une idée de la richesse des parens ou plutôt de leur orgueil; car on voit des gens de médiocre condition se permettre ce genre de luxe. Les cheveux tressés en nattes ou serrés dans un long ruban, presque toujours de couleur rouge, dont les deux bouts retombent jusque au-dessous du jarret, rappellent, dans le dernier cas, la queue d'un grenadier prussien au temps du grand Frédéric.

Chez les jeunes femmes, la calotte appelée *qonibat* ou la petite *chachiyah* rouge de Tunis, sert seulement de support à une coiffure que nous allons décrire et n'est pas destinée à être vue. Un foulard (*m'hhermah*) presque toujours noir et rouge est placé sur la tête de manière à laisser toute la partie antérieure et supérieure, bien au-dessus de la naissance des cheveux, complétement à découvert; il se noue en arrière sur la nuque, et les bouts réunis tombent sur les épaules, enveloppant de longues boucles de cheveux noirs qui flottent avec grâce. Quelquefois les cheveux, au lieu de rester libres,

sont serrés dans des rubans de la façon que nous avons déjà décrite.

Les matrones sortent souvent avec un *sarmah* plus ou moins élevé, espèce de tiare en or ou en argent, travaillé à jour, qui a de l'analogie avec le bonnet de nos Cauchoises. Les femmes très avancées en âge gardent cette coiffure même dans l'intérieur de leur maison.

Un corsage en soie (*frimlah*), très étriqué, qui comprime la gorge et la ramène contre nature en haut et en avant, atténue un peu, sous le rapport des bienséances, l'extrême transparence de la chemise. Une riche et large ceinture (*eûzame*) en soie et or cache aussi une partie du corps au-dessus de la culotte, qui est placée fort bas, comme on a déjà vu. Mais il reste toujours entre ces deux vêtemens un espace considérable qui est à peu près nu, tant les yeux percent avec facilité à travers l'étoffe diaphane dont la chemise est faite.

Mauresques en toilette. — Sur la coiffure dont j'ai parlé plus haut, les dames algériennes, lorsqu'elles veulent se parer, placent un deuxième

foulard (*âsisbah*) qui couvre une partie du front et se noue en arrière au haut de la tête. Leur petit bandeau en brillans (*z'riref*) rappelle assez bien la ferronnière de nos Européennes, si ce n'est qu'au lieu d'être appliqué immédiatement sur le front, il s'attache au bord du foulard supérieur. Elles portent, dans les occasions solennelles, une espèce de tunique ouverte (*rh'lilah*) où l'or et l'argent se marient en capricieuses arabesques sur un fond de soie rouge ou bleu. Elles se ceignent aussi les reins d'un long morceau de soie à larges raies (*foutah*, *feuchetane*) qui se noue par devant et retombe autour d'elles jusqu'à terre.

Outre les vêtemens dont on vient de donner l'énumération, des bijoux qui se recommandent beaucoup plus par la richesse de la matière que par le bon goût de l'exécution, complètent le grand costume d'une dame mauresque, dans les rares occasions où il lui est possible de se parer de tous ses atours. De longues boucles (*menaguèche*) chargées de diamans pendent à leurs oreilles. La jeune fille porte au cou un collier de sequins

qu'on appelle *mdibahh*, et la femme mariée s'orne



d'une parure analogue (*qeladah*), mais qui est composée de diamans. Des *msaïs* ou cercles d'or brillent à leurs bras, ornement que les Bédouines pauvres portent en corne et qu'elles nomment *mqaïs*. Leurs pieds sont entourés, au-dessus des malléoles, par des anneaux d'or et d'argent qui reçoivent le nom de *rdise* lorsqu'ils sont massifs, et celui de *khalkhal* quand ils sont creux. Leurs mains sont surchargées de *khouatim* ou *braïm*, bagues en brillans, avec une espèce de cachet.

Enfin, à l'usage de ces ornemens divers, les

Mauresques ajoutent l'emploi de moyens accessoires qui jouent un rôle assez important dans l'article de leur toilette pour que nous ne les passions pas sous silence. Avec une préparation de noix de galle (*afsah*), elles se peignent les sourcils en noir sur une large ligne qui s'étend d'un côté du front à l'autre, et elles se noircissent l'intérieur des paupières avec du *q'hhol* ou antimoine, double opération qui communique, il est vrai, une grande vivacité aux yeux, mais qui, en même temps, donne de la dureté à la physionomie. Le jus de la plante appelée *hennah* leur fournit une teinture rouge qu'elles étendent sur les ongles et qu'elles recouvrent ensuite aux deux tiers avec une préparation de couleur noire qui fait ressortir la nuance enflammée de ce qui reste à découvert de la première couche. Leurs mains et leurs pieds sont également peints avec une teinture noire, coquetterie d'un effet fort désagréable pour tout autre qu'un indigène. Les signes (*chamah*) que la nature a placés sur la figure de certains individus sont en haute faveur auprès des petites-maîtresses

algériennes; celles qui ne sont pas assez heureuses pour en posséder de naturels s'en font d'artificiels (*khanat*) à l'aide d'une certaine préparation. A défaut de ce moyen, les femmes bédouines et qabyles emploient le tatouage et se font sur la peau des ornemens (*oucham*) permanens qui se composent de fleurs, de sortes de croix et de quelques figures plus ou moins capricieuses.

Mauresques hors de chez elles. — Lorsqu'une dame algérienne quitte sa maison pour aller au bain, pour visiter une amie, pour assister aux sacrifices de la plage de Bab el-Oued, ou pour aller faire ses dévotions aux marabouts de Sidi Abd-el-Rahhman el Tsalebi, à Bab el-Oued, à celui de Sidi Abd-el-Qader el Djelali, à Bab Azoun ou à celui de Sidi Mohammed, dans le quartier de Hammah, elle ajoute à sa toilette d'intérieur un long et large pantalon blanc à la mamelouk (*seroual el-zankah*), qui est de couleur si celle qui le porte n'est pas encore nubile. Elle jette sur ses épaules une tunique flottante en étoffe claire (*hhaïk el-telhhif*) qui dissimule un peu la transparence ha-

bituelle de la chemise. Cette tunique est fixée dans sa partie supérieure par de longues épingles en or ou en argent (*bzaïm*). La dame mauresque ceint le *foutah*, noue le *eûdjar* ou mouchoir qui doit cacher son visage, enfin elle se couvre la tête et presque tout le corps d'une longue et large pièce de coton blanc dont la partie supérieure est posée sur le front, ne laissant entre elle et le *eûdjar* qu'un étroit espace libre pour les yeux. Cette pièce de coton ou de laine (*foutah entâ snanig*), qui s'appelle *takhelilah* lorsqu'elle est en soie, retombe par derrière jusqu'à mi-jambe ; la Mauresque pince l'étoffe aux deux côtés de la tête, ramène la main en dedans sous le menton, d'où il résulte qu'elle est exactement enveloppée de tous côtés et que le bas des jambes est seul visible. Toute la coquetterie des dames de ce pays se déploie dans les mouvemens qu'elles impriment à ce vêtement. Celles qui, par un motif quelconque, veulent être vues, écartent subitement les mains qui maintiennent le *takhelilah* et les élèvent en les éloignant de la tête à la hauteur du sommet du

front. Cette brusque manœuvre laisse à découvert toute la partie du visage que le *eûdjar* ne cache pas, et offre un échantillon par lequel un amateur peut juger de ce qu'il n'est pas permis à la dame de laisser apercevoir. Il met aussi en évidence la riche ceinture, le corsage élégamment brodé qui étincelle sous la tunique transparente. Le *foutah entâ snanig* et le *takhelilah* sont des ajustemens particuliers aux Algériennes. Partout ailleurs, les femmes, quand elles sortent, s'enveloppent de leur *hhaïk*, qui tombe jusqu'à terre et ne permet de voir qu'un de leurs yeux, qu'elles sont bien forcées de laisser à découvert pour ne pas se trouver dans l'impossibilité de se diriger dans les rues.

On ne peut pas attendre de l'éducation limitée que reçoivent les dames maures un grand développement d'intelligence. Malgré le luxe de leur parure, elles sont très peu propres, familières avec leurs négresses, et ne s'élevant guère dans leur conversation au-dessus des futilités. Les femmes n'entrent presque jamais dans les mosquées, et

elles ne sont pas même obligées de prier chez elles. Le prophète, qui les comptait pour rien dans la société, ne les a pas admises dans le paradis après leur mort. Il a supposé (chose absurde) que, placées dans ce monde uniquement pour assouvir les caprices et le plaisir des hommes, leur âme s'éteignait aussi avec leur corps. Le seul privilége qui leur soit accordé, c'est de pouvoir aller pleurer, allumer des flambeaux, brûler des parfums, placer des fleurs sur les tombeaux de leurs époux. Toutes leurs pratiques de religion se bornent là.

On va m'accuser de médisance quand je dirai que les dames maures aiment beaucoup les petits chiens; mais ce n'est pas seulement pour elles, comme pour nos dames d'Europe, un mignon, l'objet de chères caresses : c'est une friandise recherchée. Ceci me rappelle l'exclamation d'un sauvage du Canada, devant lequel on vantait les bonnes qualités de l'évêque de Québec. « Oh ! oui, s'écria ce sauvage, vous avez bien raison, il était excellent. — Vous l'avez donc connu? — Je le



CHANGARNIER.

crois bien, j'en ai mangé. » Les dames maures aiment les petits chiens comme ce sauvage aimait les évêques. On dit que c'est dans la persuasion que la chair de ces animaux a la propriété d'engraisser ceux qui s'en nourrissent; or, pour une dame maure, l'embonpoint est une condition indispensable de beauté.

Quelques Mauresques passeraient pour belles, même chez nous. Leurs enfans dans leur bas âge ont un très beau teint ; mais les garçons, constamment exposés au soleil, sans autre coiffure



qu'une calotte rouge, brunissent bien vite. Les filles, presque toujours renfermées, conservent

leur beauté jusqu'à trente ans, âge auquel elles cessent de concevoir. Elles sont nubiles de très bonne heure, et on les marie ordinairement à onze ou douze ans ; aussi n'est-il pas rare qu'elles aient des petits-enfans à vingt-quatre ans, et elles voient plusieurs générations sans être d'un âge bien avancé.

Insatiables de plaisir et presque toujours possédées de caprices indicibles, les Mauresques seraient malgré cela susceptibles d'un attachement sérieux si leur éducation y contribuait ; mais la sensibilité et la pudeur sont de bonne heure effacées de leur cœur. Une fois mariées, elles ne font que passer de l'esclavage paternel sous celui du mari, qui les associe à ses autres femmes, sans qu'elles puissent se plaindre, et qui leur donne leur part de ses froides caresses.

Le mariage chez les Maures n'est point une cérémonie religieuse, c'est une espèce de marché qui se conclut d'une manière extrêmement bizarre. Les hommes et les femmes ne peuvent point communiquer entre eux : les mariages se

font donc par arrangement entre les parens ou par commérages, sans que les enfans se soient jamais vus. Il arrive quelquefois qu'un jeune homme, ayant beaucoup entendu parler de la beauté et des vertus d'une demoiselle, se monte l'imagination et se prend de belle passion pour elle. Alors il emploie tous les moyens pour acquérir des renseignemens sur l'objet de son amour : s'il ne peut décider sa mère à aller s'assurer par elle-même de toutes les qualités qu'il a entendu prôner, il s'adresse à une vieille femme connue pour se charger de négocier les mariages, et ces matrones sont en grand nombre dans l'Algérie. Il lui promet des cadeaux et de l'argent si elle consent à aller dans la maison de la jeune fille s'assurer de tout ce qu'il a ouï dire et venir lui en rendre compte.

La messagère s'introduit dans la maison, prétextant une autre raison que celle qui l'amène, et tout en causant avec les parens, elle ne manque pas de leur faire comprendre adroitement sa mission, surtout si le prétendu est riche. Quand ceux-

ci trouvent le parti avantageux, ils font à cette femme des cadeaux et de belles promesses pour l'engager à vanter les qualités et la beauté de leur fille, et la négociatrice se trouve ainsi payée par les deux parties. De retour auprès de celui qui l'a envoyée, la vieille fait un rapport souvent moins dicté par les charmes de celle qu'elle est allée voir que par la manière dont elle a été traitée par les parens : c'est là ce qui fait que beaucoup de maris trompés répudient leurs femmes peu de temps après les avoir épousées. Quand un jeune homme est satisfait des informations qu'il a fait prendre sur une demoiselle, il engage son père, ou son plus proche parent, s'il n'a plus de père, à la demander en mariage.

De quelque manière que les préliminaires aient eu lieu, les pères qui sont tombés d'accord pour unir leurs enfans se rendent chez le *qâdi* (juge), et devant ce magistrat ils déclarent leurs intentions et stipulent la somme que le futur est convenu de donner à son épouse. Après cette déclaration, qui est inscrite sur un registre, le qâdi fait apporter

de l'eau sucrée, qu'il boit avec les contractans; ensuite ils se prosternent tous les trois et adressent à Dieu une prière (*feata*) pour lui demander de bénir l'union qu'ils viennent de conclure. Avant de se séparer, les parens fixent devant le qâdi le jour où la jeune fille sera conduite chez son époux. En attendant ce moment, elle travaille à faire une chemise et une culotte pour son mari, qui doit s'en parer le jour des noces.

Ce jour arrivé, la jeune épouse est conduite au bain pour la préparer à passer dans les bras de son mari; après quoi on la ramène à la maison paternelle, où chacun de ses amis vient mettre la main à sa toilette. On la pare de ses plus riches habits, le dedans de ses mains et le dehors de ses pieds sont teints en rouge avec du *hennah* ; on lui dessine une fleur au milieu du front, et avec un bouchon brûlé des lignes en forme de zigzag sur ses mains; ses sourcils sont peints en noir, et assise très gravement sur un divan, elle attend le coucher du soleil, époque à laquelle ses parens, ainsi que ceux de son futur, hommes et femmes, avec ses

meilleures amies, qui ont ordinairement assisté à sa toilette, viennent la prendre pour la conduire chez son mari. Deux vieillards prennent alors la jeune épouse par la main et se mettent en marche vers sa nouvelle habitation, suivis de toutes les personnes réunies autour d'elle, dont plusieurs portent des lanternes allumées et font entendre de temps en temps le cri de joie des Algériens : « *Lou, lou, lou.* » Disons en passant que c'est encore ce même cri que les femmes poussent dans les enterremens ou dans les autres circonstances douloureuses; mais alors elles le prononcent d'un ton tout différent et l'accompagnent de profonds soupirs. Dans la maison du futur, une chambre superbement décorée et illuminée avec des bougies et des verres de couleur a été préparée à l'avance : la jeune épouse y est conduite avec toutes les femmes qui l'ont accompagnée. Là on leur sert un souper, et elles restent jusqu'à minuit à boire, manger et se divertir entre elles. Les hommes qui sont demeurés sous la galerie soupent ensemble dans une autre pièce. Le mari n'est point

avec eux, il mange tout seul dans une chambre à part, probablement pour que les convives ne l'excitent point à la débauche, et qu'à l'heure fixée il puisse se présenter d'une manière décente auprès de celle dont il s'est chargé de faire le bonheur. Cette heure, c'est minuit, temps auquel les mosquées sont rouvertes. Chacun se retire et les deux époux restent libres.

Les Mauresques sont très fécondes ; elles allaitent elles-mêmes leurs enfans et s'y attachent pendant leur bas âge d'une manière toute particulière ; mais dès qu'ils sont devenus grands, elles conçoivent pour eux autant d'antipathie qu'elles avaient eu d'amour auparavant, car elles pensent que leurs enfans, les garçons surtout, ont reçu en partage le caractère dur de leur père. Elles ont une grande répugnance à contracter des alliances avec les Turcs, et si elles sont obligées d'en épouser, elles inspirent à leurs enfans les mêmes sentimens de haine et de dégoût. Les lois, du reste, sont d'une sévérité excessive pour les femmes ou les filles qui s'écartent d'une bonne conduite.

Les Maures ont pris avec la religion presque toutes les coutumes des Turcs, sous le despotisme desquels ils vivaient depuis trois cents ans quand nous vînmes leur imposer nos lois. Leur costume, qui est loin de rivaliser d'élégance avec celui de



leurs femmes, se rapproche beaucoup du costume des Orientaux : ils portent une culotte fort large (*seroual*) qui leur laisse les jambes nues ; une veste fort ample (*grelilêt*) et deux gilets brodés en or ou

en soie, suivant leur rang : leur coiffure est le turban. Ils ont pour chaussure des pantoufles de maroquin très couvertes, qu'ils nomment babouches ; les bas leur sont totalement inconnus. Quelques-uns ploient le burnous et le rabattent sur le bras en guise d'ornement.

Si les Maures sont les hommes les plus doux de l'Algérie, ils en sont aussi les plus paresseux : ils passent la plus grande partie de leur temps les jambes croisées sur un banc ou sur une natte de joncs, à fumer leur pipe et à prendre du café. Ils sont très religieux et s'acquittent fort exactement de toutes les pratiques que leur impose le *Qôran*. Quand l'heure de la prière sonne, ils se prosternent partout où ils se trouvent et prient avec la plus grande ferveur, en faisant tous les baisemens de terre et les salutations voulues, sans s'inquiéter en aucune façon de ceux qui les environnent.

Les Maures, comme tous les mahométans, prient cinq fois par jour : au lever du soleil, après midi, à quatre heures du soir, immédiatement

après le coucher du soleil, et enfin, une heure après. A ces différentes heures, le crieur (*muezzin*), monté sur le minaret de la mosquée, après avoir hissé à une espèce de potence un petit drapeau blanc, crie de toutes ses forces : « Il n'y a qu'un



Dieu, Dieu est grand et Mahomet est son prophète ! » Ce qu'il répète trois fois de suite, puis il continue : « Je vous salue ; venez à la mosquée adorer Dieu, et que ceux qui sont dans les champs ou sur les chemins prient là où ils se trouvent ; les prières sont bonnes partout. » A la voix du muezzin, ceux qui ont le temps d'aller dans les mosquées s'y rendent. Les autres prient partout où ils sont.

Les Maures poussent leur jalousie à l'excès pour les femmes qu'ils aiment : la pensée d'un rival jette dans leur cœur une effervescence extraordinaire, et pour prévenir le moindre événement de ce genre, ils ont recours à des mesures fort rigoureuses. Servies chez elles et gardées toute la journée par des esclaves, leurs femmes ne peuvent sortir que le soir pour aller sur les terrasses, parce qu'alors l'approche en est interdite à tout homme. Quand elles sortent, elles sont, nous l'avons dit, si enveloppées qu'il est absolument impossible de découvrir un seul trait de leur visage ; leurs formes disparaissent même sous leur costume si étrangement compliqué. Et néanmoins, malgré cet excès de jalousie, il ne faut pas croire que les hommes soient constamment auprès d'elles pour les surveiller. Bien loin de là, les deux sexes marchent à part et se rencontrent dans les rues sans échanger une seule parole. Les jeunes femmes ne sortent jamais dans la ville que pour se rendre chez les marabouts, où elles se font accompagner par leurs négresses. Si par hasard les maris

veulent les conduire promener, ils les placent sur le dos d'un mulet, dans une sorte de petite cage rectangulaire, dont les côtés sont formés d'une charpente légère garnie d'une étoffe de laine qui s'élève à la hauteur de la tête; c'est ainsi qu'une femme peut respirer l'air et jouir de la promenade. Des esclaves font marcher le mulet et le conduisent par la bride. Derrière vient le mari, armé de toutes pièces comme s'il partait pour une expédition militaire.

Toutes ces précautions, digne pendant de celles du jaloux Bartholo, tous ces soins ne servent, hélas! qu'à rendre plus faible la beauté dont on veut s'assurer l'unique possession : car dès qu'un rival a été assez heureux pour séduire les gardiens, il est sûr de toute réussite auprès d'elle.

De même que tous les musulmans, les Maures ne peuvent épouser que quatre femmes; mais il leur est permis d'avoir chez eux autant de concubines qu'il leur plait. Les Algériens usent rarement de la permission que leur accorde le Qôran; ils n'ont presque tous qu'une femme légitime, et

la plupart n'ont point de concubines. Ils traitent, du reste, tous les enfans avec les mêmes égards.

La fidélité des femmes, chez les Maures, est frivole comme ailleurs. Quand un mari a à se plaindre de sa femme pour un pareil motif, il peut la répudier ; la loi le lui permet aussi dans le cas où elle devient maigre, enfin pour quelques autres légères causes. La femme répudiée retourne chez son père.

Les femmes ne peuvent aussi facilement divorcer avec leurs maris ; il n'existe pour elles qu'un seul cas, c'est celui où le mari, s'étant mis en campagne, reste trop longtemps absent. Il leur suffit alors de se présenter devant le qâdi, auquel elles exposent leurs griefs et qui les renvoie en les déclarant libres de se remarier. Quelquefois, après des absences prolongées, le mari trouve à son retour un nouvel enfant ; alors une singulière forme d'idées religieuses le porte à accepter le nouveau venu sans faire entendre la moindre plainte. Au moment de l'enfantement, le magistrat chargé de le constater dit à la femme ce verset du Qôran :

« Cet enfant était couché dans votre sein, et il s'est levé. » Celle-ci dit à son tour à son mari :



« L'enfant était couché dans mon sein, et il s'est levé. » Et le mari accepte ou repousse cette explication, suivant sa crédulité ou son jugement.

Les Maures peuvent reprendre leurs femmes répudiées, si toutefois elles ont été remariées : alors ils vont trouver le mari qui les a remplacés, et après l'avoir engagé à répudier la femme qu'ils veulent ravoir, ils reconduisent celle-ci dans leur maison ; mais si la femme répudiée ne s'est pas remariée, ils sont obligés de payer un individu de

basse condition, afin qu'il ait la complaisance de l'épouser et de la garder pendant vingt-quatre heures, après quoi il la renvoie pure et respectée. Il est même des hommes qui font ce commerce et qui gagnent ainsi beaucoup d'argent; car ils ne manquent pas de se faire payer en raison de la beauté de celle qu'ils épousent momentanément, et de l'amour que son ancien mari paraît avoir pour elle.

Un accouchement est une fête chez les Maures; toute la famille se livre à la joie; les amies de l'accouchée viennent la visiter et lui faire leurs complimens; le mari invite les siens à dîner avec lui. On pratique sur les garçons la cérémonie de la circoncision aussitôt qu'ils ont atteint leur quatrième année. L'opérateur, nommé *bajarah*, vient dans la maison et reçoit pour ses fonctions depuis deux jusqu'à huit ryâl-boudjoux, c'est-à-dire depuis 3 francs 60 centimes jusqu'à 18 francs, suivant le degré de fortune du père, et si le père est pauvre, il est obligé de faire l'opération gratuitement.

Les Maures, comme autrefois les Égyptiens, ont la plus grande foi dans les magiciens et les sorciers. Quand ils sont malades ou qu'ils redoutent quelque malheur, ils ont recours à certaines pratiques superstitieuses. La plus ordinaire consiste dans le sacrifice d'un coq, d'un mouton ou d'une chèvre, dont ils enterrent le corps et boivent le sang, et dont ils brûlent ou dispersent les plumes, la laine ou le poil. Pour eux, toutes les maladies sont l'effet de la colère des *Djinns*, génies qui, dans leur croyance, tiennent le milieu entre les anges et les démons, et qui répondent assez aux fées de nos pères. Ces génies, dont notre célèbre poëte Victor Hugo nous a fait une si bizarre description dans ses Oriéntales, se plaisent à l'ombre des bois, sur le bord des fontaines, où ils se montrent sous la forme de grenouilles ou d'insectes, ce qui fait qu'on risque souvent de les écraser. Quelqu'un vient-il à tomber malade ou à s'estropier, c'est qu'il a offensé quelque *djinn*. On a recours aussitôt à des sorcières qui ont le pouvoir de conjurer les esprits; les en-

chanteresses se rendent un mercredi à une fontaine voisine, et là, elles brûlent des parfums, et sacrifient une poule, un coq ou quelque autre animal, suivant la nature de la maladie et le sexe du malade. Les marabouts jouent aussi un grand rôle dans les superstitions des Maures.

L'auteur anglais Campbell dit qu'on remarque dans les cérémonies mortuaires des Maures algériens une singulière coutume que l'on retrouve chez les anciens Irlandais. Nous n'avons jamais observé pareille chose à Alger ; cependant nous allons rapporter ce qu'avance Campbell. Quand un membre d'une famille est mort, toutes les femmes de la maison se mettent à pousser des cris auxquels les voisines, les amis, les parens du défunt viennent bientôt joindre les leurs ; ils gourmandent le défunt de s'être laissé mourir : « Pourquoi nous avoir quittés, nous qui vous nourrissions, qui vous habillions, qui vous aimions? » Comme on le pense bien, le défunt ne répond mot, et se laisse livrer au fossoyeur, qui lave le corps et le dépose dans un cercueil ; il est ensuite

porté à une chapelle, et conduit de là au cime-



tière. Quelquefois la cérémonie se termine par un hymne chanté en chœur.

Quelques personnes sont enterrées dans l'enceinte des mosquées, mais en très petit nombre : les autres sont transportées dans des cimetières qui existent toujours à quelque distance des villes. Chaque famille a une enceinte distincte, enfermée par une muraille à hauteur d'appui, et dans laquelle reposent tous ses aïeux. Chaque corps a sa tombe séparée, avec une pierre à la tête et une autre aux pieds, portant le nom du défunt. L'es-

pace entre les tombeaux est planté de fleurs et pavé en briques. Les tombeaux des riches sont ordinairement surmontés de petits monumens d'architecture, et ils sont entretenus avec un soin extrême.

A la mort d'un Turc ou d'un Maure, sa femme ou sa fille, après lui avoir fait rendre les derniers honneurs, dressent une tente au-dessus de la tombe du défunt, et pendant huit jours viennent y passer une partie de la journée, accompagnées de leurs amies. Assises en rond autour de la fosse, elles laissent couler abondamment leurs larmes, et donnent un libre cours à leurs complaintes, qui finissent ordinairement dans les douceurs d'un dîner, suite indispensable de la cérémonie. Douées d'une grande susceptibilité, les Algériennes savent la prodiguer suivant la circonstance. A les voir s'arracher les cheveux et pousser d'affreux hurlemens, on les croirait inconsolables ; mais la douleur n'est chez elles que feinte et passagère ; elles ne pleurent réellement que lorsque la mort de leurs maris doit les dépouiller de leurs biens, en

les faisant passer à ses enfans ou à ses autres parens.

Les Maures sont doués d'une intelligence remarquable et d'une grande souplesse de caractère qui leur permettraient de faire des progrès dans les sciences et la civilisation, s'ils avaient la force de vouloir. Ceux qui se destinent au commerce apprennent à compter, mais ils ne dépassent jamais les quatre opérations fondamentales de l'arithmétique et s'arrêtent même souvent à la soustraction : additionner et soustraire, telle est pour eux toute leur science mathématique. Cependant on trouve beaucoup de personnes qui connaissent l'histoire, la géographie et parlent plusieurs langues : quelques-uns ont été élevés dans les colléges de France.

Les femmes ne savent pas même lire, et il leur est défendu de fréquenter les écoles publiques. D'après le système d'éducation domestique dans lequel leurs mères les élèvent, elles sont d'une complète ignorance sur les ouvrages de main; quelques-unes savent à peine coudre. Il semble

enfin que les Mauresques ne soient qu'une autre espèce d'animal domestique, résigné en tout temps au caprice de l'homme, son maître.

Ils ont bien des médecins, mais tous sont fort ignorans. Ces médecins ont du reste peu à faire, car les mahométans, qui sont très fatalistes, refusent la plupart du temps de prendre aucune sorte de remède, attendant tout de la nature, ou bien ils ont recours aux charmes et aux enchantemens. Les bains sont leur panacée; ils les emploient dans toutes les maladies, quels que soient l'âge et le tempérament du malade. Nous aurons occasion de décrire plus tard les bains mauresques que l'on trouve à Alger.

Les Maures ont un plus grand nombre d'instrumens de musique que les Bédouins : ils possèdent plusieurs sortes de flûtes, et une espèce de violon à deux cordes qu'ils jouent avec un archet. Ils ont aussi le *tarr* ou tambour de basque, mais ils l'ont perfectionné en fixant sur les bords de petites cymbales qui, par leur joyeux cliquetis, en rompent un peu la monotonie. Leur exécution est

plus méthodique et plus harmonieuse que celle



des Bédouins. Ne connaissant point les notes, ils jouent tous leurs morceaux par cœur, sans autre guide que leurs oreilles. Cependant il est bien rare qu'ils se trompent, et l'on voit souvent une vingtaine de Maures jouer des heures entières avec un ensemble étonnant, et qui humilierait plus d'un de nos orchestres.

De tous les arts, celui que les Maures entendent

le mieux, c'est l'architecture, non pas cependant la grande et belle architecture, mais l'architecture usuelle, si je puis m'exprimer ainsi. Le point essentiel pour eux est d'être largement, commodément logés. Il existe une grande analogie entre leurs maisons et celles dont il est parlé dans l'Écriture, et le mode de construction des premiers siècles du christianisme paraît s'être conservé, presque sans modification, dans l'Algérie : ce sont toujours de grandes portes, de grands appartemens, des cours entourées de hautes murailles et pavées de marbre au milieu desquelles s'élance un jet d'eau. Ces dispositions sont, du reste, commandées par l'humeur jalouse des habitans et aussi par l'ardeur du climat.

A l'entrée des maisons se trouve un vestibule meublé de deux rangées de bancs ; c'est là que le maître reçoit les visiteurs et expédie ses affaires, et personne, pas même les plus proches parens, ne peut pénétrer plus avant, si ce n'est dans les occasions extraordinaires. Vient ensuite une cour pavée en pierres ou en marbre, suivant la fortune

du propriétaire. C'est dans cette cour que l'on admet ses parens et ses amis dans les grandes circonstances où l'on est obligé de recevoir beaucoup de monde, comme un mariage ou la circoncision d'un enfant, car jamais l'on n'entre dans les appartemens. Les dalles alors sont couvertes de tapis ou de nattes, et dans l'été, pour garantir les invités de l'ardeur du soleil ou d'une pluie d'orage, on couvre la cour d'une tente attachée aux murs par des cordes et que l'on peut plier et étendre à volonté.

La cour est entourée ordinairement d'une galerie couverte, supportée quelquefois par des colonnes de marbre, qui se répète à chaque étage avec la même dimension ; tout autour règne une balustrade avec des jalousies. Le dessin que nous avons donné dans notre quatrième livraison en est une image fidèle. C'est de ces galeries que l'on pénètre dans les appartemens, et il est très rare qu'il y ait des portes de communication de l'un à l'autre. Souvent chacun de ces appartemens sert de logement à une famille entière : c'est ce qui arrive quand les parens permettent à leurs enfans

mariés de demeurer chez eux, ou que plusieurs familles louent ensemble une seule maison.

Chez les gens riches, la partie inférieure du mur, dans les appartemens, est presque toujours tapissée de velours ou de damas; le haut est chargé d'ornemens en plâtre ou en stuc. Le plafond est ordinairement boisé et couvert de peintures remarquables; quelquefois il est divisé en compartimens avec des moulures dorées, et on y lit des passages du Qôran tracés en lettres d'or. Le plancher est de brique ou de plâtre, et comme les Maures ne font point usage de chaises, qu'ils s'asseient par terre les jambes croisées, ou souvent même s'y étendent tout-à-fait, il est toujours couvert de tapis qui, dans les grandes maisons, se distinguent par la richesse de la matière et le fini du travail. Autour des appartemens sont rangés des carreaux de velours ou de damas, dont on se sert quelquefois pour s'accouder; à l'extrémité se trouve une estrade élevée d'un peu plus d'un mètre, et entourée d'une balustrade : c'est là que sont placés les lits.

L'escalier qui monte aux galeries supérieures se trouve tantôt dans le vestibule, tantôt à l'entrée de la cour, et il est toujours disposé de manière à ce qu'on puisse monter et descendre sans passer par les appartemens; il est fermé par une porte pour empêcher les animaux domestiques de monter sur la terrasse. Les portes ne tournent point sur des gonds comme en Europe; mais elles sont assujéties par des jambages.

Les maisons n'ont généralement, du côté de la rue, qu'une seule fenêtre. Cette fenêtre est garnie de jalousies et ne s'ouvre que dans quelques occasions, pendant la célébration de certaines fêtes qui sont accompagnées de toutes sortes d'extravagances. Ces jours-là, on se fait un point d'honneur de décorer sa maison le plus magnifiquement possible, à l'intérieur et à l'extérieur; chacun rivalise de luxe; on revêt ses plus beaux atours, on court pêle-mêle, hommes et femmes, Turcs et Maures, on va et vient dans toutes les maisons sans la moindre gêne.

Le toit des maisons est plat et forme une terrasse entourée de deux parapets, l'un ayant vue

sur la cour, l'autre sur la rue. Le premier est à hauteur d'appui, et le second est si bas quelquefois, qu'il serait très facile à franchir. Généralement les rues sont si étroites, qu'il serait aisé de parcourir d'un bout à l'autre, sans passer par les rues, une ville bâtie dans une plaine. Les terrasses servent à tous les usages domestiques ; on y étend du linge, on y sèche des figues et des raisins. C'est là que le soir on vient prendre le frais, causer ou faire ses dévotions. L'eau qui tombe sur la terrasse est dirigée par des conduits dans des citernes où on la conserve pour les besoins du ménage.

A la plupart des maisons se rattache un petit bâtiment plus élevé quelquefois d'un étage, et qui la plupart du temps n'a guère qu'une ou deux pièces et une terrasse. Ces corps de logis communiquent par une porte avec la galerie du bâtiment principal, et une autre porte conduit par un escalier dérobé dans le vestibule ou dans la rue. C'est là qu'on loge les étrangers ; parfois le fils de la maison y loge sa concubine, ou bien le

maître s'en fait un asile pour le repos et la méditation; ils servent aussi de garde-meubles, d'office ou de cuisine.

Les mosquées ressemblent, par leur construction, aux temples du culte réformé. Les grandes sont de très beaux édifices rectangulaires divisés en trois nefs par deux rangs de colonnes. A l'extrémité de la grande nef, et du côté de l'orient, c'est-à-dire vers le côté de la mosquée qui regarde la Mecque, il y a une petite niche creusée dans le mur, à la voûte de laquelle sont suspendus plusieurs œufs d'autruche : c'est dans cette niche que se met l'*iman* ou prêtre, pour réciter les prières. Au côté opposé, s'élève une tour carrée du haut de laquelle le muezzin appelle les fidèles à la prière, en agitant un petit drapeau. Près de là est une chaire en bois peint, et quelquefois en marbre blanc d'un travail remarquable. C'est de là que tous les vendredis le prêtre enseigne au peuple les préceptes du Qôran. A l'entrée du temple se trouve une fontaine pour les ablutions, et dans toutes les nefs des chaînes attachées à la voûte

supportent des lampes que l'on allume aux grandes fêtes, et pour toutes les cérémonies qui se font dans la soirée. Les musulmans n'ont ni statues ni portraits dans les temples : on y remarque seulement quelques tableaux placés de chaque côté de la niche, et sur lesquels sont écrits, en caractères arabes, des versets du Qôran. Ils n'y entrent jamais que pieds nus, et pendant les cé-



rémonies ils observent le plus grand recueille-

ment. Le pavé est couvert de nattes sur lesquelles se prosternent les croyans.

Bien que les Maures résident principalement dana les villes, on en voit néanmoins qui habitent la campagne, mais à des distances peu éloignées, car ils se trouvent souvent obligés de se défendre contre les Arabes et les Berbers, qui cherchent continuellement à les piller. La manière de vivre des Maures de la campagne ne diffère pas beaucoup de celle des Arabes; ils sont généralement fort sobres, se nourrissent de laitage, de fruits et de légumes. Ils font à peu près le pain comme nous, et ils ont dans toutes les villes des fours publics. On moud dans l'intérieur de chaque famille le blé dont on a besoin, et ce sont les femmes qui sont chargées de ce travail, dont elles s'acquittent en chantant. On a pour cela deux meules que l'on superpose, et celle de dessus est mise en mouvement à l'aide d'un manche de bois ou de fer fixé sur le bord. Si cette meule est pesante, ou qu'on veuille activer l'opération, deux femmes s'y emploient.



A Genet lith fig par Duvaux Teinté par Courtin. Lith de Villain chez J. Delahaye éditeur, r de Seine 45

MÉCHOUAR ET PORTE DE TLEMCEN. (1836)

Les Maures aiment passionnément les figues de Barbarie; au temps de leur maturité, ils vont en cueillir une vingtaine environ, s'asseient à l'ombre du figuier, et après les avoir mangées, ils s'endorment ou s'accroupissent pour fumer leur pipe :



ceux de la ville ne sont pas aussi sobres; ils mangent de la volaille, de la viande de boucherie, et surtout beaucoup de pâtisserie et de couscoussou. Ils passent volontiers leurs journées dans les cafés

à fumer et à jouer, ou bien encore dans les boutiques des barbiers, qui, comme leur collègue Figaro de Séville, ont toujours quelque nouvelle politique à raconter, ou la chronique de la ville à faire.

On sait que le vin est interdit aux musulmans par le prophète, aussi s'en abstenaient-ils autrefois avec scrupule; mais les mœurs françaises introduites à Alger, beaucoup de Maures sont moins réservés, et quelques-uns d'entre eux font même de cette boisson un usage immodéré. Seulement, pour ne point offenser le prophète, ils ont la précaution de se tenir à l'écart, dans un lieu où ils ne voient point le ciel.

Les Maures de la campagne ne mangent pas de viande : ils se nourrissent plus souvent de fruits et de légumes secs dont ils font provision : ce sont des pois, des fèves, des figues et des confitures, qu'ils composent avec du jus de raisin, dans lequel ils font cuire des pastèques et diverses écorces. Ils font du beurre qu'ils mangent presque toujours rance, et ils conservent dans l'huile d'o-

live des concombres, des poivres longs, des tomates, etc. Parmi leurs provisions, la plus importante à leurs yeux, ou plutôt à leur goût, c'est de la viande de mouton conservée dans l'huile mêlée de graisse. Ils préparent cette viande dans le mois de septembre, parce qu'à cette époque chaque famille tue ordinairement un certain nombre de moutons, suivant ses moyens et ses besoins.

On peut juger, d'après ce qui précède, combien l'agriculture doit être négligée parmi eux ; ce sont des esclaves nègres ou des Berbers qui entretiennent les jardins et les terres labourables attenant aux maisons de campagne. Un Maure qui cultive la terre est assurément bien pauvre ; aussi le commerce souffre-t-il beaucoup de cet état de choses.

Des broderies, des maroquins, des tissus de laine et de soie, des toiles, tels sont leurs objets de vente et d'échange. Ils n'élèvent de bestiaux que ce qu'il en faut pour suffire à leurs besoins, et c'est à peine si les produits de leurs champs et

de leurs jardins suffisent à leur consommation. Ils revendent beaucoup d'objets qu'ils achètent aux Arabes et aux Berbers, en se contentant d'un léger bénéfice : du tabac, de la bougie, du savon, des fruits secs et frais, des instruments, des outils, du café que les caravanes apportent de la Mecque; des sucres, des calicots, de la porcelaine, introduits par les navires anglais. Les pays méridionaux de l'Europe leur fournissent en outre des objets de luxe, tels que des bijoux, des étoffes de soie et de la quincaillerie.

La paresse et la nonchalance des Maures les empêchent de se livrer à l'industrie, dans laquelle ils font, par conséquent, des progrès bornés. Comme ils ont peu de besoins, ils ne s'adonnent pas à de grands travaux, ils ne forment point d'importantes spéculations et passent souvent une demi-journée accroupis dans une espèce de somnolence difficile à décrire.

On trouve cependant des Maures très-actifs et très-intelligents qui exercent presque tous les métiers connus en Europe; ils sont menuisiers, char-

pentiers, cordiers, tonneliers, horlogers, maréchaux, tanneurs, cordonniers, tailleurs, etc...; mais ils travaillent avec tant de lenteur qu'ils ne peuvent presque rien gagner sur leur ouvrage, qui suffit tout juste aux besoins de leur famille.

Comme tout le monde le sait, et comme nos observations ont pu le faire connaître, les Maures qui formaient la majorité de la population indigène sont un peuple mou, paresseux, déprimé moralement par la servitude, dont toute l'intelligence est employée au service de l'hypocrisie et de la ruse. Ils possèdent au plus haut degré le talent des êtres faibles, celui de l'intrigue, et ces hommes que nous regardions comme des barbares, ont presque réussi constamment à nous faire jouer le rôle de dupes jusqu'au moment où nous les avons mieux connus. C'est d'eux que sont sortis ces personnages fameux en Algérie, comme les Bouderbah, les Ben-Omar et tant d'autres qui ont si habilement exploité la bonne foi et l'ignorance de nos gouverneurs, et fait retomber sur nous, les conquérans, tout le mépris qu'inspi-

raient aux Arabes leur nullité et leur corruption. Mais le temps de ces fautes est heureusement passé, et si les Maures nous trompent encore, ce qui est plus que probable, du moins ils ne nous exploitent plus ; aucun d'eux aujourd'hui n'a d'influence politique à Alger.

Depuis la conquête, il s'est opéré dans la condition des Maures des changemens qui méritent d'attirer toute notre attention. Chaque jour la révolution sociale qui frappe la population maure dans ses habitudes les plus chères et dans ses moyens d'existence, devient plus violente, plus sévère. Notre présence a bouleversé toutes les fortunes ; le renchérissement progressif des denrées, résultat de la consommation européenne et de la suppression des échanges avec l'intérieur, a réduit à un état de gêne et même de détresse le plus grand nombre des Maures qui vivaient d'un revenu plus que suffisant autrefois. Ceux qui vivaient de leur industrie ont été encore plus rudement frappés. Ainsi que nous l'avons dit déjà, les Maures n'exercent à Alger que les professions de

luxe, celles qui ne demandent que de la dextérité et peu de mouvement, peu de dépense de force physique. Ils font de la broderie, tressent de la soie, tiennent boutique, les jambes croisées, accroupis dans une case étroite, toute ouverte sur la rue, fumant la pipe à tuyau de jasmin, lisant plusieurs fois le jour quelques versets du Qôran, après quoi ils savourent la douceur d'un pieux sommeil. De pareils travailleurs et une pareille industrie sont-ils capables d'atteindre au prix des vivres nécessaires à l'entretien d'une famille, lorsque ce prix égale et dépasse même souvent le taux du marché européen?

D'un autre côté, l'émigration des familles indigènes qui ont conservé quelque richesse enlève chaque jour à l'industrie mauresque ses plus précieux consommateurs. Maintenant que les familles aisées ont quitté Alger ou le quittent chaque jour, qui achètera les sandales brodées de soie et d'or, les voiles, les bracelets, les parfums, toutes les inutilités du luxe indigène? L'indiscrétion, et je dois le dire, la brutalité de notre contact chasse-

ront d'Alger tous les Maures qui pourront vivre ailleurs. Les Européens ayant acheté, dès les premiers temps de la conquête, toutes les maisons à vendre, il se trouve que les populations sont nécessairement confondues, au grand détriment des indigènes, qui ne peuvent vivre à côté de nous sans renoncer aux habitudes et même aux sentimens qui leur paraissent le plus respectables. Ce n'est ni la haine ni la différence de religion qui les éloignent de nous; c'est le bruit, le mouvement, l'inquiétude que nous apportons où nous posons le pied. La maison du Maure est fermée au dehors, l'air et le jour lui viennent du ciel, et une solitude profonde environne chaque famille. Celle de l'Européen prend son jour sur la rue, et ceux qui l'habitent ne songent pas à respecter le mystère et la paix de la maison voisine; ils se promèneront à toute heure sur leur terrasse, sans s'inquéiter si c'est l'heure où les femmes du Maure montent respirer un peu d'air libre : leurs regards curieux se plairont à interroger les secrets de l'habitation étrangère, et comme les terrasses des maisons ne

sont souvent séparées que par un pied ou deux de distance, ces secrets seront à chaque instant violés. Malheureusement pour les maris maures, leurs



femmes ne sont que trop disposées à accueillir favorablement les Français. La vie du Maure se trouve ainsi constamment troublée par le voisinage de l'Européen ; et la paix domestique devient impossible. Je tiens du chef de la justice à

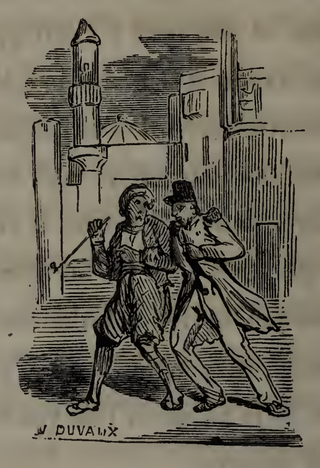
Alger, qu'il se passe rarement un seul jour sans qu'il reçoive les plaintes d'un chef de famille indigène qui vient lui réclamer ou sa fille ou sa femme. Ces plaintes ne sont presque jamais suivies d'effet, parce que les musulmans n'ayant pas d'état civil, il est impossible de constater judiciairement si la fille est majeure ou mineure. Pendant mon séjour à Alger, du mois de mai au mois d'août 1842, il est à ma connaissance que soixante-dix familles maures ont quitté la ville, et j'ai la certitude que toutes celles qui ne sont pas retenues par des emplois ou par la pauvreté ne tarderont pas à nous quitter. Tunis et les principales villes du Maroc s'enrichissent de cette émigration.

Pour remédier à ce grave inconvénient, on a proposé de réserver le haut de la ville aux indigènes. Cette sage mesure, qui eût tout concilié dans le principe, est devenue aujourd'hui d'une application très difficile. Les Européens aisés, les commerçans n'ont jamais songé assurément à grimper les rampes escarpées de la ville haute; et d'elle-même, cette classe de population s'est

concentrée dans le bas de la ville, qui est déjà insuffisant pour la contenir ; mais on est sûr qu'elle ne montera pas, et elle tend à s'échapper par les faubourgs Bab-Azoun et Bab-el-Oued, les seules issues qui lui soient ouvertes. Il n'en est pas de même de la population des journaliers, qui tend à monter, au contraire, dans le haut de la ville, où les loyers sont à plus bas prix. Il faudrait, pour séparer convenablement les populations, racheter toutes les maisons du quartier haut qu'y possèdent les Européens, et je ne sais si l'on voudra prendre une semblable mesure.

On n'y a pas songé jusqu'ici ; loin de là, on a commis la faute de construire à grands frais une mosquée, au milieu même du quartier européen, dans la rue la plus bruyante d'Alger, la rue de la Marine. Peu à peu, les indigènes désertent la grande mosquée, où la prière est troublée par un tapage continuel. Je me rappelle avoir entendu plus d'une fois avec tristesse la voix grave de muezzin, qui chantait, la nuit, l'appel à la prière du haut du minaret de la grande mosquée, gros-

sièrement parodiée par des bandes d'ivrognes que l'heure de minuit chassait des cantines.

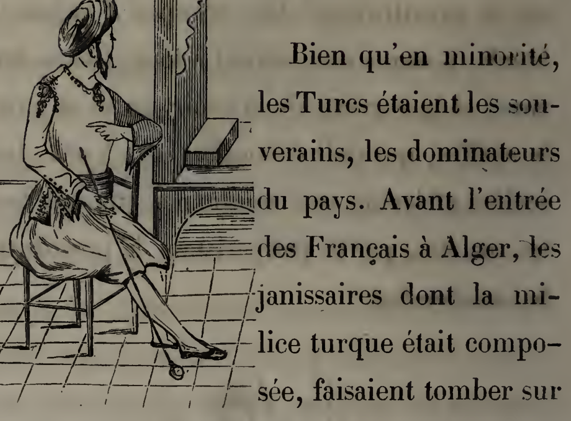


Mais si les riches s'en vont, les inutiles et les nécessiteux nous restent. En ce moment la misère est telle parmi les indigènes que nous distribuons huit mille francs par mois sur les fonds de la Mecque et Médine à *deux mille individus*. La population maure n'étant plus que de douze mille âmes environ, et beaucoup d'individus secourus représentant une famille, on en peut conclure que près de la moitié de la population maure a besoin d'être assistée. D'ailleurs, cette misère se montre

ici publiquement sous les formes hideuses de la mendicité et du vagabondage. A chaque pas vous entendez une voix de femme ou d'enfant qui quête l'aumône, et la police à besoin d'activité pour empêcher une foule de petits garçons ou de petites filles de solliciter ouvertement la charité ou la prostitution! Des troupes d'enfans vagabonds, presque nus, errent à toute heure dans les rues, et je regrette de n'avoir pu m'en procurer le chiffre, qui doit être effrayant. Voilà donc la société africaine qui commence comme finissent les sociétés, par le paupérisme, la prostitution et le vagabondage!



LES TURCS.



Bien qu'en minorité, les Turcs étaient les souverains, les dominateurs du pays. Avant l'entrée des Français à Alger, les janissaires dont la milice turque était composée, faisaient tomber sur les habitants de toute la régence le poids de leur despotisme militaire. Le yatagan ne respectait personne, depuis le malheureux juif, qu'il massacrait impunément, jusqu'au dey lui-même, dont il tranchait la tête quand cela lui paraissait nécessaire. C'était des anciens priviléges attachés à ce corps que dérivait à coup sûr une si grande

prépondérance. Et en effet, le service des places, la levée des impôts, la piraterie, se faisaient avec eux et par eux. En temps de guerre, toutes les troupes de la régence leur obéissaient aveuglément, et Maures, Arabes, Berbers, Coulouglis, leur étaient soumis. Il ne faut pas croire cependant qu'ils fussent de race homogène et tous véritables *Osmanlis*, car ce n'était qu'un ramas de gens de toute origine, Turcs, Grecs, Corses, Circassiens, Albanais, Maltais et renégats des autres contrées de l'Europe, réunis pour composer une association de piraterie au dehors, de brigandage et d'oppression au dedans, reconnaissant la suzeraineté de la Turquie, parlant le langage des Turcs, se perpétuant par la cohabitation avec les esclaves chrétiens, puisque, comme nous le verrons dans un chapitre suivant, leurs enfans prenant le nom de Coulouglis, n'héritaient pas de leurs priviléges. Les Turcs ne s'étaient point introduits en conquérans dans la régence d'Alger. Les Algériens les avaient appelés à leur secours contre les Espagnols, qui s'étaient emparés de plusieurs

villes maritimes qu'ils traitaient comme celles de l'Amérique, avec une rigueur et une cruauté inouïes. La milice turque se recrutait principalement à Smyrne et à Constantinople, par des agens du dey, d'après un traité conclu entre ce prince et le grand sultan.

Le petit nombre de Turcs que l'on rencontre dans l'Algérie sont de très beaux hommes à la peau blanche, au regard sévère, aux traits du visage vigoureusement accentués. Leur manière de vivre est la même que celle des Maures, avec lesquels ils sont presque toujours confondus, soit dans les boutiques des barbiers, rendez-vous habituels des gens oisifs (et ils sont en grand nombre), soit sur les promenades, dans les cafés et dans les bazars. Leur costume n'offre que de légères différences.

Les Turcs se distinguent des autres nations par les vêtemens de couleur tendre, qu'eux seuls ont le droit de porter. Les principaux d'entre eux ont des chemises de gaze à manches très amples; une culotte large qui recouvre à peine le mollet et qui

se ferme avec une coulisse; une robe de drap de couleur qui descend jusqu'aux chevilles, à manches très étroites et dont le col et le devant sont ornés de tresses et de boutons d'or ou d'argent; une ceinture de soie qui fait plusieurs tours sur les hanches, et par-dessus tout cela, ils portent une longue robe de drap fin appelée *cafftan*. Les manches du cafftan sont très larges; le devant est décoré d'agrafes et de broderies d'or et d'argent. Dans leur ceinture, ils placent un couteau-poignard dont le manche est en agate ou en vermeil. La chaussure consiste en des pantoufles pointues en maroquin rouge ou jaune; les bas ne sont point en usage. Les Turcs avancés en âge, ou qui occupent certaines charges, portent la barbe longue et taillée en pointe; tous se font raser les cheveux. Les jeunes gens ne se laissent croître que la moustache; ils ont pour coiffure la calotte rouge sans turban. Le turban que portent les Turcs d'un certain âge est une bande longue et étroite de cachemire de soie, de mousseline, ou même simplement de toile, qui se roule autour de cette calotte, et

la disposition des plis, ainsi que la différence de la matière distingue les diverses classes d'habitans et aussi les différens grades ou emplois qu'ils peuvent occuper.

Le costume des femmes turques est à peu près le même que celui des hommes. Leur caleçon descend à la cheville; quelques-unes mettent des bottines jaunes dans leurs pantoufles ou babouches; mais la plupart n'ont que des pantoufles sans bas. Les femmes riches portent des cafftans d'étoffes de soie et d'or; leurs cheveux sont entrelacés de perles, de diamans et d'autres pierreries; elles ajoutent à leur parure des boucles d'oreilles, des colliers, des bagues et des bracelets. Celles qui ont moins de fortune remplacent les perles et les pierreries par du corail et de l'ambre. Toutes les femmes, lorsqu'elles sortent, se couvrent le visage avec un mouchoir blanc (*eâdjar*), depuis le dessous des yeux jusqu'au menton, et s'enveloppent le corps depuis la tête jusqu'aux pieds d'une pièce d'étamine blanche très fine et très claire (*foutah entâ snanig*). La tête des enfans est

couverte d'une calotte d'étoffe (*qonibat*) ornée d'une grande quantité de pièces d'or.

Un qadi et un mufti établis dans chaque ville de la Régence étaient autrefois chargés de rendre la justice aux particuliers, soit que l'affaire eût lieu entre gens de même nation, ou entre un Turc et un Berber, par exemple. Ils n'encouraient jamais publiquement les peines réservées à leurs crimes ; la maison de l'aga était le lieu où les coupables venaient recevoir la bastonnade, ou présenter leur tête au cimeterre de l'exécuteur suivant la gravité du délit.

Le meurtre d'un Turc exposait celui qui l'avait commis aux châtimens les plus cruels, tels que le pal ou le bûcher. Quand le coupable était assez heureux pour disparaître, l'aga partait à la tête de sa cavalerie, se transportait dans le lieu où l'assassinat avait été commis et s'emparait de plusieurs pères de famille, auxquels le dey faisait ordinairement trancher la tête sans autre forme de procès. C'est par un pareil système de terreur que les Turcs avaient acquis un pouvoir immense sur les

différens peuples, sujets de la Régence ; c'est avec



ces lois du sabre qu'ils étaient parvenus à tenir dans une parfaite tranquillité cet état que les Français, dix fois plus nombreux, contiennent avec tant de peine aujourd'hui. Les résultats de ce système sont trop affligeans pour ne pas commander un changement indispensable : il n'y a de salut possible, selon nous, pour notre colonie d'Afrique, qu'en l'arrachant peu à peu au joug militaire.

L'esprit turbulent des Turcs se prête peu à l'étude, et l'éducation est fort négligée. Les plus



A Genet fig. par Duvaux Teinté par Courtin. Lith. de Villain chez J. Delahaye, Editeur, r de Seine. 45

PLACE DE BONE ET CASBAH. (1833)

instruits, c'est-à-dire ceux qui occupaient les emplois du gouvernement, savaient au plus lire, écrire, calculer; quant aux femmes, on sait qu'elles sont Mauresques, et nous avons déjà dit comment ces dernières étaient élevées, ainsi que leurs enfans. Il existe cependant en Algérie des écoles turques et maures. En décrire une, c'est les décrire toutes.

La plupart des écoles sont situées dans des pièces contiguës aux mosquées et dirigées ordinairement par le muezzin; quelques-unes existent aussi dans le fond des boutiques, ou se trouvent juchées sur des soupentes établies au-dessus. Ainsi, pendant que l'on achète en bas du tabac ou de la menue mercerie, dans le haut, une vingtaine de marmots crient à tue-tête différents passages du Qôran. Car le Qôran renfermant, selon les musulmans, tout ce qu'un croyant doit connaître, il en résulte que c'est le seul livre qu'on place entre les mains des élèves : bien lire dans le Qôran, bien écrire les passages qu'il contient et en connaître par cœur les sentences nombreuses et les

divers chapitres, voilà le *nec plus ultrà* de la science chez les musulmans, et il n'y a guère que les qadis qui arrivent là. Quiconque réunit ces conditions est un *figghi* (savant). Les enfans, confinés quelquefois au nombre de trente ou quarante dans une petite chambre que dix de nos écoliers trouveraient trop étroite, sont accroupis sur leurs talons ou bien ont les jambes croisées sur une natte. Point de bancs, point de tables; serrés les uns contre les autres et se penchant continuellement en avant, ils récitent tous à la fois, en chantant comme en musique, les lettres ou les mots écrits sur une tablette que chacun d'eux tient à la main, et que le maître ou parfois un élève plus avancé prononce tout d'abord. J'ai assisté plusieurs fois à ces exercices, et autant que j'ai pu en juger, cette méthode m'a paru à peu près semblable à celle de l'enseignement mutuel. Ce qu'il y a de particulier, c'est que le maître qui dans un coin adossé au mur et les jambes croisées, dirige ses élèves avec une grande baguette, ne manque jamais, au milieu de ses quarante élèves, un son

faux ou douteux, bien qu'il soit obligé de partager



son attention entre quatre ou cinq groupes de force différente, et qui ont chacun leur moniteur.

Au lieu de plumes, les écoliers ont un roseau, et en guise de papier, se servent de tablettes enduites d'un vernis blanc, qu'ils lavent quand ils veulent effacer la leçon, qui est toujours une sentence tirée du Qôran. Du reste, ces exercices paraissent plutôt leur plaire que les ennuyer, à la manière dont ils récitent, ou plutôt dont ils chantent, chacun sur un ton différent, mais toujours avec bonne humeur. Dans ces écoles, point de dis-

tinction; le fils du qadi est assis à côté du fils de l'artisan.

Les enfans ont, au surplus, à Alger comme dans toute la Régence, une raison précoce, une intelligence déjà bien plus développée que celle de nos enfans d'Europe. Pétulans, pleins de gaieté, de vivacité comme chez nous, ils ont de plus que les nôtres une assurance, un aplomb dans les manières qui surprend et étonne des yeux accoutumés à ne voir que des écoliers gauches, décontenancés, disons le mot, hébétés, quand ils se trouvent en présence de personnes au-dessus de leur âge, incapables qu'ils sont la plupart de lier deux phrases : tandis que l'enfant arabe, maure ou turc, élève en quelque sorte de la nature, se présente avec assurance, n'a que des formes expressives et nullement maniérées. Ses demandes et ses réponses sont faites d'une voix ferme, accentuée et annonçant déjà l'homme : il en est de même pour l'éducation physique. Couverts d'un vêtement simple et ample qui ne gêne aucun de leurs mouvemens, ils ont de la vigueur et une no-

ble prestance. Accoutumés à vivre sobrement, à coucher sur une natte, quelquefois même à terre, ils acquièrent dans les membres une force et un développement inconnu en nos contrées; livrés à eux-mêmes, ils excellent dans les exercices du corps : la course, la natation, la lutte entre eux, occupent les instans que ne réclame pas l'école : ils montent avec hardiesse à poil le cheval le plus fougueux, le lancent au galop dans la campagne, et vont, tout couverts de sueur, se rafraîchir en se baignant dans la mer. Aussi deviennent-ils forts, légers, adroits et vigoureux.

Lorsqu'ils ont fait quelques progrès dans la connaissance du Qôran, on les instruit avec soin des cérémonies de la religion. Quand un enfant se fait remarquer par son intelligence et par ses succès, ses parens l'habillent magnifiquement, et ses camarades le promènent par toute la ville sur un cheval richement caparaçonné, célébrant son triomphe par de joyeuses acclamations. Les amis de la famille le comblent de présens et envoient complimenter le père et la mère.

La rétribution du maître est d'environ cinquante centimes par semaine, par élève. Les enfans passent trois ou quatre ans à l'école, après quoi on leur fait apprendre un métier. Le peu de gens qui ont le loisir de se livrer à l'étude ne lisent guère que le Qôran et ses commentaires assez inintelligibles. Tout leur savoir se réduit à un peu de géographie, et à quelques traités incohérens et fort insipides sur l'histoire moderne, car tout ce que leurs auteurs disent des temps qui ont précédé la venue de Mahomet n'est qu'un tissu de fables et de contes romanesques.

Puisque je viens de parler des écoles, qu'il me soit permis de dire ici quelques mots sur les médecins indigènes et en même temps sur les maladies particulières au pays.

La médecine(1), cette science que les Avicenne, les Averroès, les Al-Rhazis et autres avaient si fort avancée chez les Arabes, a bien dégénéré chez leurs

(1) Ce qui concerne la médecine nous a été communiqué en manuscrit par M. Flachenacker.

descendans. Le fatalisme a remplacé chez eux toute idée de progrès et d'amélioration : ils pensent que c'est tenter la Divinité que de croire à la médecine, et ils ont plus de confiance dans les prières et les amulettes de leurs marabouts que dans toutes les ordonnances de la faculté. Ces amulettes sont ordinairement des versets du Qôran écrits sur un bout de papier et que l'on administre aux malades en guise de potion. L'imposition des mains, et même de la salive, sur la partie malade, est en grande considération parmi le peuple. Les médecins que les Maures et les Turcs nomment *Tebib* sont en même temps pharmaciens : quant à la chirurgie, comme jadis en France, ce sont les barbiers qui l'exercent. Il est inutile d'ajouter qu'elle se réduit à l'emploi des saignées et principalement des ventouses, pour lesquelles les Maures ont une prédilection particulière. Les incisions au front sont aussi en grand usage chez les Arabes, et il est très commun de voir arriver au marché des hommes qui ont jusqu'à six et huit incisions de cinq centimètres de longueur, verticalement

faites au front et à demi cicatrisées. Pour la saignée au front, l'opérateur commence par serrer si fortement le cou du malade que celui-ci en est presque suffoqué. Alors, armé d'un rasoir, il fait six ou sept incisions sur les veines du front gonflées par le sang gêné dans sa circulation, puis il roule un bâton sur chacune d'elles pour aider l'effusion sanguine, qu'il arrête ensuite au moyen d'une sorte d'emplâtre fait de terre argileuse, pardessus lequel on attache un mouchoir. Quant aux animaux, c'est à la langue ou à la poitrine qu'on pratique ce genre de saignée. Du reste, ce moyen est employé avec tant de maladresse qu'il laisse la plupart du temps des traces ineffaçables. Un jeune homme de ma connaissance ayant, dans une partie de chasse, forcé un superbe cheval, eut recours à la méthode d'un vétérinaire arabe, qui ne jugea rien de plus convenable que de saigner le pauvre animal à l'une des jambes ; enfin il creusa tant sous le sabot qu'il attaqua le nerf et estropia le cheval.

L'art médical ne va guère plus loin chez ces

peuples ; ils ignorent ce que c'est qu'une réduction et n'ont pas la moindre connaissance en anatomie. Aussi les blessures un peu graves produites par une chute, par une arme à feu ou par tout instrument tranchant ou contondant, entraînent-elles chez les Arabes presque toujours la mort, ou au moins la paralysie de la partie lésée, faute de la connaissance des opérations chirurgicales. En outre, la misère, la mauvaise nourriture, la malpropreté excessive de la classe pauvre, engendrent chez ces gens une infinité de plaies aux jambes, de chancres à la figure, d'ulcères auxquels ils n'apportent aucun soin.

Une maladie propre aux habitans du pays est l'éléphantiasis. Cette horrible maladie, espèce de lèpre qui rend la peau ridée comme celle de l'éléphant, donne souvent, et plus spécialement aux jambes, une enflure prodigieuse, dont l'aspect a quelque chose de repoussant. Je me rappelle avoir vu un jour, sur la place du Gouvernement, à Alger, un Maure dont la jambe gauche était tellement gonflée que, pour pouvoir la faire passer à

côté de la droite, il était obligé de la jeter un peu obliquement à chaque pas, imitant à peu près le mouvement qu'un boiteux exécute avec sa béquille lorsqu'il veut avancer. On a remarqué que cette maladie atteint plus particulièrement les habitans de la plaine, soit à cause de la mauvaise nourriture qu'ils prennent, soit, ce qui est plus vraisemblable, à cause de leur dégoûtante malpropreté. L'éléphantiasis est également très fréquent chez les juifs. Cette maladie, à laquelle contribue l'humidité des pièces qu'ils occupent, est traitée par les saignées et les ventouses scarifiées.

Les hydrocèles sont aussi très communes chez les Maures et surtout chez les juifs. On attribue cette maladie à la quantité d'eau qu'ils boivent ; peut-être doit-on lui donner pour cause un autre genre d'excès. J'ai dit, je crois, que les plaies et les ulcères étaient très répandus et n'étaient nullement traités : ce n'est qu'avec un pénible sentiment d'horreur que je me souviens avoir rencontré à Alger deux hommes dont l'état soulevait le cœur. L'un de ces malheureux avait une fesse presque

en putréfaction et rongée par les vers ; l'autre, qui demandait l'aumône, avait la figure couverte par un chancre sur lequel vivaient des myriades de mouches qu'il ne songeait même pas à chasser.

Les saignées, les ventouses et les scarifications, tels sont les principaux moyens curatifs usités chez les Turcs, les Maures et les Arabes. Les barbiers saignent au bras, au cou, à la nuque et au pied. Ces opérations se font en plein air, dans la rue,



dans les boutiques, et qui connaît les boutiques d'Alger, sait que leur dimension ne permet pas, la plupart du temps, au visiteur de pénétrer dans leur intérieur. Le patient est donc assis sur le de-

vant de l'échoppe; le chirurgien, debout dans la rue, tenant entre ses dents un sale chiffon, et ayant à ses pieds une écuelle en fer blanc, procède à la saignée. Ce spectacle a quelque chose d'étrange et de repoussant pour un Européen. Un matin, je traversais la rue de la Charte, rue fort étroite, soit dit en passant. Pressé par l'appétit, je doublais le pas, me faisant jour avec peine au milieu des nombreux Biskris, des nègres, négresses, et Arabes déguenillés qui fourmillent dans cette partie de la ville, et surtout des ânes chargés de broussailles, lesquels n'embarrassent que trop souvent cette rue, quand tout à coup, voulant me garer d'un de ces animaux dont le conducteur criait à tue-tête : *Bâlek, bâlek* (attention sur toi), je heurte malheureusement du pied une bassine pleine de sang qui inonda à l'instant mes guêtres grises et mon pantalon blanc : c'était le sang d'un pauvre diable qu'on venait d'opérer au bras, et auquel le chirurgien ajustait une bande. Par un mouvement machinal et avant que le baudet ne fût arrivé jusqu'à moi, je me jette brusquement à droite et je

tombe justement sur le dos du Figaro arabe qui s'était accroupi pour saigner au pied un Maure attaqué d'éléphantiasis, et dont les jambes livides, énormes, auraient pu, sans exagération, être comparées aux pattes du quadrupède qui a donné son nom à cette singulière maladie. Injurié à la fois par le patient et par l'opérateur que j'avais assez cavalièrement culbuté, je redouble la vitesse de ma marche et j'arrive près d'une autre boutique, juste assez à temps pour recevoir sur mon gilet le premier jet de sang d'un estimable enfant de la Nubie, qui, le cigare à la bouche, attendait avec stoïcisme que son Esculape eût dit en mettant le pouce sur la piqûre : *Barkâ* (assez)! Oh ! pour le coup, mon imagination s'exaltant et voyant cette fois tout, non en noir, mais en rouge, je me dérobai par une course rapide à cette nouvelle rue des Boucheries, persuadé que cette journée était celle d'une saignée pour tout Alger.

La religion des Turcs ne diffère en rien de celle des Arabes et des Maures. Le mahométisme était avant la conquête la seule religion qui fût recon-

nue à Alger. Cependant tous les cultes étaient autorisés dans les états de la Régence, et le gouvernement leur accordait une égale protection, pourvu que ceux qui les professaient ne se mêlassent en rien de la religion dominante ni des affaires publiques.

Les Turcs ont l'habitude de tenir dans la main un chapelet composé de grains d'agate, d'ambre ou de corail, et, en le parcourant avec les doigts, ils prononcent sur chaque grain le mot qui désigne une attribution de la Divinité. Une seule chose les distingue des Maures et des Arabes, c'est leur éloignement pour toute superstition. On en a vu décapiter des marabouts sans plus de scrupule que s'il se fût agi de simples particuliers. Jamais ils ne portent d'amulettes ni de talismans pour se préserver des effets de la sorcellerie. Ils sont cependant très fatalistes et professent la plus entière résignation aux ordres du ciel; ils croiraient offenser Dieu s'ils témoignaient quelque douleur quand ils perdent un parent ou que tout autre malheur vient les frapper. « Que la béné-

diction soit sur votre tête! » est la seule parole de consolation que l'on adresse aux plus proches parens du défunt. Aussi leurs cérémonies funèbres n'ont point ce caractère de gravité et de recueillement qui rend chez les chrétiens ces cérémonies si imposantes.

Ils ont pour les tombeaux une très haute vénération : de même que chez les peuples catholiques, les personnages marquans étaient enterrés dans les édifices religieux; quelques individus de distinction ont ici leurs tombeaux dans l'intérieur des mosquées ou des marabouts. Mais ce sont de rares exceptions, et les inhumations se font ordinairement en rase campagne, dans des cimetières qui finissent par usurper un espace considérable, parce que chaque famille a son enceinte particulière entourée d'une muraille, et chaque mort sa place spéciale. Celle-ci est circonscrite par une petite dalle placée debout aux pieds du défunt; une autre plus élevée se trouve à la tête. On y lit parfois une épitaphe qui commence ainsi : *Hada qoubeur el merhhoum*, ou *el merhhoumah* (selon le sexe), *ceci*

est le tombeau du défunt, ou *de la défunte ;* et les noms et les qualités suivent cette formule aussi que notre invariable *ci-gît*.

Il n'y a que les tombeaux des grands personnages qui aient des proportions assez considérables. C'est alors un bâtiment carré, surmonté d'une coupole, souvent même comme le monument reproduit dans notre lithographie, qui a pour titre : *Tombeau de famille ;* ce sont des mausolées formés de colonnes gracieuses et frêles, supportant une sorte de galerie dont le milieu est embelli par un jet d'eau qui retombe sur un bassin de marbre blanc. Les autres ne se distinguent ordinairement que par les deux petites dalles dont je viens de parler, et par deux lignes de briques, qui, posées de champ sur les côtés, complètent l'encadrement. L'espace intermédiaire est rempli par des fleurs dont l'entretien plus ou moins soigné donne la mesure de la douleur des parens du défunt, et pourrait aussi servir à déterminer la date de la mort de ce dernier. La seule chose remarquable dans ces monumens funéraires est l'éclatante blan-

cheur de la couche de chaux qui les recouvre. L'usage de peindre les tombeaux date d'une haute antiquité; et Jésus-Christ y faisait allusion, sans doute, lorsqu'il s'écriait : « *Malheur sur vous, scribes et pharisiens hypocrites! car vous êtes comme les sépulcres blanchis qui paraissent beaux par dehors, mais qui par dedans sont pleins d'ossemens et de toutes ordures.* »

Nous avons dit plus haut que les cimetières occupaient un grand espace, parce que chaque famille, chaque individu y a sa place particulière, qui est toujours respectée. On ignore ici ces sépultures tarifées et à terme que l'on caractérise chez nous par l'expression mercantile : « *Concessions temporaires.* » On y connaît encore moins *la fosse commune*, cet abîme toujours béant, où les générations de prolétaires viennent s'engloutir dans le même oubli, comme elles ont vécu dans la même obscurité, dans la même misère. L'idée de refuser au pauvre une place spéciale sous la terre, après lui en avoir disputé une au-dessus, et de ne pas laisser à la douleur des parens cette consolation de

s'épancher avec certitude sur la dépouille mortelle de ceux qu'ils viennent pleurer, cette idée serait désolante pour les musulmans. Aussi ont-ils une institution particulière, chargée de faire enterrer les pauvres avec décence et de leur assurer une sépulture convenable, le *Beit-el-Mahl* (maison de bien), institution dont nous aurons occasion de parler plus longuement.

L'indignation des indigènes a été vive lorsque nos routes militaires sont venues sillonner de leurs nombreux détours les champs où leurs pères re-



posaient en paix depuis des siècles, lorsque la de-

meure des morts a été souillée par la pioche des infidèles, et que les ossemens des vrais croyans ont été livrés aux profanations de l'étranger, en attendant que le commerce s'en empare pour les convertir à des usages industriels. Après tout, les héros des guerres de l'Empire, déterrés sur les champs de bataille, n'ont-ils pas servi aux manufacturiers anglais pour fabriquer du noir animal? Quand des chrétiens en agissent ainsi avec d'autres chrétiens, est-il étonnant de trouver ceux-ci peu scrupuleux avec les sectateurs de l'islamisme? Cependant le mal n'a pas été d'empiéter sur le terrain des cimetières, car, en définitive, le respect des morts poussé à l'excès aboutirait à ne plus laisser de place aux vivans sur la terre ; mais plus ces sortes d'usurpations sont nécessaires, plus ce qu'elles ont d'affligeant pour les populations qu'elles atteignent doit être dissimulé sous des formes décentes et en quelque sorte religieuses.

En faisant maintenant connaître les cérémonies usitées par les musulmans depuis l'instant de la mort jusqu'à celui de l'enterrement, nous com-

pléterons ce que nous avons à dire sur le chapitre des funérailles.

Lorsqu'un musulman vient à mourir, on lave son corps et on le parfume, puis on le place sur un brancard, où il est recouvert d'un hhaïk, et quelquefois de branches d'arbre. Quatre hommes le prennent alors sur leurs épaules, et accompagnés de nombre de personnes qui ne gardent entre elles aucun ordre, qui n'ont aucun signe de deuil, et qui marchent à pas précipités, ils se rendent à la porte d'une mosquée, vers l'heure de la prière de midi ou de trois heures. Aussitôt que cette prière est terminée, l'iman annonce qu'il y a un défunt à la porte : tout le monde se lève alors et fait une courte oraison en commun pour le repos de l'âme du fidèle croyant; mais le corps n'entre pas dans l'enceinte.

La prière achevée, on se remet en route, et le cortége marche toujours à pas précipités, parce que l'ange de la mort attend assurément le décédé dans le sépulcre pour lui faire subir un interrogatoire et pour prononcer le jugement qui doit dé-

cider de son sort. A chaque moment, les porteurs se relayent, car tous les gens du convoi désirent participer à cette œuvre de miséricorde. Pendant tout le trajet, ils chantent des versets du Qôran, sur un air fort monotone qui ne se compose que de la répétition incessante des notes musicales *ré*, *do*.

A l'arrivée au cimetière, on fait une courte prière, puis le corps est descendu dans la fosse, où il repose dans un carré long de briques sèches recouvertes de dalles. Il est étendu sur la terre, un peu de côté, regardant vers la Mecque; la main droite est appliquée à l'oreille du même côté, et comme couchée sur elle. On jette alors de la terre sur le corps, puis le cortége revient à la maison pour y faire ses complimens de condoléance à la famille. Pendant ce temps, comme dès le moment du décès, et durant les huit jours qui suivent, les femmes de la famille se réunissent, et poussent des cris horribles tout le long de la journée. L'exclamation *lou! lou!* fréquemment répétée, est celle dont elles font le plus usage. Le même

cri exprime la joie dans les fêtes et dans les festins : il n'y a que l'expression de la physionomie et la pantomime de la pleureuse qui en indiquent la différence. Comme chez les anciens, des femmes louées exprès viennent ajouter leur douleur de commande à celle des parens, et elles entendent si bien leur métier, qu'il est impossible de distinguer, dans cette cohue de gens qui se lamentent, ceux qui payent de ceux qui sont payés.

La plupart des femmes, nous l'avons déjà dit, n'ont point de religion : personne ne les oblige à prier, et beaucoup de gens doutent même qu'elles aient une âme immortelle. On les élève dans la plus profonde ignorance, leur laissant croire qu'elles ne sont faites que pour servir à la reproduction et pour obéir à la volonté des hommes. Cette opinion, jointe à l'ardeur du climat, les dispose nécessairement au plaisir. Placées, pour ainsi dire, hors de l'état social, on conçoit que les femmes turques n'obtiennent que peu de considération dans leur vieillesse; parvenues à un âge où les liens de famille ont besoin de se resserrer da-

vantage, où ceux de l'amitié deviennent plus nécessaires, elles ne jouissent pas même de la satisfaction si douce de se voir honorées par leurs enfans.

Les Turcs comme les Maures se lèvent généralement de bonne heure, et commencent leur journée par faire leurs dévotions; ils vaquent ensuite à leurs affaires jusqu'à dix heures, qui est l'heure du dîner. Après ce repas, ils reprennent leurs occupations jusqu'au moment des prières de l'après-midi, pendant lesquelles tout travail est interrompu et les boutiques sont fermées. Une troisième prière a lieu à quatre heures du soir; on soupe ensuite et l'on se couche dès qu'il fait nuit, non toutefois sans avoir fait une quatrième prière. Les Turcs commencent toutes leurs actions par une invocation au ciel et finissent par l'exclamation : « Dieu soit loué! » A ces divers momens du jour, le muezzin se fait entendre du haut de la mosquée, accompagnant le nom de Mahomet de contorsions et de cris répétés. Si un musulman décoré par nous entre dans une mosquée, ou bien sans cela même pendant la durée

du *rhamadan* (temps de jeûne correspondant au carême des chrétiens et dont nous parlerons plus



tard), il ôte sa croix d'honneur, parce que le Qôran défend toute effigie.

Les mahométans ont pour les affaires de la religion trois chefs principaux; ce sont : le *mufti* ou grand prêtre; le *qadi*, qui est en même temps juge pour les causes que les autorités civiles et militaires lui renvoient; et le *grand-marabout*, ou chef

de ces espèces d'ermites en grande vénération dans le pays et dont nous avons déjà parlé. Ces trois dignitaires siégeaient au divan, à la droite du dey; ils donnaient leur avis sur toutes les affaires difficiles, mais ils n'avaient pas voix délibérative. Les *imans* ou prêtres, et toutes les personnes attachées au service des mosquées, sont entretenus par les revenus de propriétés qui leur sont léguées par des particuliers et que l'État affecte à cet usage. Dans un chapitre suivant, nous dirons un mot de la législation musulmane et des règles du Qôran.

Les Turcs sont pleins de loyauté et gardent fidèlement leur parole. Les janissaires ne manquaient même pas de certaines vertus militaires, et affichaient surtout sous les armes une résignation et un sang-froid vraiment admirables. On se rappelle avec quelle douleur solennelle et grave ils vinrent rendre leurs armes à la Casbah, sur l'ordre qu'en avait donné le maréchal de Bourmont après la prise d'Alger : c'est à peine si, en les déposant, ils leur jetaient un dernier regard. Mais les mauvaises qualités dont ils sont pétris déparent

bien ce qu'ils peuvent avoir de bon. La cruauté a



déjà été signalée comme un de leurs plus grands défauts; on doit y ajouter une indolence inconcevable qui les fait rester accroupis souvent de longues heures dans la journée, les jambes croisées, dans un café, pour fumer et pour boire. C'est peut-être à cette apathie et à l'habitude de trancher toutes les difficultés avec le sabre, qu'il faudrait attribuer la barbarie de leur caractère. Souvent les Turcs se transportaient dans les maisons et dans les vergers des juifs, des Maures ou des Arabes, faisaient main-basse sur tout ce qui pouvait leur convenir, maltraitaient le maître et les

esclaves, enlevaient les femmes aux maris et répondaient aux murmures de ceux-ci par des coups de yatagan ; manière aisée et fort expéditive d'obtenir tout suivant leurs désirs et d'être rarement contrariés. Bien plus, ils ne sortaient même point sans avoir auparavant exigé une somme d'argent assez forte.

La passion dominante des Turcs est un amour indomptable que rien ne peut assouvir : à peine chez eux un amour est éteint qu'un autre leur pousse aussitôt au cœur. Outre les quatre femmes que leur accorde le Qôran, ils usent largement de la faculté d'avoir des esclaves, quand leur fortune le leur permet. Les janissaires jouissaient à Alger de priviléges fort étendus dont ils perdaient la plus grande partie en se mariant. Ils étaient presque tous garçons, mais, en compensation, ils se livraient à de monstrueuses débauches, où ils ne connaissaient aucun frein naturel. Beaucoup cependant se mariaient avec les filles des Maures, ou avec des femmes chrétiennes prises par des corsaires et vendues comme esclaves. Les vieux

janissaires, qui se retiraient tous du service avec solde entière, se mariaient aussi, et de là un grand nombre de familles turques dans toutes les villes où le dey entretenait des garnisons. Les Turcs mariés conservaient cependant encore beaucoup de priviléges, et, toujours fiers, ils tenaient toujours les Maures à une certaine distance d'eux, même ceux avec lesquels ils s'étaient alliés.

Les enfans nés du mariage des Turcs avec les esclaves chrétiennes étaient considérés comme Turcs, et jouissaient des mêmes droits que leurs pères : ils pouvaient entrer dans la milice et aspirer à toutes les dignités de l'État ; mais ceux qui étaient issus de l'alliance des Turcs avec les filles des Maures rentraient dans la classe des parens de leurs mères ; ils ne pouvaient point être enrôlés dans la milice, et quelques emplois seulement leur étaient réservés. Ceux-ci portaient et portent encore le nom de coulouglis, comme nous le verrons plus bas.

L'agriculture est pour les Turcs un objet d'avilissement et de mépris, et ils ont toujours laissé

aux esclaves et aux Berbers le soin de leurs jardins, fort beaux du reste et fort bien entretenus, dans leurs maisons de campagne des environs d'Alger. Leurs domaines sont enfermés dans des enclos de haies vives, et offrent à l'œil une profusion des fleurs les plus variées.

Les Turcs qui avaient quelque fortune plaçaient leurs fonds sur les corsaires, à l'armement desquels ils contribuaient et dont ils partageaient le profit, dans la proportion de leurs mises. D'autres s'adonnaient au commerce et vendaient dans des boutiques des bijoux, des essences, des parfums et des étoffes précieuses. Généralement, ils étaient d'une franchise excessive, ce qui faisait que l'on pouvait acheter chez eux, en toute assurance, sans crainte d'être surfait, comme chez les Juifs. Ils se mêlaient aussi de la fabrication des tapis, qui formait une branche de commerce importante en Algérie. Ces tapis sont moins beaux que ceux de Turquie, mais ils sont plus doux et on les préfère pour le coucher.

Nous avons dit plusieurs fois que les Maures

et les Turcs passent souvent leurs journées dans les cafés, nos lecteurs seront satisfaits sans doute de trouver ici la description d'un de ces lieux de réunion; celui que nous allons dépeindre est situé aux environs d'Alger.

En suivant la route d'Alger à Qoubah, on trouve au pied des collines et à la hauteur du jardin d'Essai (1), le joli café de Hammah, que les



(1) Le jardin d'Essai est la pépinière du gouvernement. Elle peut

Européens connaissent sous le nom de café des Platanes. L'origine toute moderne de cette désignation est due aux beaux arbres qui ombragent la construction indigène. Il s'en faut beaucoup que ce lieu présente encore aujourd'hui le caractère original qu'il avait avant la conquête : la main impitoyable de la civilisation s'est étendue sur le site pittoresque et sur le gracieux édifice arabe qui n'en était pas le moindre ornement. Les ponts-et-chaussées ont remplacé par une route bien large, bien droite et bien poudreuse, le frais sentier qui serpentait jadis sous un berceau de verdure; les planches régulièrement alignées et les allées du jardin d'Essai, tirées au cordeau, se sont substituées aux bouquets d'arbres autrefois jetés capricieusement çà et là, entre le joli bâtiment indigène et la Méditerranée. Enfin, la bruyante guin-

livrer annuellement quarante mille mûriers, et pourrait, dit-on, en produire deux cent mille. On y cultive également des peupliers, des frênes, des ormes, etc.... Le bananier, la patate et l'indigotier y viennent parfaitement; il a été fait aussi d'heureux essais du nopal à cochenille.

guette, cette importation toute française, est venue suspendre son bouchon en manière d'étendard bachique, à côté du paisible café maure, comme pour faire ressortir les différences qui distinguent les deux nations en réunissant dans un même lieu les oppositions les plus tranchées. A côté de nos Français gais, vifs, ardens et qui aiment à augmenter leurs dispositions fort expansives par l'usage des boissons fermentées, on voit les graves et immobiles indigènes qui, en fait de liquides, ne se permettent que l'eau pure des fontaines, ou la liqueur de Moka, tonique inoffensif, qui laisse à la raison tout son calme et toute sa lucidité.

Mais abandonnons la guinguette et ses plaisirs tumultueux pour ne nous occuper que du café maure. A l'ombre des platanes, plusieurs grandes nattes sont étendues, et les consommateurs s'y tiennent habituellement assis sur leurs jambes croisées, ou bien couchés à demi, et appuyés sur le coude. L'officine du *qawadji* ou cafetier, placée en face de l'arbre du milieu, renferme des bancs

recouverts de nattes où l'on ne vient guère s'asseoir que pendant la mauvaise saison. Auprès d'un fourneau où l'eau bout continuellement, se trouve le mortier dans lequel on pile le café : au-dessus est suspendu un tableau destiné à recevoir les noms de ceux des habitués qui inspirent assez de confiance pour qu'on se hasarde à leur ouvrir un crédit. Des pipes, quelques petits tabourets en bois, et deux ou trois damiers constituent le reste l'ameublement. Il y a loin de ce modeste mobilier au luxe éblouissant qui brille dans nos cafés parisiens ; et cependant la situation, l'architecture, l'arrangement, le composition de la plupart des établissemens de ce genre, que l'on rencontre dans la campagne d'Alger, ont quelque chose de si pittoresque, de si original, de si artistique, qu'on y éprouve des émotions d'une nature tranquille et, pour ainsi dire, primitive, que n'inspirent certainement pas les magnifiques cafés de la capitale du beau royaume de France. Si l'on n'aperçoit ici ni fresques ni dorures, du moins on est exempt de la pensée pénible que fait naître la prodigalité d'ornemens

imaginés ailleurs pour séduire un public blasé que mille concurrens s'arrachent : luxe effréné derrière lequel on peut lire facilement la ruine du propriétaire, car, dans la lutte acharnée dont le commerce européen nous offre l'image, que de prétendans doivent succomber pour qu'un seul s'enrichisse !

Le cafetier de Hammah, sans inquiétude sur ses échéances, sans crainte jalouse des succès de ses confrères, partage la journée entre son humble laboratoire et le lieu où siégent ses pratiques. Armé de petites pinces en fer, on le voit s'empresser de déposer le *djimrah* ou charbon ardent sur la pipe d'un fumeur, ou bien offrir à l'appréciation éclairée d'un amateur le *fendjal* (tasse) rempli d'un café savoureux qui ne grèvera le budget du consommateur que d'une faible dépense de cinq centimes. Quand le *qawadji* n'est pas occupé à ce service actif, il se tient gravement devant son fourneau, où il se livre à la confection de la liqueur dont le débit est la base de ses revenus, opération chimique qu'il renouvelle à chaque instant, et sans se don-

ner beaucoup de peine. Lorsque l'eau est arrivée au degré de l'ébullition, il y jette le café pilé, puis il la remet au feu pendant quelques secondes. Après quoi, il la retire, la transvase plusieurs fois d'une bouilloire dans une autre, et verse enfin la liqueur obtenue dans de très petites tasses sous lesquelles il place une espèce de coquetier en cuivre, sans pied, qui remplace nos soucoupes. Si avant de boire on prend la précaution de laisser le marc se précipiter, on a une boisson agréable et légère que je ne saurais trop recommander aux Européens. Prise en petite quantité dans les temps de chaleur, elle apaise efficacement la soif, et dispense de charger l'estomac de liquides qui excitent la transpiration, débilitent le corps et le prédisposent aux fièvres et aux dyssenteries.

Boire du café n'est pas l'unique plaisir des indigènes dans ces sortes d'établissemens ; ils s'y livrent aussi à plusieurs jeux, parmi lesquels celui des cartes occupe la principale place. Il est à remarquer que non-seulement ils font usage de cartes espagnoles, mais qu'en outre ils les désignent

par leurs noms espagnols. Ainsi ils appellent les couleurs *oros* (or), *copas* (coupes), *espadas* (épées), *bastos* (bâtons); les figures *rey* (roi), *dama* (dame), *sota* (valet); les autres cartes *cuatro* (quatre), *cinco* (cinq), *seis* (six), etc..., suivant leur ordre numérique. Les relations nombreuses qui ont toujours existé entre ce pays et la Péninsule, l'origine andalouse d'un assez grand nombre de Maures algériens, expliquent suffisamment cette particularité qui étonne au premier abord.

Le jeu de dames et celui d'échecs sont encore un de leurs divertissemens favoris. Les cases des damiers, au lieu d'être distinguées par des alternatives de blanc et de noir, sont les unes en relief, et les autres en creux. Ils substituent à nos disques en bois deux sortes de pièces dont les unes ont la forme des tours et celle des pions du jeu d'échecs. Leur manière de jouer diffère en quelques points de la nôtre; ainsi, par exemple, chez eux, on ne peut être forcé de prendre.

Au jeu d'échecs, les pions ne font jamais qu'un pas; la reine a une marche plus restreinte que la

nôtre; les fous ne peuvent faire plus de trois pas



et peuvent sauter par dessus une autre pièce comme les cavaliers. C'est l'ancienne manière de jouer aux échecs, telle que nous l'avons reçue des Orientaux. Elle a été adoptée jusqu'au XIVe siècle, époque où l'on a perfectionné le jeu en Europe et établi les règles que nous suivons aujourd'hui.

Les séances du *rawi* ou conteur sont le genre de diversion qui attire le plus d'affluence dans un café maure. C'est principalement à l'époque du Ramadan que ce personnage déploie toute la richesse de son imagination ou, pour mieux dire,

toute la fidélité de sa mémoire. Le recueil des *Mille et une nuits* fait presque toujours les frais de ses narrations, et lorsque, par hasard, il raconte quelque chose de son propre fond, ses improvisations ont presque toujours un caractère d'obscénité qui révolte des oreilles européennes. Le débit et l'élocution de ces conteurs sont également monotones ; ils rappellent tout à fait le genre d'éloquence des bonnes femmes de nos villages de France, lorsque, pendant une veillée d'hiver, quand le vent crie et fait tournoyer les feuilles à la porte, elles font trembler leur auditoire enfan-



tin au récit des terribles aventures de Barbe-Bleue.

Certaines expressions reviennent invariablement dans leurs discours, et les mots *qal*, *qalet*, *qalou* (il a dit, elle a dit, ils ont dit), *qal fil matsal* (on dit dans le conte), *kimanqoulou* (comme on dit), etc., frappent incessamment les oreilles de l'auditeur, qui doit être doué de toute la résignation orientale pour supporter patiemment cette fatigante répétition.

Les distractions fort innocentes que nous venons d'énumérer ne sont pas les seules que les Algériens se permettent dans leurs cafés : il en est quelques-unes que les musulmans rigides ont bien soin de s'interdire, mais que certains de leurs coreligionnaires se donnent assez volontiers : sans avoir recours aux liqueurs fermentées que le Qôran défend d'une manière formelle, ils trouvent moyen de se procurer une ivresse généralement paisible et grave, tout à fait en rapport avec leur caractère habituel. Pour arriver à cet état particulier, qu'ils appellent le *kif*, ils font usage de divers ingrédiens. Les uns prennent l'*afioun* (opium), les autres mâchent une espèce de fève nommée *bouzaqa*, et qui

a la propriété, disent-ils, de faire périr tous les animaux que la nature a ornés d'une queue (*zaqa*), ce qui a motivé le nom par lequel on la désigne. Il en est aussi qui mangent une pâte opiacée, le *mâdjoun;* ce sont particulièrement les femmes qui se montrent avides de cette substance. Le *boundjc* figure encore dans cette nomenclature; mais ce qui est surtout recherché par les amateurs du *kif*, c'est le *hachiche* ou chanvre haché menu que l'on fume dans de très petites pipes affectées à cet unique usage.

L'ivresse qui résulte de l'emploi de ces diverses substances a généralement un caractère tranquille; les individus chez lesquels on l'observe ont les yeux brillans et le teint animé; tantôt un rire sans objet contracte incessamment leur visage; tantôt, au contraire, une torpeur mélancolique assombrit leur physionomie. On assure que le motif qui contribue le plus à faire rechercher ces divers excitans par les indigènes, c'est qu'ils passent pour de puissans aphrodisiaques; un peuple qui aime passionnément les femmes, matériellement du

moins, et qui abuse de bonne heure des facultés génératrices, doit en effet être avide de tout ce qui lui semble propre à rétablir l'équilibre entre les désirs et les forces.

N'oublions pas, du reste, que la sobriété n'est pas une qualité par laquelle les Turcs brillent. Bien loin d'imiter les Arabes en ce point, ils bravent les prescriptions du prophète, et s'adonnent aux liqueurs fortes sans apporter dans leurs excès la réserve des Maures. Nous en avons vu quelques-uns donner au *Champagne* et au *Bordeaux* les noms plus modestes de tisane et de bouillon.

Les maîtres de café sont des Turcs ou des Coulouglis : on assure qu'en échange du privilége qu'elle leur accorde, l'administration reçoit d'eux certaines confidences relatives aux discours que les Arabes ou les Maures peuvent tenir dans ces établissemens. Si, en effet, ces sortes de rapports ont lieu, ils ne doivent pas être une source de renseignemens bien authentiques, car rien de plus vague ou de plus exagéré que tout ce qui se raconte dans un café maure.

En terminant cet article sur le café de Hammah, nous dirons qu'il se trouve bâti sur le trajet d'un aqueduc romain qui descendait des collines de Mustapha, et allait aboutir à une espèce de château d'eau dont on a retrouvé les restes, il y a peu de temps, en faisant des travaux de nivellement dans le jardin d'Essai. Quelques substructions, un bassin ovale, pavé en mosaïque et coupé en deux parties par un petit mur de refend, une médaille du Bas-Empire, et des débris de poteries, voilà à quoi se sont bornées les découvertes constatées jusqu'à ce jour dans cet endroit par M. Berbrugger, conservateur du musée d'Alger, auquel nous devons les plus intéressans détails sur notre conquête, détails scrupuleusement consignés dans son riche ouvrage qui a pour titre : *Algérie historique, pittoresque et monumentale*, dont les dessins sont autant de précieux tableaux.

LES COULOUGLIS.

Fruit des alliances contractées par les Turcs avec les femmes de la classe mauresque, les Coulouglis n'entraient point dans la caste turque. Cette postérité constituait une division à part, désignée sous le nom de *coulouris*, prononciation vulgaire de la dénomination turque, *coul-oughlis*, qui signifie littéralement fils de soldat.

Les Coulouglis dont l'histoire, comme nous le verrons plus tard, offre bien moins d'intérêt que celle des janissaires, liée intimement aux annales de la Régence, partagèrent presque toujours leur bonne et leur mauvaise fortune. Cependant, sous le règne de Maharan, en 1626, ils se révoltèrent contre la milice des janissaires, et ourdirent une conspiration qui faillit enlever Alger aux Turcs,

et dont la découverte amena un horrible massacre. Quoique, sous les deys, ils ne jouissent pas d'une haute considération, c'était cependant parmi eux que l'on recrutait le corps des spahis.

Ce sont généralement de beaux hommes : ils ont les traits fort réguliers, l'œil bien fendu, la peau blanche et lisse, les muscles très prononcés, et un certain embonpoint qu'ils ont sans doute emprunté à leurs mères. On reconnaît dans leur personne le mélange du sang européen avec le sang africain : ils ont la nonchalance des Turcs et le tempérament lymphatique des Mauresques, surtout les filles, qui, du reste, sont toujours élevées de la même manière que leurs mères. Leur costume est le même que celui des Maures et des Turcs, mais ils mettent dans leur habillement une extrême propreté et même une espèce de coquetterie qui sied si bien à leur caractère et rappelle les mœurs asiatiques. Presque tous assez riches pour ne rien faire, ils n'exercent aucune profession, se donnent rarement la peine de travailler, et restant volontiers toute la journée plongés dans

la plus grande oisiveté, ils font cultiver les terres qui entourent leurs maisons de campagne, par des esclaves qu'ils maltraitent, s'ils ne sont pas satisfaits de leur service. Les jeunes gens s'efforcent de prendre dans les promenades des poses tout à fait élégantes, pour faire ressortir la beauté de leur taille. Ils ne paraissent point très passionnés pour les femmes, mais, par une triste compensation, ils se livrent entre eux à tout ce que la brutalité a de plus infâme et de plus avilissant, et il est facile de s'apercevoir dans les lieux publics qu'ils abandonnent leur âme à des sentimens désordonnés.

Une vanité excessive et une ignorance profonde distinguent les Coulouglis des autres peuples de la Régence. Dans l'état social, ils se trouvaient entièrement confondus avec les Maures, et n'avaient aucun droit aux priviléges des Turcs; mais, du moins, ils n'avaient point à redouter les vexations des janissaires, à cause des liens du sang qui les attachaient à ces derniers. Ils n'étaient obligés de prendre les armes qu'en temps de guerre seulement, et leur caractère pacifique a toujours

empèché d'apprécier leur bravoure à sa juste valeur.

Les Coulouglis professent la religion musulmane, dans laquelle ils sont nés, mais avec la même indifférence qu'ils apportent dans tous leurs autres actes, ce qui est un de leurs caractères distinctifs. Ils ne sont point superstitieux et ne s'acquittent de leurs devoirs religieux que pour faire voir qu'ils croient à la divinité. Renchérissant sur la tiédeur des Turcs, ils ne se piquent pas d'une grande exactitude pour se rendre à la mosquée. N'oublions point de dire que les Turcs et les Coulouglis qui sont mahométans-sonnytes ou orthodoxes, observent la tradition hanyfite, tandis que les Arabes et les Berbers suivent la tradition malékyte.

La langue turque, qui n'était usitée que dans l'*odjàk* (compagnie) des janissaires, et parmi les Coulouglis, servait en outre pour les actes officiels.

Sous peu d'années, cette race, qui semble née pour passer sa vie dans cette oisiveté douce et

tranquille, laissant le temps s'écouler sans efforts dans les plaisirs, sera effacée de l'Algérie, puisque le recrutement des janissaires a cessé avec la conquête.



LES JUIFS.



ivers auteurs ont avancé, et c'est là une erreur généralement accréditée aujourd'hui, que les Israélites barbaresques descent des Palestins déplacés par les expéditions de Vespasien et de Titus. Les historiens arabes ne laissent pas ignorer que les Juifs formaient une partie considérable de la population d'Arabie. Aboulfeda dit positivement qu'ils habitaient, du temps de Moïse, une partie de l'Hedjaz et de l'Yémen.

De nombreuses émigrations d'Israélites eurent lieu lors des persécutions exercées contre eux par l'empereur Adrien, ainsi qu'après le renversement de la puissance de Zénobie par Aurélien. Ces peuplades, peu de temps après leur arrivée,

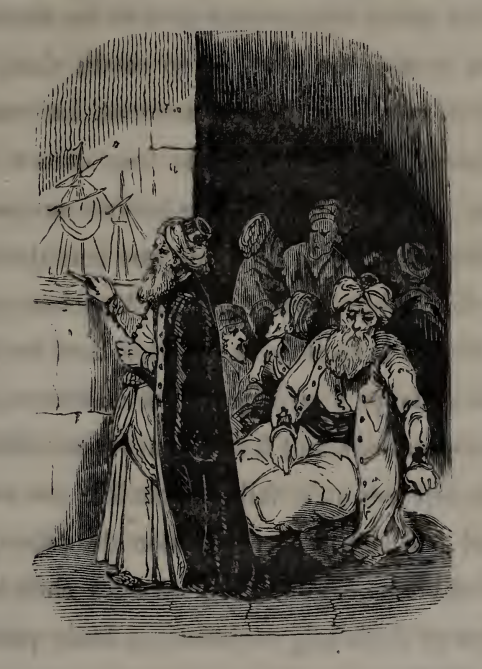
propagèrent leur religion dans l'Yémen, au commencement du troisième siècle après Jésus-Christ, et formèrent des tribus indépendantes dans l'Hedjaz, près de Médine et aux environs de la Mecque. Un voyageur moderne, le docteur Wolf, retrouva dernièrement les juifs Béni-Rekab, puissans de soixante mille âmes et dont l'existence avait été déjà signalée quelques siècles auparavant. Ces Rékabites, qui remontent à une haute antiquité, vivent libres dans trois oasis.

Les historiens arabes nous affirment qu'au septième et au huitième siècle, la plupart des Arabes et des Berbers d'Afrique professaient le judaïsme, et que la prédication musulmane fut loin d'opérer une conversion universelle. C'est ainsi qu'on explique comment les Juifs forment aujourd'hui à eux seuls presque un quart de la population d'Alger, et plus des quatre cinquièmes de celle d'Oran. Les Juifs d'Alger font sur leur venue dans ce pays un conte des plus ridicules, et dont cependant toutes les parties sont pour eux des articles de foi.

« Quand les musulmans, disent-ils, possédaient l'Espagne, ils nous avaient permis d'habiter avec eux, de nous livrer au commerce et d'exercer librement notre sainte religion. Lorsque les chrétiens les eurent chassés et eurent reconquis ce beau pays, ils nous laissèrent tranquilles pendant quelque temps; mais, envieux des richesses que nous avions amassées par notre travail, ils ne tardèrent pas à nous tyranniser. En 1390, le grand rabbin de Séville, Simon Ben-Smir, fut chargé de fers et jeté en prison avec soixante des principaux chefs des familles juives. Cet acte arbitraire fut le signal de cruautés encore plus grandes que celles que nous avions éprouvées jusqu'alors. La mort du rabbin et de ses compagnons d'infortune fut ordonnée, et ils allaient être exécutés lorsque le ciel les délivra par un de ces miracles dont nos annales offrent tant d'exemples.

» Tous ceux qui étaient avec Simon, voyant approcher leur dernière heure, accablés de douleur, s'abandonnaient au désespoir; mais ce grand homme restait calme et semblait se résigner avec

courage à son malheureux sort. Tout à coup ses yeux se remplirent de feu, sa figure s'anima, et un rayon de lumière brilla autour de sa tête; dans ce moment, il prit un morceau de charbon, des-



sina un navire sur la muraille, et, se tournant ensuite vers ceux qui pleuraient, il leur dit d'une voix forte : « Que tous ceux qui croient en la puissance de Dieu, et qui veulent sortir d'ici à l'in-

stant même, mettent avec moi le doigt sur ce vaisseau. » Tous le firent, et aussitôt le navire desssiné devint un navire véritable, qui se mit de lui-même en mouvement, traversa les rues de Séville, au grand étonnement de tous les habitans, sans en écraser un seul, et se rendit droit à la mer avec tous ceux qui le montaient. Le vaisseau miraculeux fut conduit par le vent dans la rade d'Alger, ville qui n'était alors habitée que par des mahométans. Sur la demande que leur firent les Juifs de s'établir parmi eux, les Algériens, après avoir écouté le récit de la manière dont les Juifs avaient échappé à la cruauté des chrétiens, consultèrent un marabout fameux qui vivait à Miliana. Sur sa réponse qu'il fallait accueillir les enfans d'Israël, ils eurent la permission de débarquer, et les habitans, ayant à leur tête les chefs de la religion et de la loi, sortirent en foule pour les recevoir. »

Les Israélites et les musulmans, divisés et ennemis lorsqu'ils s'en tiennent à leurs révélations, devraient donc vivre unis et se regarder comme

de la même famille, en se donnant la peine de remonter plus haut et en se reportant, non plus à la naissance des diverses réformations religieuses, mais à la naissance du genre humain lui-même. Suivant les recherches savantes du géographe Balbi, le judaïsme compterait au plus quatre millions de sectateurs dispersés sur la surface du globe : sur cette quantité fixée bien approximativement, les États barbaresques en compteraient pour leur part environ cent cinquante mille, l'Algérie en réclamerait vingt mille, dont cinq mille pour Alger. Si l'on considère que l'ardeur du climat et la misère jointe aux préceptes de leur loi, engagent les Israélites à croître et à multiplier, l'on sera moins étonné qu'au premier aperçu, de ce nombre prodigieux.

Les Juifs sont reconnaissables sous le ciel d'Afrique comme sous celui d'Europe : leur nez aquilin, leur barbe noire, leur œil magnifique et cependant toujours faux, leur teint blanc et lisse, les distinguent suffisamment des autres nations. Il est facile de les discerner à cet air de fourberie

et d'humilité qu'ils portent tous sur leur figure, à cette inclinaison du corps penché en avant, comme un souvenir de servitude, à ces traits sévères et aux demi-cercles qui encadrent leurs noires prunelles et qui sont un des signes particuliers de leur race. Inutile de dire que ce sont, comme partout, les courtiers, les agens d'affaires et qu'eux seuls tiennent presque tout le commerce. Les plus distingués s'abouchent avec les négocians européens; les autres, d'une classe moins élevée, travaillent pour les Turcs, les Maures, et surtout pour les habitans de la campagne. Ainsi, il ne se vend rien dans un marché sans que quelque Juif ne soit l'entremetteur. Un campagnard arrive, apportant avec lui des poules, ou amenant un bœuf, une vache; aussitôt il est entouré de Juifs qui s'emparent de sa marchandise et auxquels il laisse une remise avec la plus scrupuleuse exactitude. Ceci ne doit point paraître étonnant, car, par l'intermédiaire des Juifs, les Arabes et les Berbers sont assurés de vendre toujours leur marchandise à un prix beaucoup plus élevé qu'ils ne

la vendraient eux-mêmes, tant il y a dans cette race de l'habileté pour les négociations. A part l'agriculture, dont ils ne s'occupent jamais, les Juifs exploitent tous les genres de commerce et d'industrie. Ils excellent dans les arts délicats, tels que la bijouterie et l'horlogerie. Actifs à l'excès, remuans, intrigans, ils forment un contraste frappant avec les Maures, tous nonchalans et apathiques. On trouve dans les principales villes de l'Algérie beaucoup de banquiers juifs qui font des affaires considérables. Leurs marchands entreprennent de longs voyages avec des produits fabriqués qui leur rapportent de grands bénéfices ou des échanges avantageux. Quelques-uns ont des comptoirs dans toutes les villes, et ne laissent pas néanmoins de se livrer à de nouvelles spéculations. On les voit toujours réunis cinq ou six sur leurs portes, se proposer des marchés et discuter continuellement. Les professions que le menu peuple exerce pourtant de préférenee sont celles de tailleur, de cordonnier, de mercier, de ferblantier : ils travaillent admirablement la passementerie et

la broderie sur vètemens; j'ai vu souvent chez des brodeurs juifs des dessins arabesques en soie et en or d'une complication et d'une grâce extraordinaires.

Avant que la course eût été abolie, l'un des plus grands commerces pour les juifs, et même, il faut le dire, pour quelques marchands chrétiens, celui sur lequel ils réalisaient les plus considérables bénéfices, gagnant quelquefois jusqu'à 400 pour 100, était l'achat des prises que les corsaires rapportaient au retour de leurs courses, et que leur religion leur défendait d'employer, ou qui ne convenaient pas au pays, comme cargaisons de vins, d'eaux-de-vie, de bière, d'huile, de chair salée et de poissons marinés. Comme les Juifs et les chrétiens étaient les seuls marchands qui pussent surenchérir, il en résultait que ces marchands faisaient d'immenses bénéfices, profitant ainsi du malheur des nations chrétiennes, quelquefois même de celui de leurs propres compatriotes. Les consuls même, dit-on, ne rougissaient pas de faire ce trafic, renvoyant en Europe pour les vendre

ces mêmes marchandises achetées à vil prix des corsaires.

Le costume des Juifs est assez semblable à celui



des Maures, aux couleurs près. Dans les états barbaresques et dans l'Orient, il est défendu aux Juifs de porter des vêtemens de couleurs éclatantes, et même aujourd'hui encore, à Alger, ils ont conservé cette coutume, que l'occupation par les Français devait naturellement détruire. Mais

la prudence outrée des Israélites, qui croient toujours au retour de l'ancien ordre de choses, les maintient dans leurs vieilles habitudes. Ce costume se compose de deux ou trois vestes et gilets en drap bleu ou gris, dont l'une à manches longues est brodée en soie ou en or, suivant le degré de leur fortune; d'une large culotte en drap pareillement gris, que vient rattacher autour des reins une ceinture bleue ; quelques-uns portent des bas; le plus grand nombre va jambes nues. Pour coiffure, ils ont une calotte de drap noir ou en velours vert foncé, autour de laquelle ils roulent soit un mouchoir de poche à carreaux, soit une cravate de soie noire. Telle est, à peu d'exceptions près, la toilette ordinaire des Israélites. Certains Juifs indigènes laissent croître sur les tempes deux petites losanges de cheveux. On m'a assuré que c'était un signe qui leur avait été imposé pour les faire reconnaître plus facilement. N'attachions-nous pas en France et dans d'autres contrées, il y a trois cents ans, une roue en drap jaune sur la poitrine des sectateurs de Moïse?

Les femmes juives à Alger jouissent généralement de plus de liberté et ont une plus grande part dans la confiance de leurs maris que les femmes des Maures. Les premières peuvent sortir quand elles le veulent et aller où il leur prend fantaisie; elles font leurs provisions elles-mêmes, chose que les Maures ne permettent guère à leurs compagnes : un Européen peut se présenter dans leurs maisons sans craindre une avanie; il y a mieux même : tout chrétien passant aux yeux de ces peuples pour un *tebib* (médecin), il est rare qu'on ne soit pas invité à donner une consultation, à tâter le pouls, à pratiquer une saignée au besoin, car, à tort ou à raison, ces gens se croient toujours malades, et dans la crainte d'un mal futur, ils recourent à la médecine préventive. Il est vrai que l'état de malpropreté dans lequel croupissent la plupart des Israélites barbaresques engendre un grand nombre de maux, comme ulcères, ophthalmies, dartres, éléphantiasis, etc...., maux dont il est bien rare qu'un membre quelconque d'une famille ne soit pas affecté.

Les femmes juives à Alger sont assez généralement jolies : femmes mariées et jeunes filles vont à visage découvert ; les premières ont emprunté aux Mauresques (qui, du reste, l'ont peut-être reçu d'elles), le *sarmah*, coiffure conique, qui, ainsi que je l'ai déjà dit, ressemble pour la forme à l'ancien *hennin* ou au bonnet de nos Cauchoises ; on le place à peu près horizontalement sur le derrière de la tête. Long de 60 à 80 centimètres, il est en fil de fer recouvert d'étoffes plus ou moins riches, de drap d'or ou d'argent quelque-



fois, le plus souvent de cuivre découpé en fili-

grane. Quelques-unes couchent avec ce sarmah, étrange coutume qui doit dégénérer en véritable torture nocturne. Sous le gouvernement du Dey, les Mauresques seules avaient le privilége du sarmah en or, les Juives ne pouvant le porter qu'en argent.

Cette faveur toute spéciale était accordée à une seule Juive, Mme Bacri, femme du fameux Bacri, dont nous parlerons plus tard. On ne sait en vérité comprendre la bizarrerie de certains usages dont l'observation est une gêne, et pourtant cette obéissance à l'habitude est une loi dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, loi puissante à l'empire de laquelle l'esprit et le corps humain s'asservissent en esclaves. Aussi, c'est à l'œil un spectacle pénible que la vue de ces pauvres femmes obligées de baisser le front, les yeux fixés à terre, ou levés difficilement sous le poids qui charge leur tête ; on ne s'imagine pas l'embarras de ces longs tuyaux qui s'entrelacent et se choquent, et forcent celles qui les portent à s'asseoir de côté sur les banquettes qui touchent la

muraille. Cette coutume a cela d'étrange, qu'elle n'est ni commode ni gracieuse.

Le reste de l'ajustement se compose, pour les femmes du peuple, d'une robe de coton bleu, large, sans ceinture, à manches très courtes qui laissent dépasser celles de la chemise, qu'elles attachent derrière le dos : les plus pauvres, en remplacement du sarmah, disposent sur leur tête un foulard en forme de fanchon, dont elles laissent retomber la pointe sur le cou ; elles vont ordinairement jambes et pieds nus.

Les jeunes filles portent les cheveux longs, tressés en queue, à laquelle elles attachent des rubans rouges ou bleus ; pour coiffure, elles ont une petite calotte fort élégante en velours vert, ornée d'une houppe d'or et de quelques liserés également en or, formant les côtes de cette espèce de bonnet grec, qui passe gracieusement sous leur cou et vient s'y attacher. Parmi celles-ci on distingue de charmantes et régulières figures. Rien de plus gracieux qu'une jolie Juive d'Alger allant à la fontaine et portant son vase sur la tête : je ne

serais pas éloigné de croire que c'est sous l'inspiration de semblables rencontres que notre célèbre Horace Vernet a créé son admirable Rébecca, de même que l'on peut reconnaître son Éliézer au burnous bariolé de blanc et de gris, dans maint Bédouin de la Régence.

Lorsque les femmes juives sortent en grande toilette, et ce n'est guère que le samedi ou les jours de fête, on peut dire hardiment qu'elles ont sur elles toute leur garde-robe. Jeunes filles ou femmes mariées, à l'exception de la coiffure dont je viens de signaler la distinction, portent à peu près le même costume : il n'y a que la fraîcheur des étoffes et la multiplicité des bijoux qui établissent une différence entre elles ; je dis la multiplicité des bijoux, parce qu'il n'y a pas à Alger une fille d'Israël, servante soit-elle, qui n'ait quelques bagues ou pendans d'oreilles. Toutes les femmes sont vêtues d'une robe ayant une broderie d'or au cou et venant s'ouvrir sur la poitrine. Du bas de leur coiffure, tombe jusqu'à terre une large et double bande de drap d'or,

terminée par des franges ; leurs pieds petits et potelés sont chaussés dans une espèce de mule rouge brodée en or, sans quartier, et qui couvre à peine les doigts ; ordinairement l'orteil est en dehors de la chaussure, qu'il maintient ainsi au pied avec les autres doigts ; aussi les femmes juives ont-elles plutôt l'air de glisser ou de se traîner que de marcher. En hiver, pour les garantir de la boue (et il n'en manque pas à Alger), elles portent une sorte de sandale en bois qu'on appelle *kap-kap*, qui peut avoir 15 centimètres de hauteur, et qui s'attache aux pieds par une lanière, absolument comme les sandales en usage dans nos bains. Nos lectrices voient par là que la civilisation n'a pas encore apporté au beau sexe d'Algérie le bienfait des brodequins et des socques articulés. Patience ! les Maures qui se respectent ont déjà des bas, et les Mauresques, des mouchoirs de poche.

Les Juives affectent un grand luxe de bijoux, de pendans d'oreilles, de colliers de perles, de bracelets, de *kal-kals*, lourds et disgracieux anneaux en argent ou en vermeil ciselés, qu'elles

s'attachent au bas des jambes, au-dessus de la cheville. A un bal donné par le gouverneur pour la fête du roi, j'ai vu des femmes juives dont le costume seul, sans parler, bien entendu, des parures, était évalué de 4 à 5 mille francs. Leur toilette était resplendissante : toute leur poitrine était couverte de paillettes et de plaques d'or, éblouissantes aux lumières, costume plus riche qu'élégant, étoffes longues et disgracieusement tombantes sans indiquer aucun contour de la taille. Disons en passant que c'était à ce bal un fort curieux spectacle que ce mélange de Français et d'indigènes, de consuls étrangers, de fonctionnaires, d'uniformes marins et militaires, puis, au milieu de tout cela, des fleurs et des perles, des femmes juives, espagnoles et françaises : la Juive, beauté antique et sévère ; l'Espagnole, à la prunelle noire et pétillante, au teint bruni ; la Française, avec sa taille fine, légère et coquette : lutte charmante dans laquelle, nous devons l'avouer malgré les séductions de la nouveauté, la victoire reste à notre pays. Sans doute ces figures juives

sont jolies et rêveuses, sans doute ce regard embrasé de la Castillane va remuer les sens et enivrer le regard; mais à nos Françaises seules cette grâce, cette élégance, ce charme, qui parlent au cœur et caressent l'imagination. Aux Juives, aux Espagnoles, l'admiration, le désir; aux Françaises, l'amour! Malgré cette toilette riche, brillante, et qui contraste si singulièrement avec celle plus modeste et plus sombre de leurs époux ou de leurs frères, malgré le beau teint des Juives et l'éclat de leurs yeux superbes, qu'elles font jouer avec un art admirable, quelques-unes ne plaisent pas au premier abord. Elles sont dépourvues de grâce. Le petit gilet brodé en or qu'elles portent par-dessus coupe désagréablement leur taille et étrangle leur gorge, qu'elles compriment d'une manière ridicule, en forçant les deux seins à se rapprocher.

A Alger, une population féminine fort accessible sont les Juives qui ajoutent à leurs grâces une adorable coquetterie. Et ici que l'on me permette une courte digression sur les femmes principales

Morel Fatio del A. Genet lith. Teinté par Courtin. Lith. de Villain. chez J. Delahaye, éditeur, rue de Seine 45.

ORAN. (Route du Figuier)

que l'on rencontre dans cette ville. Les mœurs



qui sont imposées aux Mauresques sont vraiment, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, fort étranges dans leur sévérité. Il est incontestable que cette vie a pour résultat l'affaissement de la pensée; vouées à la réclusion, aux soins exclusifs de la domesticité, les femmes puisent dans leur solitude, ou ce qui est pis encore, dans cette communauté, dans ce partage du titre et des droits d'épouses, dans cette association antipathique, je ne sais quoi de dégradé et d'esclave qui énerve

l'intelligence et froisse le cœur. Pour conserver sa dignité et sa noblesse, l'esprit humain a besoin d'indépendance, comme nos poumons ont besoin d'air pour respirer; s'ils en sont privés, la vie s'éteint; si l'âme est comprimée sous l'esclavage, elle languit et dégénère; voyez dans les steppes de la Russie les tristes fruits du servage. Au lieu de cette existence libre, indépendante, qui pour les femmes en Europe a bien quelques dangers, mais les associe du moins au mouvement des idées qui circulent, les anime de cette coquetterie à laquelle elles doivent leur perte et leurs charmes, au lieu de ces plaisirs dont elles sont le centre et le mobile, de cette instruction, de cette grâce qu'elles acquièrent dans les relations du monde et l'envie de plaire, les Mauresques condamnées à l'ignorance et à l'ilotisme laissent éteindre ce feu sacré, allumé au cœur des femmes pour embraser le monde; l'amour, ce dieu du cœur, n'a pas d'autels en ce pays; la femme, création délicate et tendre, divine et poétique nature, la femme sous ces rigoureuses lois courbe

la tête sous le joug, prosterne son intelligence et ses charmes. Quelquefois, sans doute, le vœu de la nature survit à cette profanation commise par la loi, quelquefois un rayon de la céleste flamme s'échappe de ces yeux de femme où l'amour a déposé tous ses trésors et tous ses mystères; mais, hélas! c'est par exception à cette règle cruelle et jalouse qui dégrade la femme pour la conserver fidèle, et l'on peut dire en général que les musulmans ne savent point ce que c'est qu'aimer.

Assez charmées de la vivacité française, les femmes indigènes, du haut de leurs terrasses et à l'insu de leurs gardiens, se laissent volontiers aller à établir des correspondances télégraphiques, et se montrent avec une sorte d'affectation dans la plénitude et la candeur de leurs beautés, peu apparentes de loin au surplus, grâce à un certain usage que je ne dirai pas. Les intrigues sont toujours enveloppées de la plus grande pudeur, ou plutôt du plus grand mystère : c'est une suite de l'habitude et le résultat des périls dont les femmes sont entourées. Ce mystère s'est transmis

jusque dans la classe qui le connaît le moins. Ainsi, à certains bals d'Alger, des Mauresques se vendent à prix d'argent; cependant la plus grande pudeur préside à leur intimité : jamais en public elles n'en permettent le moindre indice, ni échange d'adresses, ni paroles de rendez-vous.

Les Juives, je l'ai déjà dit, sont d'un abord très facile, mais les femmes les plus piquantes sont les Espagnoles et les Mahonnaises. Cette île de la Méditerranée est un foyer de misère; les femmes, pour la plupart très jolies, font argent de tous les passagers. Une fille charmante demandée par un étranger s'adresse à son père, qui n'a pas honte de répondre affirmativement. — Pour toute la nuit? — Non, réplique le père, cela la fatiguerait trop.

La stérilité de leurs rochers et de leur commerce pousse ces insulaires espagnols sur le sol de l'Algérie, où ils forment une nombreuse population. Moins nombreux que les Juifs, qui portent sur leur figure le cachet de leur origine et de la réprobation méritée dont ils sont l'objet, les Ma-

honnais composent la gent ouvrière de ce pays; presque toutes les Mahonnaises se vendent à qui veut les acheter. Petites, vives, sirènes aux yeux noirs et castillans, fort amies des Français, elles ont une physionomie très expressive qu'elles ombragent mystérieusement sous le jeu rapide de leurs éventails, complices de leur coquetterie. Ces femmes se rendent le dimanche avec plus ou moins d'empressement à l'église cathédrale, où la messe se célèbre au son de la musique militaire, belle et saisissante, là comme dans toutes les églises. C'est un spectacle fort antipathique au recueillement, que cette réunion de charmantes Espagnoles avec leurs robes blanches et leurs mantes noires, jolies Castillanes et Mahonnaises à l'œil noir, à la prunelle brillante, dont la copie fidèle passerait pour une fiction de peintre : « Belles Castillanes, dit Byron, qui bannissent de leur parure toute couleur étincelante. Ah! pourtant (mode qui, j'espère, ne passera jamais) lorsqu'elles drapent autour d'elles la basquine et la mantille, il y a tout à la fois en elles quelque

chose de mystique et de gai. » Mais revenons à



la population juive.

Des trois grands cultes qui sont professés dans l'Algérie, celui qui est suivi avec le plus de rigueur, avec le plus d'abnégation dans toutes ses exigences, c'est sans contredit le culte israélite : nos plus parfaits chrétiens de l'Italie ou de l'Espagne au moyen âge n'approchaient pas, dans leurs pratiques dévotes, de l'excessive sévé-

rité à laquelle sont assujettis les Juifs d'Algérie.

Le judaïsme, cet arbre immense qui, quoique faible et dédaigné, a vu les rameaux s'échappant de sa tige se transformer sous diverses appellations, et d'Israélites devenir chrétiens ou musulmans; le judaïsme, dont plusieurs croyances remontent à l'époque des mages de la Perse ou des anciens prêtres égyptiens, et semble avoir emprunté ses images et ses idées au milieu dans lequel vivaient alors les Israélites ; le judaïsme, disons-nous, se divise, comme on le sait, en plusieurs sectes dont les deux principales sont la secte des Karaïtes, qui suivent à la lettre la loi de Moïse et rejettent les superstitions du Talmud, et celle des Talmudistes ou Rabbinistes, ainsi nommée à cause du respect que professent les Juifs de cette secte pour les décisions des docteurs ou rabbins, et pour le Talmud, ouvrage immense dans lequel, comme dans le Qôran, quelques idées saines sont noyées au milieu d'un fatras de recommandations oiseuses et ridicules.

Après ces deux sectes principales, viennent

d'autres bien moins importantes : celles des *Chasidim* ou Juifs sauteurs, subdivision des Talmudistes ; des Réchabites, qui remontent à une haute antiquité et qui habitent aux environs de la Mecque ; des Samaritains, qui sont au nombre de deux cents au plus en Asie ; des Juifs du Malabar, etc... La secte des Talmudistes ou des Rabbinistes, renfermant, à proprement parler, la masse de la population juive, est la seule qui doive nous occuper ici.

Le Talmud, qui est pour les Juifs ce que sont le Qôran pour les musulmans et l'Évangile pour les chrétiens, est un livre qui contient à la fois la doctrine et la science des Israélites, leur droit civil et canonique. Les enfans juifs lisent la Bible à sept ans ; à dix ils apprennent par cœur la loi ; à treize ans les commandemens ou les préceptes, qui sont au nombre de *six cent treize*, soit affirmatifs, soit négatifs, comme s'ils étaient en état de les entendre ou de les pratiquer ; mais il ne peuvent lire le Talmud qu'à l'âge de quinze ans.

Les Juifs d'Alger ont une vingtaine de syna-

gogues dont aucune n'est digne de remarque : ce sont des chambres basses auxquelles on arrive la plupart du temps par une cour et un escalier dégoûtant de malpropreté ; quelques lustres en verre, des lampes appliquées aux murailles, des bancs recouverts de nattes, et au milieu de la pièce, un pupitre élevé sur une estrade ; tels sont les seuls ornemens de ces lieux de prières. C'est



sur cette estrade que monte le rabbin chargé de

célébrer la cérémonie religieuse; c'est là qu'il chante d'une voix gutturale et monotone à désespérer, les versets obligatoires pour la fête du jour, et à la fin de chacun desquels les assistans répètent en chœur le mot *amin*, en se tenant dans les postures les moins révérencieuses, et en sautillant à diverses reprises, dans certains momens indiqués. Du reste, malgré l'excessive rigueur avec laquelle les Juifs se conforment aux prescriptions de leur loi, et même aux nombreux abus qui y ont été introduits, on ne trouve pas chez eux ce même respect, ce même recueillement pour le lieu saint, que l'on rencontre chez les Musulmans, dans leurs mosquées ou lors de l'accomplissement de leurs diverses cérémonies. Chez les Juifs, il n'y a aucune décence; dans la synagogue, non-seulement les enfants, mais les adolescens jouent et se roulent à terre, mais les hommes eux-mêmes parlent ensemble à voix haute, se tournent de tous les côtés en causant, au point que l'on ne peut deviner dans les premiers instans où se trouve le saint des saints qui

renferme les livres sacrés. Quant aux femmes juives, elles sont reléguées dans des tribunes élevées autour de la chambre, lorsque son étendue le permet ; quand il en est autrement, elles restent à la porte ou sur l'escalier.

Il est impossible de voir un peuple, j'allais dire une nation, plus avili et plus dégradé que le malheureux peuple israélite en Algérie. Ce n'est ni en France, ni en Angleterre, ni même en Pologne, qu'il faut voyager pour comprendre jusqu'à quel degré a pu descendre ce peuple dont la perpétuité est si étonnante, et dont les mœurs intérieures sont si peu connues. Ce n'est que dans les États barbaresques que l'on peut trouver un pareil assemblage de misère, de vices, de turpitudes et de bassesses, tristes et déplorables fruits de l'ignorance dans laquelle croupissent ces malheureuses populations, résultat fatal du despotisme qui les écrase et paraît leur enlever toute énergie, et jusqu'à la dignité d'homme.

Ces réflexions, peut-être un peu sévères, mais excessivement justes, ne s'appliquent, on le pense

bien, qu'à cette masse générale qu'on est convenu d'appeler le peuple, et qui, moins en Algérie que partout ailleurs, ne ressemble pas aux populations pauvres de nos villes et de nos campagnes. Et comment en serait-il autrement? Dans des pays où ne prospère aucun genre d'industrie, où nulle fabrique manufacturière ne s'élève, où le commerce ne fournit que peu de débouchés, où le voyageur est assailli par une mendicité importune, se présentant à lui sous toutes les formes, sous tous les âges, depuis l'enfant de trois ans, à qui sa mère apprend à balbutier : *Ja sidi attini flouss* (Monsieur, donnez-moi de l'argent), jusqu'au grand gaillard de vingt-cinq ans, à la barbe noire, qui, enveloppé dans son burnous blanc, allonge la main en vous demandant un qaroub (1), jusqu'au vieillard qui ne craint pas de vous poursuivre, une heure entière, de quartier en quartier, vous baisant la main ou les genoux pour obtenir de votre générosité ou de votre lassitude

(1) Environ 3 centimes. — Quelques renseignemens nous ont été fournis dans ce chapitre par M. Flachenacker, que nous avons déjà cité.

une demi-piastre. Mais, je le répète, de semblables réflexions ne peuvent atteindre une foule



d'autres Israélites, recommandables par leurs mœurs, leurs lumières et leurs procédés des plus affables.

Les Juifs sont en Afrique ce qu'ils devaient être en Europe au moyen âge, alors que l'oppression et le mépris les condamnaient à l'avilissement. Notre présence les a délivrés des avanies,

mais elle n'a encore rien fait pour les relever. Nous les avons rendus libres, et loin de nous en savoir gré, ils regrettent généralement le temps de la servitude, où, en échange du mépris et des mauvais traitemens, ils possédaient le privilége de faire à peu près tout le négoce de la Régence. Outre la parenté religieuse qui nous permet l'espoir d'un rapprochement dans l'avenir, cette population a pour nous l'avantage de se soutenir elle-même. Elle ne cède pas lâchement, comme les Maures, à la fatalité, et dans les circonstances les plus défavorables, elle sait trouver le moyen de vivre et surtout de se multiplier. Le négoce est le seul genre d'industrie qu'elle puisse exercer; il est vrai que c'est le seul qu'elle paraisse vouloir embrasser. Mais cette vocation exclusive pour le trafic n'est pas le résultat d'une disposition naturelle et invincible; si elle est, pour ainsi dire, passée dans le sang du Juif, c'est que depuis l'anathème qui l'a frappé, le trafic a été pour lui le seul moyen d'acquérir et surtout de conserver. Exclue partout de la propriété, la nation juive n'a

pu aspirer qu'à la possession des richesses mobiles, et cette nécessité est devenue peur elle comme une force de nature, une faculté de race. En France, lorsque l'émancipation des Juifs eut renversé les barrières qui les isolaient de la grande communauté, on les vit passer peu à peu dans les diverses professions, à mesure que l'encombrement de la fonction commerciale les forçait de s'ouvrir d'autres issues. La vocation pour le négoce est demeurée prédominante, mais non exclusive. Une transformation pareille doit s'opérer en Afrique dans l'industrie des Israélites. Par malheur, ils n'y sont pas préparés comme leurs coreligionnaires européens l'étaient à l'époque de la révolution, et je crains bien qu'il ne faille pas les contraindre à subir ce changement.

Déjà le trafic ne suffit plus à Alger pour faire vivre toute la population juive; et dans l'état actuel de la colonie, le trafic et la domesticité constituent ses seules ressources. L'étonnante fécondité des Juifs africains augmente encore leur détresse et ajoute à la nécessité d'une pro-

chaine transformation industrielle. Les enfans juifs fournissent au vagabondage algérien un nombreux contingent; aussi n'avons-nous qu'un seul moyen de transformer les Juifs en population utile et en même temps d'arrêter la décadence des Maures : c'est d'agir activement sur les générations nouvelles par l'éducation et la suppression du vagabondage.

Malheur aux gouvernemens qui laissent dans un tel état de dégradation une population nombreuse, pleine de sève et d'intelligence, mais dont le moral, gangrené par l'asservissement, la misère et les vices qui en sont la triste conséquence, est devenue insensible à presque tout sentiment d'honneur et de délicatesse!

Espérons pour l'honneur de l'humanité, pour la gloire de la France, qu'un jour viendra, et ce jour n'est peut-être pas éloigné, où le flambeau de la régénération luira sur ces contrées qu'une si faible distance sépare de nos côtes, et que la civilisation moderne étendra ses bienfaits sur des pays que le christianisme éclairé des saint Au-

gustin, des Origène, des saint Cyprien, des Tertullien, avait déjà vivifiés dans les premiers siècles et rendus si florissans. C'est à la France, c'est à notre belle patrie que doit appartenir ce glorieux rôle d'émancipation des peuples de l'Algérie. Que l'Angleterre se targue de propager la liberté des esclaves dans les deux Amériques, tout en voulant asservir au joug le plus rude et le plus honteux les populations de l'Inde, de l'Afghanistan et de la Chine ; c'est à nous, à notre glorieux pavillon qui a porté la liberté dans tant de contrées, à



paraître sur le rivage africain, témoin des exploits

de nos aïeux et de la mort d'un pieux monarque, et à semer dans cette partie de la Barbarie les germes de la civilisation bienfaitrice qui devra régénérer les populations engourdies par un fanatisme inintelligent.

A Alger, le gouvernement du Dey avait établi des taxes sur les boutiques; ces taxes, assez arbitrairement fixées, étaient payées soit au scheik-el-blad, soit aux chefs des différentes corporations; quant à la nation israélite, elle payait par semaine une contribution de 300 boudjoux (540 francs).

Ce fut le maréchal Clausel qui, voulant réprimer les abus et les exactions auxquelles le recouvrement de ces taxes donnait lieu fréquemment, défendit au scheik-el-blad, aux chefs de corporations, aux délégués de la nation juive, pour la perception des contributions, d'exiger des Maures ou Israélites aucune somme pour quelque cause ou à quelque titre que ce fût, sous peine d'être poursuivis comme coupables de concussion et d'exaction.

Le cours de la justice se trouvant également interrompu par la chute du gouvernement turc, le

mode de juridiction établi le 27 septembre 1830 fut modifié et rendu définitif le 22 octobre suivant. L'article premier de cet arrêté disait entre autres dispositifs, que toutes les causes entre Israélites, tant au civil qu'au criminel, seraient portées par devant un tribunal composé de trois rabbins qui devait prononcer souverainement et sans appel, d'après la teneur et suivant les formes des lois israélites.

Les fonctions de chef de la nation juive avaient été en principe confiées à Jacob Bacri; mais l'expérience ayant plus tard révélé des inconvéniens dans la concentration aux mains d'un chef unique et sans contrôle du maniement des affaires concernant les Juifs, il fut décidé, sur la proposition de l'intendant, que le chef de la nation israélite serait nommé par le gouverneur sur la présentation de trois candidats; que la durée de ses fonctions serait limitée à un an, et qu'un conseil de trois membres serait créé sous le titre de *conseil hébraïque*, renouvelé par tiers tous les six mois. Le chef de la nation juive était investi du droit de

police sur tous les membres de sa religion habitant Alger, et le conseil hébraïque était chargé du recouvrement des impôts de toute nature. Ces différentes dispositions ont subi les modifications inspirées par le temps et par l'expérience.

Parmi les trop nombreux vices et défauts qui rongent et déshonorent la population juive en Algérie, celui qui est poussé au plus haut point, à un point tel qu'on ne pourrait se l'imaginer en France, c'est la pusillanimité, disons le mot, la lâcheté. Je ne parlerai point ici des insultes journalières que des enfans maures font éprouver à des Israélites d'un âge mûr, comme de leur cracher à la figure en les appelant *beni-kelb* (fils de chien), ou en vociférant à leurs oreilles : *inaldinneck* (maudite soit ta religion); de leur jeter des pierres; je ne citerai point les aimables espiégleries des *muchachos* (gamins) arabes et maures, qui consistent à s'élancer à l'improviste sur les épaules d'un vieux rabbin et de lui faire sauter dans la fange son tricorne d'un côté, sa perruque de l'autre, ou à renverser en passant les marchan-

dises en étalage, insultes que les malheureux juifs



souffrent la plupart du temps sans se plaindre ou sans oser dire autre chose que ces mots : *barka*, *barka, ja ouled* (assez, assez, mon enfant). Je ne dirai rien non plus de la frayeur comique qu'éprouvent encore certains Israélites s'il vous arrive dans une conversation animée d'élever la voix plus haut qu'eux. Nous nous plaisons en revanche à signaler parmi eux une vertu qui, serait-elle la

seule qu'on pût remarquer chez cette population dégénérée, n'en brillerait par cela même que d'un plus vif éclat : je veux parler de la charité, cette vertu ardente qui jette un voile sur bien des turpitudes, et qui règne à un haut degré dans la nation juive : soit fierté, soit tout autre sentiment, toujours est-il que les Juifs indigens préfèrent recourir au secours de leurs coreligionnaires riches qu'à toute autre source étrangère : il est bien entendu que je n'entends point parler ici des mendians, qui sont prêts à recevoir de toutes mains. Les riches, de leur côté, se font un devoir de venir en aide aux malheureux par des secours de toute nature, en argent, en provisions, en vêtemens, etc. Mais, comme nous l'avons dit déjà, chez eux, à côté de la charité, se trouvent le dol et la fraude ; à côté de l'humanité, le mensonge et la ruse, par lesquels ils s'efforcent de tromper tous ceux qui entrent en relations avec eux ; rien ne leur coûte pour en venir à leurs fins. Souples, mielleux dans leurs paroles, ils disent une chose et pensent le contraire ; ils vous font mille protestations d'a-

mitié, vous baisent souvent la main; mais chaque baiser est une perfidie, car il arrive qu'en les quittant vous vous trouvez dupé. Ils sont hommes à jouer plusieurs rôles en même temps, et cela est si vrai qu'on les a vus bien des fois faire part aux Bédouins des projets des Français, pendant qu'ils paraissaient nous être entièrement dévoués.

Les Maures et les Juifs traitent tout sérieusement et plaisantent fort peu. Un trait de caractère fort singulier est celui que présentent les marchands. Vous vous adressez à une boutique pour une emplette, vous demandez le prix; le marchand est-il Juif, ce qu'il vous fait trente francs, vous l'aurez quelquefois pour trente sous; est-ce un Maure? s'il vous a dit trente francs, ne lui en offrez pas vingt-neuf francs et demi, car à votre offre de rabais, il ne vous regarde même pas : sans vous adresser la moindre réponse, il prend l'objet marchandé, le rattache dans sa boutique, et n'a pas l'air de savoir que vous êtes là, lui ayant parlé. Il y a dans ce fait, fort étrange à observer, une certaine dignité estimable. L'important c'est de

distinguer un Juif d'un Maure, ce qui est assez facile sur la physionomie, malgré la ressemblance du costume.

Chez les Israélites comme chez la plupart des nations, trois grandes cérémonies religieuses président à la vie de l'homme : elles le prennent à sa naissance, l'accompagnent à l'union qu'il contracte devant la loi, et le conduisent à sa dernière demeure ; ce sont chez les Juifs la circoncision, le mariage et les funérailles.

La circoncision, signe caractéristique de la



consécration religieuse, et dont on prétend trou-

ver l'origine chez les anciens Égyptiens, est pratiquée sur les enfans israélites le septième jour de leur naissance. C'est après cette opération faite par le rabbin que la réception d'un enfant mâle dans la religion hébraïque a lieu au moyen de la bénédiction que l'officiant exécute sur le vin devant des cierges allumés. Personne n'ignore que la circoncision fut établie chez le peuple d'Israël par le patriarche Abraham, qui, dans le but de favoriser la multiplication de l'espèce humaine, mit en œuvre la loi divine, exprimée au chapitre Ier, verset 28 de la Genèse.

La circoncision, comme le baptême pour les chrétiens, est un jour de fête qui est célébré par la réunion des parens invités à un repas solennel, où malgré la médiocrité de fortune et de position sociale, le luxe ne manque pas, et où circulent avec abondance le vin, les mets divers, les pâtisseries au miel, les bonbons et surtout le raki, espèce de mauvaise anisette dont les Juifs font une énorme consommation; car ce jour-là, toute la maison est en fête; ce jour-là, les Israélites,

si avares d'ordinaire, déploient un grand faste pour le banquet et pour leurs parures. Il est vrai que pour arriver à ce but, les plus pauvres empruntent bijoux, vaisselle, vêtemens, argent, et qu'on se fait un plaisir, un devoir même de les leur prêter en cette circonstance. D'autres, plus fiers et ne voulant pas avoir recours à l'obligeance de leurs voisins, préfèrent mettre en gage à 30 ou 40 pour cent, afin de pouvoir briller pendant vingt-quatre heures, quitte à jeûner le reste de l'année. Quoi qu'il en soit, les Juifs n'épargnent rien pour rendre cette fête aussi somptueuse que possible, et l'on peut justement leur appliquer le proverbe : *Il n'est tel qu'un vilain quand il se met en train*. Ils étalent alors avec complaisance leurs cristaux, leurs tapis, leur argenterie, consistant en vastes plateaux ciselés, en coupes, en vases de toutes formes; la mère et les autres femmes sont couvertes de brocart d'or ou d'argent, de diamans. A leurs oreilles étincellent de riches pendans à trois rangs de perles; sur leur cou ruisselle une triple chaîne de pierres précieuses; leurs doigts

des pieds et des mains sont surchargés de bagues : mais malgré cette élégante parure, elles ne sont pas admises à la table du banquet, elles se tiennent retirées dans un coin, et c'est à peine si de temps à autre on daigne leur adresser quelques paroles. Cependant le festin tire à sa fin, tous les visages sont épanouis, la gaieté circule avec les vases de vin ; on se lève de table ; bientôt tout le monde se mêle ; c'est un bruit, une confusion à ne plus s'entendre, et qui domine les sons de la musique ; on félicite le père et les autres parens, chacun s'embrasse, et comme tous sont également reçus, la pièce qui ne contient ordinairement que dix ou douze personnes, en renferme comme par enchantement trente et quarante. La cour et les escaliers sont pleins de voisines qui viennent d'un œil curieux et jaloux admirer les parures des femmes, de Juifs amis ou connaissances qui profitent de l'occasion de venir féliciter le père pour s'ingurgiter quelques poissons frits, des gâteaux accompagnés de nombreuses rasades de raki; car, ce jour-là, le père et les parens ont la rude corvée

d'avoir toujours la cruche à la main, afin d'être



prêts à verser au premier gosier altéré. Les enfans reçoivent des bonbons qu'on leur jette à la volée; les chrétiens même sont admis dans la salle du banquet, où le maître de la maison leur fait bon accueil, et où il s'empresse de montrer son hospitalité et sa munificence d'un jour, en gonflant vos poches de gâteaux, et où chaque invité, chaque parent vous force de boire à la santé du nouveau-né et à l'heureuse cérémonie : pour peu que vous ayez une capacité dans le genre de celle de Gargantua, et que vous craigniez de faire

malhonnèteté, vous courez risque d'avaler coup sur coup trente ou quarante verres de raki et de limonade au miel; aussi il vaut mieux regarder la fête du haut de sa terrasse.

Les Juives jouissent d'une très grande liberté, et peuvent se voir avec les jeunes gens avant le mariage. Une simple bague acceptée de la main



de son amant unit à jamais une demoiselle à celui dont elle a fait choix, même contre la volonté des parens. Aussi est-il arrivé souvent que des jeunes gens ont été assez adroits pour faire accepter une bague à des demoiselles d'une famille riche

et distinguée, auxquelles ils ne pouvaient prétendre, et que les parens surpris ainsi ont été forcés, dans cette circonstance, de donner leur fille ou de la racheter par une forte somme d'argent. Quand les deux parties sont parfaitement d'accord la bague est également le signe d'alliance. Après l'avoir échangée, les pères des futurs se rendent devant un rabbin, pour stipuler les conditions et la dot que chacun donne de son côté. Le rabbin écrit le tout sur un parchemin qu'il fait signer par les deux contractans, et chacun se retire après avoir fixé le jour du mariage.

Chez les Juifs d'Algérie, la cérémonie du mariage n'a pas lieu au temple; elle se fait au domicile des époux, qui sont placés sous un schall blanc, bordé de deux bandes bleues dans sa longueur et appelé *talith*, usage qui rappelle assez bien le poêle qu'on étend sur la tête des mariés durant la bénédiction nuptiale, dans nos églises chrétiennes. L'union s'accomplit par les offices religieux qu'a prescrits le législateur; le rabbin qui préside à la cérémonie, versant du vin dans un

verre, prononce plusieurs oraisons, entre autres une qui commence par ces paroles : « Béni soit l'Éternel, notre Dieu, Roi de l'univers, qui a créé le fruit de la vigne, etc. » Il offre ensuite le vin de bénédiction à l'épouse d'abord, puis au mari; il boit enfin lui-même et brise le verre en le jetant avec force contre terre. Si le verre se casse, ce qui arrive presque toujours, c'est un signe évident de félicité pour les nouveaux époux; si le verre reste intact, c'est un funeste présage; dans ce cas, le rabbin recommence deux fois la même cérémonie; enfin si, la troisième épreuve terminée, le verre n'était point brisé, ce serait un signe infaillible de troubles et la certitude d'un mauvais ménage. On conçoit tout le parti qu'un rabbin adroit et intéressé à la rupture d'un mariage peut tirer d'un incident aussi simple et aussi facile, soit en se procurant un verre très épais, soit en ne le laissant tomber que doucement à terre. Quoi qu'il en soit, supposons le verre brisé : vient alors la présentation de la bague à la femme par l'époux, qui lui dit : « Sois-moi con-

sacrée par cette bague, selon la loi de Moïse et d'Israël. » Le rabbin donne ensuite connaissance du contrat et termine en récitant encore d'autres oraisons dans lesquelles il appelle le bonheur sur les deux époux et la fécondité dans leur union.

La cérémonie terminée, la mariée est conduite par les femmes dans la salle la plus apparente de la maison, où on l'installe sur une espèce de trône, couverte de ses habits les plus riches, souvent même de bijoux empruntés aux amies et aux connaissances; car il faut briller avant tout ce jour-là: Et n'en est-il pas de même en France, à Paris, dans certaines classes de la société? Si l'on voit la modeste ouvrière louer le voile brodé qui devra compléter sa toilette, ne sait-on pas que dans une sphère plus élevée les parures les plus brillantes ne sont pas toujours la propriété de celles qui les portent?

Mais revenons à notre jeune mariée israélite, qui, forcée, la pauvre malheureuse, de rester deux ou trois soirées en parade sur son trône, dans une position de momie vivante, va payer bien péniblement, par l'étiquette et le cérémonial, les hon-

neurs passagers de son trône éphémère ; la figure



ordinairement couverte d'un voile de soie brodé avec des fleurs en or, mais toujours les yeux fermés, et les mains posées sur les genoux, la triste victime supporte avec patience et résignation toutes les fatigues et tous les ennuis de sa position d'immobilité.

Cependant ses sœurs ou ses plus proches parentes, assises à ses côtés, comme vigilantes gardiennes de sa vertu, ou, si vous le préférez, comme ses demoiselles d'honneur, essuient de temps à autre avec un foulard et par dessous son voile, sa

figure couverte de sueur, ou chassent avec des éventails de soie les mouches et les moustiques qui viennent l'importuner. Bientôt la nuit arrive; la chaleur, qui est déjà étouffante, se trouve encore augmentée par la quantité de bougies qu'on allume; la chambre, où se presse la foule avide de voir la mariée, ou plutôt de faire main-basse sur les pâtisseries et sur le raki (car ce jour-là, suivant l'usage oriental avec lequel la lecture des *Mille et une Nuits* nous a familiarisés, la maison est ouverte à tout le monde), la chambre, dis-je, où trône la pauvre enfant est comme une fournaise ardente, un véritable Capharnaüm, où Dieu tonnerait vainement pour se faire entendre.

Enfin, quand les trois journées d'exposition ou de parade sont accomplies, la mariée, qui doit se rendre au domicile conjugal, part de la maison de ses parens vers dix ou onze heures du soir, précédée d'une foule d'enfans qui, armés de torches flamboyantes, sautent et gambadent devant elle, ainsi que l'histoire nous représente les jeunes garçons escortant la mariée chez les Grecs et les

Romains. Le cortége est accompagné d'un grand nombre de personnes de tout âge et de tout sexe, chacune sa bougie à la main, et faisant retentir les rues désertes de la ville du cri singulier et tremblotant : *lou*, *lou*, *lou*, *lou*, dont j'ai déjà parlé, et qu'elles obtiennent en mettant la main sur la bouche et la retirant successivement. Cette procession dure très longtemps, surtout quand l'époux demeure loin, attendu que la mariée, soutenue par derrière, ou plus littéralement entre les bras d'un parent, ordinairement son frère, ne peut marcher que très lentement, tant à cause du décorum et des convenances qu'à cause des ornemens dont elle est surchargée, de ses babouches où les doigts des pieds peuvent à peine entrer, et la plupart du temps aussi, à raison de l'embonpoint auquel elle est arrivée ; car je dois faire remarquer que les jeunes Juives dont le mariage est fixé sont mises à un régime de pâtes et de cous-coussou, qui a pour but de les engraisser, et par conséquent de les rendre plus agréables à leurs maris.

Derrière la mariée, plusieurs hommes portent un coffre élégant et bariolé de couleurs et de fleurs d'or, renfermant la garde-robe et les bijoux de la jeune épouse. On trouve quelquefois à onze heures du soir et même à minuit, dans les rues d'Alger, quelques-unes de ces processions nocturnes, et de loin, dans le silence de la nuit, sous un ciel resplendissant de blanches étoiles, l'effet en est véritablement merveilleux et fantastique. Il est probable que les Juifs d'Algérie choisissent une heure aussi avancée de la nuit, dans le but de ne pas être rencontrés et parfois insultés par les Maures, rentrés alors dans leurs domiciles.

Le lendemain matin, on ne manque jamais de s'informer de la santé des époux, et de savoir s'ils sont satisfaits l'un de l'autre. Pendant huit jours, les nouveaux mariés sont forcés de garder la maison : ce temps écoulé, le mari sort seul et va dîner chez son beau-père. Un mois après, la femme va chez son père, où son mari vient la rejoindre en sortant de la synagogue, et ils passent quatre

jours dans les festins, au bout duquel temps ils retournent chez eux, emportant les cadeaux que le père a été obligé de donner à sa fille.

Quand une femme est enceinte, le mari se rend chez tous ses parens et surtout chez son beau-père, qui fait confectionner une double layette pour l'enfant et qui se hâte de l'apporter en compagnie de sa femme, aussitôt après la nouvelle de l'accouchement. Si le nouveau-né est un garçon, on le fait circoncire, comme je l'ai déjà dit. Si c'est une fille, on ne fait absolument aucune cérémonie, sinon le gala, toujours de rigueur.

Un Juif ne peut avoir qu'une seule femme et doit se faire un devoir de lui être fidèle; mais il peut la répudier en cas d'inconduite ou de mécontentement, et, dans ce cas, il est tenu seulement de rendre la dot de sa femme et de garder les enfans qu'il en a eus.

Les cérémonies funèbres, chez les Israélites d'Algérie, offrent quelques caractères particuliers. Entre le fort Neuf et le jardin du dey à Alger, à gauche de la route du Bouzaréah, on aperçoit une

multitude de tombeaux blanchis à la chaux, qui de



loin semblent un troupeau de moutons répandus dans une prairie. Ce sont les tombeaux juifs. Leur forme est à peu près celle d'une coque de navire renversée et placée sur une base rectangulaire. Quelques-uns de ces monumens sont en marbre, et presque tous portent des inscriptions dont les unes, fort courtes, se bornent à une simple énumération des noms et qualités du défunt, tandis que les autres, plus étendues et couvrant toutes les faces du tombeau, reproduisent certains passages des livres sacrés.

Pour donner une idée des coutumes des Israélites algériens, en ce qui concerne les funérailles, nous allons raconter une inhumation dont nous avons été témoin.

Une jeune fille juive, jouant avec ses compagnes, avait été poussée violemment contre une de ces balustrades en bois qui remplissent les entre-colonnemens des galeries. La balustrade était vieille et vermoulue, elle ne put résister au choc; et la pauvre fille, entraînée par la force de l'impulsion qui lui avait été communiquée, alla tomber sur le pavé de la cour, où elle se brisa la tête et expira presque instantanément.

Le corps fut dépouillé, étendu sur le carreau, lavé avec soin, puis habillé de nouveau. Un couteau fut placé sur la tête, usage que l'on pratique, dit-on, lorsque le décès a eu lieu par une cause violente. Les parens, les amis et les voisins de la défunte vinrent successivement se lamenter auprès du cadavre. La famille, à partir de ce moment, cessa de manger sur le *midah* (petite table basse) et prit ses repas à terre.

Avant l'arrivée des Français, sitôt que la mort paraissait certaine, il ne s'écoulait, entre le moment où cette certitude était acquise et celui de l'inhumation, que le temps nécessaire à l'accomplissement des cérémonies religieuses qui doivent précéder l'enlèvement du corps. Nous avons transporté à Alger notre usage de n'autoriser l'enterrement que vingt-quatre heures après le décès, quoique, dans cette ville où la chaleur est souvent très forte, la putréfaction, ce caractère positif de la mort, se déclare bien plus tôt qu'en Europe, et que le long délai usité chez nous soit souvent inutile dans ce pays. C'est une des innovations que les indigènes supportent avec le plus d'impatience, parce qu'ils ne comprennent pas que nous hésitions à regarder comme bien mort, un individu dont le voisinage ne peut plus supporter l'odeur. Cela blesse d'ailleurs leurs sentimens religieux. Il faut se hâter d'enterrer les morts, disent-ils, car, s'ils sont condamnés aux peines éternelles de l'enfer, on ne saurait trop tôt se débarrasser de leur personne; si, au contraire,

ils doivent jouir des douceurs du paradis, il y a crime à retarder pour eux ce moment désirable.

La jeune fille dont nous allons décrire l'inhumation ne fut donc portée au cimetière que le lendemain de son décès. On la plaça alors tout habillée sur une civière découverte, quatre hommes la prirent sur leurs épaules et l'emportèrent avec une grande rapidité, ne s'arrêtant que pour relayer ceux qui étaient fatigués de porter. Cette célérité, outre la cause que nous avons indiquée plus haut, en a encore une autre. Les jeunes Maures, pour tourmenter les Juifs, prennent plaisir à passer sous la civière, ce qui est regardé comme une circonstance de mauvais augure et dont l'effet, nuisible au défunt, ne peut être détruit qu'en faisant repasser l'espiègle par le même chemin, mais en sens contraire. On précipite donc la marche pour éviter cet accident.

Lorsque le corps de la jeune fille fut parvenu au cimetière, on le déposa auprès de la fosse; et, en attendant l'arrivée du rabbin, les gens du cortége se mirent à causer et à rire avec une indiffé-

rence tout à fait scandaleuse. Nous profitâmes de ce temps d'arrêt pour examiner le mode de construction de la sépulture. La fosse avait environ un mètre soixante-dix centimètres de profondeur; elle n'était bâtie que dans sa partie inférieure, qui consistait en un revêtement de briques, de trente centimètres de hauteur, s'appuyant à angle droit sur un sol également construit. Le tout était blanchi à la chaux.

Le rabbin, que l'on attendit fort longtemps, finit cependant par arriver, et lorsqu'il eut terminé une dispute entamée avec les gens du convoi qui se plaignaient de sa lenteur, il fit une courte prière, de l'air du monde le plus distrait; à quoi l'assistance répondit *amin*. Puis on s'empressa de descendre le corps dans la fosse, avec grand soin de l'entrer dans le sens de sa longueur, et de faire passer la tête la première. Quand il fut placé au fond, la tête reposant sur un sac de terre, on descendit de grosses dalles de forme irrégulière, que l'on disposa sur l'espèce de saillie produite par le revêtement. Les intervalles qui restaient encore

furent soigneusement remplis à l'aide de petites pierres, et, dans toute cette opération, on observa toujours de commencer par la tête.

Au dessus des dalles, on étendit les habits ensanglantés de la défunte, et afin de ne point perdre le panier dans lequel on les avait apportés, on eut l'attention de frotter avec de la terre les traces de sang qui s'y trouvaient, cérémonie indispensable pour le purifier de toute souillure. Les assistans se rangèrent alors autour de la fosse à laquelle ils tournaient le dos, et commencèrent à jeter avec leurs mains de la terre sur le corps. Les fossoyeurs achevèrent de remplir l'excavation, et pendant qu'on se livrait à ce travail, les gens du convoi entourèrent le rabbin, qui récita une prière plus longue que la première, également terminée comme elle par un *amin* général. Ce fut la dernière cérémonie ; chacun se retira sans regarder la fosse, et en prenant la précaution d'arracher de l'herbe à deux mains et de la jeter en arrière, par dessus ses épaules.

Huit jours après, le hasard nous ayant conduit

dans le même lieu, nous vîmes le complément des cérémonies funèbres judaïques. Un tremblement de terre assez fort (c'était le 14 avril 1839) venait d'épouvanter les indigènes, et entre la mort à laquelle ils croyaient avoir échappé et celle qui les menaçait encore (les rabbins annonçaient une nouvelle secousse), le souvenir de leurs parens décédés s'était éveillé en eux, et ils venaient en grand nombre visiter les tombeaux de Bab-el-Oued. La cérémonie qu'ils accomplissaient est du reste fort simple. Une pièce d'étoffe plus ou moins riche, suivant la fortune des familles, était étendue sur le tombeau de l'individu dont on voulait honorer la mémoire. A côté du monument, plusieurs hommes accroupis en cercle lisaient ou récitaient des prières avec ce balancement de corps d'avant en arrière que l'on a pu remarquer aussi chez les Juifs d'Europe. Les femmes se tenaient tout auprès des tombeaux en remplissant les intervalles des prières par des cris, des pleurs, par des appels au défunt et à la défunte, et par des acclamations laudatives à leur sujet.

Comme le caractère avide des Juifs perce dans les occasions les plus solennelles, une dispute survint entre les gens qui psalmodiaient et les parens du défunt, parce que ces derniers ne voulaient donner que cinq sous par personne pour les prières récitées et que les autres réclamaient le double. Après bien des cris et des injures réciproques, le litige finit par s'arranger. Alors, sans aucune espèce de transition, on vit ces individus, dont les yeux étaient encore baignés de larmes, reprendre leur expression habituelle d'indifférence, et s'éloigner des tombeaux devant lesquels ils venaient de manifester une si grande douleur, sans regarder une seule fois derrière eux, et en causant de choses fort étrangères au sujet qui les avait amenés dans ce lieu funèbre.

Les Juifs prétendent, du reste, que dès qu'un malade a expiré, l'ange de la mort, *Malak Amovez*, accourt auprès du défunt, qu'il trempe dans le premier vase d'eau qu'il rencontre l'épée dont il a frappé le défunt, pour la laver, et qu'il infecte ainsi ce liquide d'un poison mortel. C'est pour

cette raison qu'ils répandent alors toute l'eau qui est dans la chambre du mort, de peur que quelque animal n'en boive et s'empoisonne. Le dogme du purgatoire paraît assez généralement reçu parmi eux; du reste, on trouve cette croyance positivement indiquée dans le deuxième livre des *Machabées*, où il est dit que Judas Machabée ayant recueilli dans une fête douze mille dragmes d'argent, envoya cette somme à Jérusalem, afin qu'on offrît un sacrifice pour quelques soldats hébreux tués dans un combat, et sur lesquels on avait trouvé des choses consacrées aux idoles.

Nous ne ferons pas connaître ici les fêtes religieuses d'un peuple qui, conservant toutes ses croyances, fidèle à ses pratiques de dévotion, sous quelque climat et dans quelque circonstance qu'il se soit trouvé placé, a su traverser tant de siècles en perpétuant des usages établis dès la plus haute antiquité. Il nous suffira de dire que pour les Juifs d'Algérie, comme pour ceux d'Europe, il y a six fêtes principales; trois dites d'institution divine,

ce sont la Pâque, la Pentecôte, et les Tabernacles. Les trois autres sont plutôt des jours de repos : ce sont le nouvel an (*rochanna*), le sabbat ou fète du samedi, et le grand pardon (*ioum kippour*), qui se rapportent toutes à la création du monde et à l'existence particulière.

Les Juifs ont généralement plus de soin que les musulmans de l'éducation de leurs enfans, dont l'instruction est confiée aux rabbins, parmi lesquels se trouvent des hommes très savans qui ont voyagé dans toutes les parties du monde et qui sont très versés dans la connaissance des langues. Quoiqu'ils récitent en hébreu toutes leurs prières et qu'ils les écrivent en caractères consacrés, ils ne se servent pas de cette langue dans le commerce de la vie. Ils parlent une sorte d'arabe corrompu, mais qui néanmoins est aisé à comprendre ; l'arabe est même leur langue nationale, puisqu'ils en usent pour la rédaction de leurs actes. Quand il s'agit de leur commerce, et qu'ils doivent entrer en relation avec des Européens, ils parlent la langue franque (*lingua franca*), patois roman,

analogue au catalan, au provençal, au sicilien, et formé de leur mélange avec quelque peu d'arabe corrompu, et employé sur tout le littoral algérien aussi bien que dans le reste de la Méditerranée, pour les communications mutuelles des indigènes et des Européens.

Les Juifs d'Algérie sont superstitieux à l'excès, croient aux devins, craignent souverainement Satan, et lui attribuent les malheurs dont ils sont accablés. Dans leur infortune, ils ont recours aux amulettes, aux talismans et aux remèdes de charlatans qui, bien souvent, leur sont plus redoutables que les chimères de la peur. Parmi les devins les plus renommés, on remarque des femmes appelées *Xines*, qui, moyennant une certaine somme, font l'office d'exorciseurs et de médecins, et qui ne manquent jamais, comme on peut le croire, d'exploiter la crédulité et la bourse de ceux qui les consultent. De toutes les terreurs paniques qui ont frappé les Juifs d'Alger, nous n'en citerons qu'un trait.

De savans Israélites affirmaient avoir lu dans

leurs livres qu'Alger devait être renversée par un tremblement de terre, le 25 décembre 1842, à six heures du matin. Plusieurs familles aisées avaient loué des jardins à Bab-el-Oued, et passèrent, campées sous des arbres, la nuit qui devait se terminer si fatalement. La crainte occasionnée par la prédiction s'était étendue jusqu'aux musulmans. Déjà, il y a une vingtaine d'années, un motif analogue avait fait émigrer momentanément tous les Juifs d'Alger, sans qu'aucun événement sinistre vînt justifier la prédiction. Il faut espérer que cette double leçon les rendra moins prompts à ajouter foi aux contes de leurs devins.

A Mascara et à Oran, les Juifs vivent comme les indigènes; mais à Alger, ils vivent à l'européenne, assis à table sur des chaises, ils se servent de fourchettes, de cuillères, boivent du vin, etc. Déjà avant la conquête, certains Juifs vivaient ainsi, ceux surtout qui avaient voyagé, la comparaison n'étant pas favorable au régime arabe.

Leurs principaux jeux pendant les fêtes sont, comme chez les Maures, les chants et la danse.

On donne des concerts où les femmes chantent avec les hommes; la danse appartient exclusivement aux femmes. Ces espèces de fête sont au surplus assez curieuses pour que nous en décrivions dans quelques lignes une à laquelle nous avons assisté.

Dans une salle assez modestement décorée sont réunis tous les spectateurs qui veulent entrer, assis les uns sur des bancs, les autres par terre sur des tapis. Les femmes, à moitié couchées sur ces tapis, ont la figure peinte en rouge, les sourcils réunis par une raie noire; elles sont vêtues d'étoffes de différentes couleurs, brodées en or, et fumant à un long tuyau fixé à une bouteille de cristal doré, dans laquelle la fumée odorante passe en traversant l'eau qui y est déposée pour adoucir le tabac; ces espèces de pipes féminines s'appellent *rghira*.

La femme qui donne le bal va d'une place à l'autre, causant avec les personnes qu'elles connaît. Quand la salle est suffisamment garnie de monde, elle commence à danser; elle seule danse

à ce bal étrange, où les spectateurs se contentent de regarder, de boire du café et de répondre à l'intention de la bénéficiaire, qui ne donne ce bal que pour faire une petite recette par le moyen fort singulier que voici :

La Mauresque que nous vîmes ce soir-là, et qui s'appelait Zora, était fort jolie, âgée de quinze où seize ans, assez bizarrement couverte de gazes et de fleurs. Elle se plaça debout sur un tapis : sa danse consistait à se remuer à peine, s'agitant sur elle-même, tournant assez lascivement ses hanches de côté et d'autre, et des deux mains arrondissant en cercles plus ou moins gracieux deux foulards dont elle encadrait sa figure ; comme accompagnement de ses mouvements, très-lentement exécutés, elle psalmodiait une chanson plaintive ; sa figure portait l'empreinte de la tristesse, ses yeux ou baissés ou soulevés voluptueusement sur l'un ou l'autre spectateur ; le chant assez peu harmonieux, monotone, au son d'un mauvais orchestre, composé de deux guitares et d'une sorte de crécelle, ne manque pas cependant d'un certain charme. La

mélancolie de cette voix semble porter l'expression de la douleur féminine sur la condition des femmes en Orient. Peut-être sont-ce des souvenirs de Grenade, peut-être ces échos plaintifs sont-ils une réminiscence du séjour d'Espagne. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvions nous rassasier de voir cette charmante enfant aux yeux noirs, fendus et langoureux.

Pendant qu'elle se balance ainsi, et sans qu'elle s'arrête, chaque spectateur, à son gré, place sur son bras, sur sa figure, sur ses yeux, sur sa bouche, des pièces de cinq francs, appartenant à la jeune fille, qui, lorsqu'elles sont toutes posées, les rejette sur le tapis. La faveur ou plutôt la politesse de lui placer ainsi ces pièces sur les différentes parties de sa personne, sert de prétexte à l'offrande, qu'on dépose sur le tapis, de quelques petites monnaies ; parfois aussi, pour lui épargner la fatigue de cet exercice, elle se borne à son balancement sur elle-même, pendant que son cavalier, faisant le geste de mettre chaque pièce sur sa figure ou sur ses bras, les jette tour à tour sur le tapis.

Cet usage, qui paraît assez singulier, a lieu même chez les Juifs les plus riches et les plus distingués. Nous terminerons notre chapitre par en signaler un autre qui est non moins curieux : lors du mariage des Juifs et même des Maures, on a coutume d'appliquer contre la muraille ou sur la porte de la maison nuptiale l'empreinte d'une main trempée dans le sang d'un bœuf qu'on a égorgé pour cette cérémonie, de manière à ce que l'on distingue bien les cinq doigts écartés ; c'est ce que les Juifs et les Maures nomment *el khamiça*, du mot arabe *khamiss*, qui signifie cinq. Cette pratique a pour but, selon eux, d'écarter de la maison des nouveaux époux l'influence du mauvais œil (*cattivo occhio*). Il est assez étonnant qu'on retrouve en Algérie et en Italie les mêmes superstitions que dans les pays septentrionaux ; car tout le monde sait que si Naples a sa *jettatura*, l'Écosse, la Norwège et d'autres contrées du nord ont également le mauvais regard et d'autres idées analogues et aussi ridicules. Chez les Juifs, c'est ordinairement le rabbin qui trempe sa main droite dans le sang et qui

l'applique ensuite contre le mur, comme pour montrer qu'il met la main sur l'œil qui voudrait nuire; c'est par suite de ce préjugé que les Maures n'aiment pas qu'un étranger regarde avec trop d'attention leurs enfants, qu'il en fasse l'éloge, qu'il les caresse; ils s'imaginent presque toujours que ce manége a pour but de jeter sur eux un sort par l'influence du regard. Mais une coutume qui nous paraîtra, à nous autres Européens, bien autrement surprenante, c'est que lors du mariage des Maures, et j'ai oublié de mentionner cet usage, ils attachent au-dessus de la porte du nouvel époux les cornes du bœuf qu'ils ont tué et qu'ils ont soin de peindre en vert et en rouge. Cette coutume superstitieuse a pour but, également comme le khamiça, de protéger le jeune ménage contre l'influence du mauvais œil. En France, une pareille précaution ressemblerait furieusement à une injure sanglante, ce qui prouve que les habitudes de chaque peuple doivent être jugées avec plus de sang-froid et d'observation qu'on n'a généralement coutume de le faire.

Morel Fatio del. A Genet lith. Teinté par Courtin

Lith. de Villain

chez J. Delahaye, éditeur, rue de Seine, 45

LES NÈGRES.



Beaucoup de familles nègres vivent dans les états algériens, au milieu des Maures et des Arabes, et jouissent des mêmes droits qu'eux, parce qu'elles ont embrassé l'islamisme. Ces familles proviennent d'esclaves amenés de l'intérieur de l'Afrique, auxquels leurs maîtres ont donné la liberté. Les habitants de Maroc s'occupent plus spécialement de ce trafic infâme; ils emportent avec eux des objets de quincaillerie, des toiles de différentes couleurs, et vont les échanger contre de la poudre d'or et des Nègres, qu'ils reviennent ensuite vendre sur toute la côte de Barbarie, et même jusque dans l'Asie-Mineure, après avoir eu

soin d'exposer avec eux dans ces horribles marchés de blanches Circassiennes et de jolies filles de la Géorgie.

Ces malheureux, qu'on ne saurait assez plaindre, sont achetés suivant leurs qualités physiques; les jeunes gens de bonne mine et robustes, se vendent depuis 100 jusqu'à 200 ryâl-boudjoux (180 à 360 francs); les enfants depuis 50 jusqu'à 80 boudjoux (90 à 144 francs), et les femmes depuis 100 jusqu'à 500 (180 à 900 francs). On voit que le prix de ces dernières est beaucoup plus élevé



que celui des hommes; cela provient de ce qu'elles

sont ordinairement jeunes et qu'elles savent généralement coudre et diriger un ménage. Là, chose flétrissante pour l'humanité toute entière, des hommes dont le seul crime est le noir de leur front, sont assimilés à des bêtes de somme : l'acheteur leur touche les dents, les fait courir, leur prodigue des coups de fouet. Disons cependant que ces trafics ne se font plus à Alger depuis que la France y a planté son drapeau.

Les esclaves s'attachent singulièrement à leurs maîtres, malgré les mauvais traitemens qu'ils en reçoivent. Ils peuvent s'affranchir à prix d'argent ou par des services rendus; quelquefois même ils recouvrent leur liberté à la mort de leurs patrons, et deviennent alors citoyens, après avoir embrassé l'islamisme. C'est ainsi que la population nègre s'est établie dans l'intérieur de la régence. On distingue ceux qui en sont originaires de ceux qui ont été émancipés, à une incision que ces derniers portent sur chaque joue.

Malgré le mélange des noirs et des blancs, on ne voit point de mulâtres, on trouve seulement des

Négresses d'une couleur jaune un peu terne, avec les cheveux crépus et le nez écrasé; d'autres sont entièrement noires, et celles-là sont belles et portent des figures très agréables, que distinguent des nez aquilins et des fronts découverts; elles ont la gorge arrondie, mais plusieurs l'ont extrêmement allongée, au point qu'elles peuvent la jeter sur l'épaule. Poussant à l'excès l'amour des bijoux, les Négresses s'en chargent le cou, les bras et les oreilles; elles se teignent le dedans des mains et le dessous des pieds avec du hennah, s'épilent comme les Mauresques, et font un fréquent usage des bains; mais malgré leur excessive propreté et les essences de rose et de jasmin qu'elles répandent sur leur corps, elles conservent toujours une odeur très pénétrante, particulière à leur race.

L'habitude de vivre avec les Maures leur en a fait adopter les costumes : les hommes portent le turban et se mettent très bien, surtout ceux qui habitent Alger. Les femmes libres se costument aussi comme les Mauresques, et se couvrent la figure comme elles, mais sans y apporter le même

soin. Si elles sont pauvres, elles ne quittent pas leurs vêtemens d'esclaves, qui consistent en une chemise de toile blanche, à manches courtes, une culotte brune, resserrée autour des reins par une coulisse, et une pièce d'étoffe dont elles se servent pour se couvrir la tête.

Les deux sexes sont très enclins à l'amour, mais les femmes plus que les hommes; elles ont une préférence marquée pour les blancs, et pensent que c'est un honneur pour elles que de leur accorder leurs faveurs. Un Nègre peut avoir quatre femmes, mais il n'use pas toujours de cette latitude. Les femmes mariées jouissent d'une liberté excessive ; elles sortent le visage découvert toutes les fois que cela peut leur plaire, et vont même jusqu'à découvrir leur gorge. Elles sont très robustes, et dans l'état de grossesse ne discontinuent pas leurs travaux. Les femmes de la campagne travaillent le plus souvent avec leur enfant attaché sur le dos. Quand elles se mettent en voyage, elles le maintiennent dans cette situation au moyen d'une étoffe de laine.

La nature est aussi prodigue, sous les rapports physiques, pour les Nègres que pour les autres peuples de l'Afrique. Les enfans sont très précoces et sont nubiles à partir de l'âge de dix ans pour



les filles, et de quatorze ou quinze ans pour les garçons.

Les Nègres se nourrissent à peu près comme les Maures : ils mangent beaucoup de viande, et tranchent la tête aux bestiaux avant de les dépecer pour les vendre. La profession de boucher n'est guère exercée que par eux, surtout à Alger, où ils

tiennent presque toutes les boutiques de ce genre. Ils sont d'ailleurs très industrieux, et s'occupent d'agriculture dans les campagnes.

La musique a pour eux des attraits extraordinaires, quoiqu'ils ne la rendent pas fort mélodieuse; les instrumens dont ils se servent pour donner leurs concerts diaboliques sont des castagnettes de fer, longues de plus de trente centimètres, et pesant environ un kilogramme; des espèces de tambours faits avec des peaux de moutons tannées, adaptées à des pots de terre ou à des cylindres de bois imitant assez nos tambours de Basque et nos tamtams; des guitares faites avec des calebasses, et enfin des chalumeaux énormes.

Les Nègres se livrent encore à des usages bizarres pour tirer quelque profit de la crédulité et de la superstition des Arabes. Il en est un, entre autres, qu'ils appellent *djelep*, qui devient quelquefois dangereux pour les acteurs : c'est une cérémonie qui a pour but de faire passer le diable dans le ventre de ceux qui le désirent, parce qu'ils croient qu'en ayant le diable au corps ils posséderont la

connaissance de l'avenir. Nous allons décrire dans tous ses détails cette cérémonie absurde et singulière.

Ceux qui ont quelque intérêt à connaître l'avenir vont trouver le chef des Nègres (*el kaïtlausfan*), lui demandent quand le djelep aura lieu, et lui paient une certaine somme pour avoir la permission d'y assister; car il n'est permis à personne de s'y présenter s'il n'en a préalablement obtenu l'autorisation, qui était toujours refusée aux Juifs et aux chrétiens.

Cette conjuration ne peut se faire que quarante jours par an et à des époques fixées par le kaïtlausfan. Elle commence ordinairement après le *rhamadan* (carême des musulmans); on en fait prévenir les personnes qui ont demandé à y assister et celles que l'on présume le désirer. Les futurs possédés du diable, femmes et hommes, mais bien plus souvent des femmes, se rendent la veille au soir avec les principaux évocateurs, et surtout un vieil homme et une vieille femme, dans une maison destinée uniquement à toutes les pra-

tiques superstitieuses des Nègres : là, les possédés sont mis dans une chambre garnie de coussins et de tapis, et dont l'entrée est fermée par un rideau. Aidés par quelques personnes, les deux vieillards prennent du benjoin, de la gomme arabique, une essence qu'ils appellent *sambel*, et quelques morceaux d'un bois nommé *calcari*, et jettent tout cela



dans un réchaud allumé. Auparavant, ils ont tué quatre poules dans les latrines; avec le sang, ils frottent les jointures de ceux qui sont enfermés dans la chambre; ils les parfument avec le mélange qu'ils ont mis dans le réchaud, et les habillent

chacun d'une manière différente : on leur met des espèces de robes (caftan) qui leur descendent jusqu'aux talons, des ceintures et des bonnets garnis de coquillages, qui ne sont pas assez assujettis pour les empêcher de frapper les uns contre les autres, et de faire du bruit quand celui qui les porte se met à danser. Le lendemain matin, et bien souvent même dans la nuit, arrivent vingt ou trente musiciens avec tous les instrumens dont j'ai parlé plus haut, lesquels s'accroupissent sous la galerie du rez-de-chaussée, tous du même côté; devant eux et en dehors de la galerie, on met un petit tapis assez large pour recevoir les pièccs d'argent qu'on jette dessus. Le pavé de la cour est bien nettoyé, mais il n'est point couvert de nattes ni de tapis, et l'on ne peut marcher dessus sans ôter ses souliers.

Les personnes qui ont demandé à assister à la cérémonie sont introduites à mesure qu'elles se présentent. Un, au plus deux des possédés, accompagnés de plusieurs Négresses parées à peu près comme eux, sont amenés au milieu de la cour : à

leur arrivée, on les parfume avec un peu du mélange jeté dans le réchaud; ensuite on les abandonne à eux-mêmes.

Les musiciens réunis commencent alors un vacarme épouvantable, capable de rompre la tête la plus dure. Le possédé se met aussitôt à danser avec assez de tranquillité, et en suivant très bien la mesure du charivari qu'on lui fait; toutes les Négresses qui l'occompagnent dansent en contrefaisant ses mouvemens, mais sans s'échauffer beaucoup. Les mouvemens du premier danseur sont de plus en plus précipités; il s'anime, il entre bientôt en fureur, pousse des cris affreux et fait toutes sortes de contorsions; c'est le moment où le diable commence à s'emparer de lui. Les assistans qui veulent avoir part à la faveur qui lui est accordée s'approchent alors et jettent de l'argent sur le tapis; ceux qui n'ont point d'argent donnent des bougies, du pain, de la viande, etc. La musique redouble; le possédé s'anime de plus en plus; enfin, étourdi par le bruit et harassé de fatigue, il tombe sans connaissance. Ses compagnons de danse

se retirent, et un des vieillards vient avec un réchaud pour lui parfumer le corps. La musique cesse aussitôt qu'il est tombé. Au bout de quelques minutes il reprend des forces, il se lève, la musique recommence *piano*; il se met à danser, les premiers danseurs ou d'autres viennent l'accompagner, et cela continue jusqu'à ce qu'il tombe encore. On recommence tant que la personne, femme ou homme, n'en peut absolument plus, et alors on croit que le diable est entré chez elle. J'ai plusieurs fois assisté à cette cérémonie barbare, et tous les jours il y avait quelque chose de différent. Voici celui où elle m'a paru le plus compliquée :

La danseuse principale, la pythonisse, était une belle Négresse de vingt à vingt-cinq ans, extrêmement vigoureuse ; elle avait une robe de soie verte, rayée de jaune, une ceinture et un bonnet garnis de coquillages et de grelots. Lorsqu'elle fut tombée plusieurs fois en dansant, la vieille arriva avec deux énormes poignards en fer, dont la pointe était émoussée, et les lui donna. La pythonisse se mit alors à danser en tenant un poignard dans

chaque main, faisant des gestes convulsifs et pous-



sant des hurlemens qui dépassaient le bruit des caisses et des castagnettes. Tout à coup elle se frappe avec les poignards d'une manière si violente, qu'elle aurait pu se faire beaucoup de mal, si la vieille ne fût venue très adroitement les lui arracher des mains. Alors la danseuse, entrée en fureur, s'est jetée sur une femme Mauresque qui

s'était approchée d'elle ; après lui avoir fait toutes sortes d'attouchemens, elle l'a renversée, s'est penchée sur elle, et lui a craché au visage ; celle-ci s'est laissé faire sans dire un seul mot, paraissant même très satisfaite. La sibylle, après l'avoir quittée, s'est retirée dans une chambre voisine ; mais elle est bientôt sortie en poussant de grands cris. La musique a joué, et elle s'est remise à danser de plus belle ; elle était presque épuisée, et je m'attendais à la voir tomber, lorsque la vieille est arrivée avec deux bâtons ornés d'ivoire et garnis de franges aux deux extrémités. Après s'être emparée de ces bâtons, ses forces sont revenues ; elle dansa en faisant des évolutions moins barbares que les premières ; mais tout à coup elle tomba sans connaissance ; un musicien s'est alors approché d'elle, s'est mis à genoux et lui a baisé les pieds et les mains ; aussitôt elle se releva furieuse, le terrassa, et après lui avoir fortement appuyé le ventre contre terre, lui croisa les bras et les jambes, fit tous ses efforts pour lui tordre le cou, et le laissa aller ensuite. Elle se remit à danser ; mais

au bout de quelque temps elle tomba sans connaissance et on l'emporta.

Les personnes envers lesquelles les possédés se livrent à tous ces excès s'estiment fort heureuses. Comme on admet que leurs actions sont dirigées par le diable, qui s'est emparé d'eux, elles croient qu'elles auront bien certainement part à la connaissance de l'avenir.

Le charivari des Nègres dure plusieurs jours de suite sans être interrompu pendant la nuit. Toutes les personnes disposées à recevoir le diable dans le corps dansent les unes après les autres, jusqu'à ce qu'elles n'en puissent plus. Il en meurt quelquefois dans la cérémonie, et beaucoup gagnent des fluxions de poitrine qui les emportent peu de jours après. Il n'y a guère que les Nègres qui se livrent à cet excès de démence ; j'ai cependant vu danser une femme Mauresque qui était si délicate, qu'elle ne pouvait pas le faire plus de cinq minutes sans tomber ; toutes les fois que cela lui arrivait, les Nègres riaient aux éclats en haussant les épaules, et paraissaient la mépriser beaucoup.

Les gens raisonnables se moquent de cette cérémonie barbare, mais les esprits faibles, et surtout les femmes, y attachent une grande importance. Quand le djelep a lieu, les galeries de la maison dans laquelle on le célèbre sont toujours remplies de Mauresques; il est vrai que je n'y ai jamais vu que des femmes au-dessus de vingt-cinq ans, époque à laquelle leurs charmes sont à peu près passés. J'ai demandé à quelques Maures si le contact avec les possédés du djelep leur avait jamais donné la connaissance de l'avenir; leur réponse a toujours été évasive; je sais néanmoins à quoi m'en tenir là-dessus; mais ce qui m'étonne, c'est qu'une longue expérience ne les ait pas désabusés. Je crois que cette ridicule cérémonie est un spectacle très amusant pour eux, et surtout pour les femmes, qui paraissent y prendre beaucoup de plaisir, qui jettent des cris de joie et applaudissent quand la danseuse tombe comme une masse.

J'ai déjà dit qu'on ne pouvait point entrer au djelep sans l'autorisation du chef des Nègres. La première fois que je m'y présentai, on me ferma

la porte au nez; mais m'étant adressé à un Maure qui passait, je le priai de se faire ouvrir et de me laisser cacher derrière lui; il accepta, et j'arrivai ainsi jusqu'à la cour où le sabbat avait lieu. A ma vue, la musique cessa et toutes les femmes prirent la fuite on poussant de grands cris; le vieux Nègre et deux autres vinrent auprès de moi; mais après leur avoir fait comprendre que je voulais observer et non troubler la cérémonie, ils me demandèrent de l'argent; je leur donnai un ryâl-boudjou; ils rappelèrent les danseuses, et la fête continua. J'y suis retourné plusieurs fois depuis, j'y ai mené quelques-uns de mes camarades; nous y avons même rencontré des soldats; mais on ne permettait pas d'entrer dans la cour sans ôter ses souliers.

Tels sont à peu près les moyens auxquels les Nègres ont recours pour gagner de l'argent, l'industrie et la superstition. Ils n'ont point de commerce, à moins qu'on ne donne ce nom à l'échange des marchandises qui se fait dans les boutiques.

Quant à leur état politique, ils jouissent des mêmes priviléges que les Maures. Braves et cou-



rageux, ils prennent les armes quand l'occasion l'exige, et se conduisent toujours sans reproche. Ils sont musulmans, mais plus pour la forme que pour le fond, car ils ne fréquentent pas les mosquées, si ce n'est les jours de fête, où ils vont étaler leurs beaux habits.

Autant les Nègres possèdent de qualités quand

ils sont esclaves, autant ils ont de défauts quand ils sont libres. Dès qu'ils ont été affranchis du joug, ils deviennent voleurs, perfides, menteurs, sanguinaires, et pour la plus légère contrariété sont sujets à se mettre dans des colères épouvantables.



BISKRIS, MOZABITES, ETC.



lger renferme encore plusieurs autres peuples aussi intéressans à étudier; mais dont l'importance numérique est bien moindre. Il est naturel de penser que cette contrée, si souvent traversée par l'invasion étrangère, et jamais complétement soumise, a dû offrir dans les gorges de l'Atlas des retraites inaccessibles, où des essaims de population se sont maintenus dans l'indépendance, quelquefois sans mélange avec leur caractère propre, quelquefois en subissant des altérations profondes,

dues à l'action combinée du climat et des alliances avec les tribus voisines. C'est ainsi qu'on y retrouve de loin en loin le type vandale pur ; mais ces particularités sont rares, et l'on doit plutôt s'attacher à remarquer les familles nombreuses.

Je ne sais trop quel nom donner à cette foule d'hommes, plus considérable de jour en jour, que notre administration désigne sous le nom d'*Arabes des corporations*. De tout temps, un grand nombre d'habitans de l'intérieur du pays émigrait chaque année vers la capitale de la régence, absolument comme les Auvergnats, les Savoyards, les Tyroliens, émigrent vers les grandes villes d'Europe, pour y amasser un petit pécule destiné à améliorer leur condition dans la contrée natale. A Alger, ces émigrans étaient enrôlés dans des corporations présidées par un chef appelé *Amin*, lequel était chargé de la police du corps et responsable devant l'autorité de la conduite des individus confiés à sa surveillance. L'amin est comme le gérant d'une association industrielle, le magistrat d'une petite société, le père d'une famille. On

compte à Alger trois grandes corporations, correspondant aux principales tribus de l'intérieur, où elles se recrutent chaque année, et dans lesquelles sont compris presque tous les émigrans indigènes : ce sont les corporations des *Biskris,* des *Mozabites*, les deux plus nombreuses, et celle des *Agrouaths*, qui compte à peine quelques centaines de membres. Ces noms se rapportent à ceux des villes de Biscarra, d'Agrouath, du pays de Zab, au delà du grand Atlas, et même assez avant dans le désert, à plus de quarante myriamètres d'Alger.

Les Biskris habitent le midi de la Régence, au sud du grand lac d'eau salée appelé *Chott*. Ils ont le teint brun, le caractère sérieux ; leurs manières, leurs mœurs, leur caractère, diffèrent essentiellement de ceux des Arabes et des autres tribus. Cependant, par leur langue, qui est un dialecte corrompu de l'arabe, il paraîtrait qu'ils sont des restes de ce peuple célèbre, et que leurs mœurs se sont altérées par leurs alliances avec les indigènes. Cette conjecture acquiert une nouvelle force, quand on pense que le territoire qu'ils habitent fut néces-

sairement traversé par les flots de l'invasion arabe qui conquit l'Afrique au septième siècle. Les Biskris étaient soumis à la Régence; le Dey maintenait sur leur territoire une garnison turque. Le naturel des Biskris est la complaisance et la fidélité; on les prenait, dans les principales maisons, pour domestiques de confiance; ils avaient le monopole des boulangeries, étaient les seuls commissionnaires d'Alger, et seuls employés par le gouvernement aux travaux publics; ils étaient en outre les agens du commerce entre Alger et Gadamez. Aujourd'hui, ils sont portefaix, manœuvres, et même, quoique en petit nombre encore, journaliers agricoles.

C'est un spectacle fort surprenant pour un étranger que la vue des rues d'Alger pendant la nuit. Notre présence a un peu modifié les usages, mais on retrouve à cet égard des vestiges assez curieux : les rues sont fort étroites, au point que toutes ne permettent point le passage à un cheval. Elles sont complétement obscures, et ne sont éclairées çà et là que par les petites lanternes en

papier que porte à la main chaque passant, et qui forment autant de fanaux ambulans. Ces rues sont tapissées à droite et à gauche de petites boutiques fermées, et sur le devant desquelles, sous des auvens ouverts, et qui n'ont pas plus de vingt-quatre à trente centimètres de largeur, couchent des Biskris, auxquels on donne quelques sous par mois; de sorte que vous traversez la ville au milieu d'une double rangée d'hommes endormis ou éveil-



lés, qui se remuent, rêvent à haute voix, et prennent en général un fort bon sommeil sur ce lit aussi dur qu'incommode, mais procurent à la ville

une grande sécurité : car l'unanimité n'existe pas dans ce sommeil, et l'on comprend que le moindre bruit, le moindre cri d'alarme met sur pied cette population tout entière. « La garde de la ville, dit le docteur Shaw, dans son *Voyage en la régence d'Alger*, est confiée à la tribu des Biskris, que leur amin répartit tous les soirs dans les rues, où ils couchent devant les boutiques des marchands, soit sur des nattes, des matelas ou sur le pavé. Ces boutiques sont sous leur surveillance spéciale, et si par hasard il arrive que l'on parvienne à y voler, ils répondent de la valeur des objets enlevés, les paient et sont punis sévèrement. Leur amin doit au Dey un tribut annuel qu'il répartit ensuite sur chacun d'eux. »

La cécité est une maladie très commune dans cette petite nation ; elle est due probablement à leur séjour dans le désert, exposés aux rayons du soleil le plus ardent. Les Biskris n'ont d'autre religion que le mahométisme.

Les Mozabites ou les Béni-Mozab habitent un district du désert au sud d'Alger, à vingt jours de

marche environ pour une caravane, dont cinq jours au moins au delà de la frontière de la Régence, passés sans trouver d'eau. Ce petit peuple occupe cinq cantons, savoir : Gordica, Bérignan, Ouerghela, Engoussa et Nadéam. Chacune de ces tribus était gouvernée par un conseil de douze notables, choisis par le peuple. Rarement en guerre contre les peuples voisins, ces tribus fomentaient les unes contre les autres des guerres de famille aussi cruelles que continues. Les dattes sont le produit le plus important du pays, qui recèle des sources d'eau vive assez abondantes. Autour de cette contrée s'élève une ceinture de montagnes escarpées, dérivant de l'Atlas, et renfermant quelques filons d'or. Les habitans n'avaient de rapports avec l'intérieur de l'Afrique que par Gadamez et Tafilet.

Les Mozabites sont blancs, mais leurs traits et leur type sont ceux des Arabes. Leur caractère est doux et actif ; leur probité en affaires était presque proverbiale à Alger, dont, au reste, ils étaient tout à fait indépendans. Leurs priviléges et leur com-

merce étaient protégés par des contrats écrits, consentis par le gouvernement, et dans les affaires civiles ils ne reconnaissaient que la juridiction de leur amin. Les avantages qu'ils tenaient des Deys étaient assez grands : agens privilégiés du commerce d'Alger avec l'intérieur de l'Afrique, ils avaient aussi le monopole des bains publics, des boucheries et des moulins de la ville. Ils suivent la loi de Mahomet, mais s'en écartent dans plusieurs détails; ils refusent de faire les cérémonies de leur culte dans des mosquées publiques, et en ont hors de la ville une appropriée à leurs croyances particulières.

Généralement laborieux, durs à la fatigue, sobres comme on l'est dans le désert, et fort dociles, les Biskris, les Mozabites, etc., constituent une population vraiment utile, que nous devons voir augmenter avec plaisir. Elle tend fortement à s'accroître, car elle est plus nombreuse aujourd'hui qu'elle ne l'était à l'époque de la conquête. Elle dépasse actuellement le chiffre de six mille individus. Si, malgré les difficultés et les dangers que

l'état de guerre oppose aux relations de l'intérieur avec la côte, l'émigration a constamment augmenté au lieu de diminuer, il est évident que dans l'état de paix la population laborieuse de l'intérieur se porterait en masse vers les points où nous avons du travail et de bons salaires à lui offrir.

Les Biskris sont très largement récompensés des services qu'ils nous rendent, et ils ont autant gagné à entrer en contact avec nous que les Maures y ont perdu. La demande toujours croissante du travail, pour les emplois qui exigent de la force, a subitement élevé les Biskris à la condition des ouvriers européens les mieux favorisés. Sous la domination turque, un salaire de cinquante centimes était pour eux une bonne journée; en ce moment, ils ne consentiraient pas à louer leur force pour le prix auquel s'achète en France le travail du manœuvre. J'ai appris dernièrement que le gouverneur général manquant de bras pour les travaux du fossé d'enceinte, avait essayé d'y employer des Qâbyles : environ deux cents manœuvres indigènes avaient été arrêtés par lui; mais, au jour indi-

diqué, *deux seulement* se présentèrent ; les autres



trouvant chaque jour 2 fr. 50 c. et même 3 fr. à gagner dans la ville, refusaient naturellement le travail à un prix inférieur. Ainsi la classe de la population qui profite seule de la présence des Européens en Afrique, la population la plus laborieuse et la plus utile, se trouve être précisément celle qui ne nous appartient pas !

Toutefois, les habitudes laborieuses de cette corporation, l'empressement avec lequel elle recherche les emplois lucratifs, sont d'un bon augure pour l'avenir de notre conquête. Ces faits démontrent la possibilité d'établir des relations

pacifiques de commerce et d'industrie avec l'intérieur du pays. Il est probable que les tribus qui habitent au delà du grand Atlas et dans les oasis du désert n'auront pas plus de scrupule à échanger leur laine contre notre argent et nos produits, que leurs représentans à Alger, Biskris, Mozabites et Agrouaths, n'en ont à nous vendre leur travail. Dans l'état d'agitation et de désordre où se trouve le nord de l'Afrique, les tribus de l'intérieur ne nous envoient que des hommes, parce que les hommes passent plus facilement que les denrées; mais lorsque cette bande de peuples turbulens et indisciplinés, qui barre le passage au commerce, sera pénétrée et soumise, lorsque des routes efficacement protégées traverseront le pays, il est évident que des relations d'échange s'établiront naturellement entre les points que nous occupons et l'intérieur de l'Afrique; et le jour où un passage sûr sera ouvert aux hommes et aux denrées, nous commencerons à être récompensés de nos sacrifices et de nos souffrances. En attendant, tout ce que nous avons à faire avec les Arabes de l'inté-

rieur qui viennent au milieu de nous, c'est de conserver et de régulariser l'utile institution des corporations, et de nous en servir pour mieux connaître le pays et ses habitans. Tout en laissant aux amin la police des corporations, il serait bon d'établir avec eux des relations régulières, qui nous mettraient à même de savoir sûrement ce qui se passe au delà du rayon borné où nous pouvons agir. Si j'en crois ce que j'ai entendu dire à Alger par un Arabe venu d'Aïn-Maddhi, on nous regarderait au delà de l'Atlas comme des libérateurs, et l'on souhaiterait vivement que notre domination s'établît dans le pays. En supposant que l'intention de nous plaire ait exagéré ces rapports, n'est-il pas vraisemblable que les tribus paisibles des confins du désert, pour lesquelles le commerce est une nécessité, puisque leur pays ne produit pas de blé, mais seulement des dattes, et nourrit des troupeaux, désirent pouvoir échanger librement leurs produits contre ceux qui leur manquent? N'est-il pas vraisemblable qu'elles verraient sans déplaisir l'établissement d'une autorité équitable
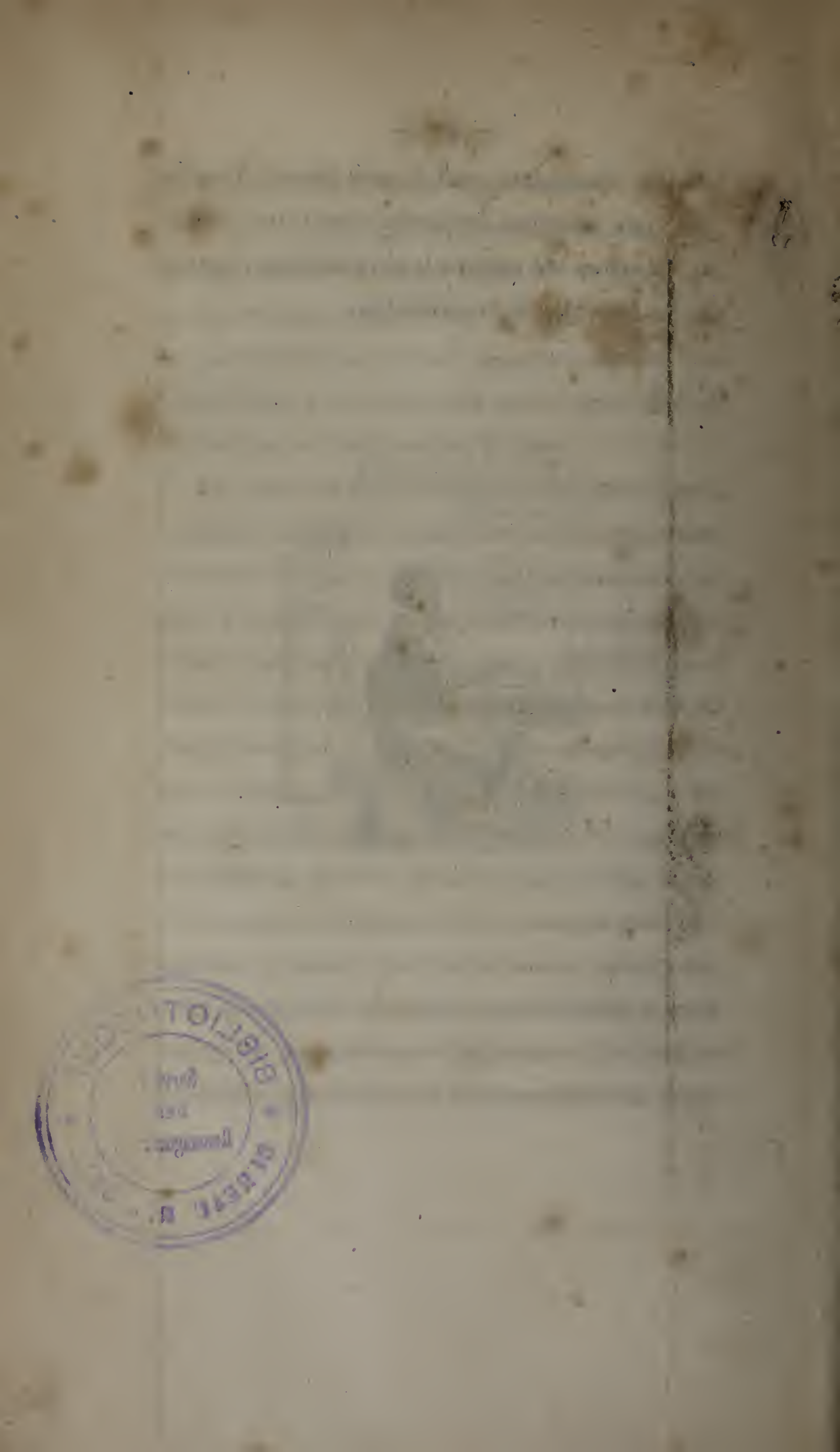
et forte, en état de les protéger contre les dévastations et le brigandage des Arabes indisciplinés qui les séparent de la côte, c'est-à-dire du marché le plus avantageux pour leurs denrées? D'après les rapports du même Arabe, toute la plaine de Biscarra aurait pris activement parti contre Abd-el-Qader dans sa lutte contre Tedjini.

Tels sont les divers peuples indigènes que la conquête a mis directement en contact avec nous, dans les villes occupées. Les renseignemens fournis à l'administration sont insuffisans pour établir d'une manière précise la population de l'Algérie. Nous reviendrons sur ce sujet. Nous avons vu qu'à l'exception des Arabes des corporations, qui ne nous rendent que des services temporaires, cette population dans l'état où l'a réduite la conquête est plutôt un fardeau qu'une richesse. Selon nous, il y a urgence à intervenir promptement pour empêcher, pendant qu'il en est encore temps, que cette population ne tombe complétement à notre charge ou ne devienne dangereuse. L'éducation des jeunes générations et la suppression du vaga-

bondage des enfans sont le seul moyen d'action que nous puissions employer dans cette contrée où nos armes ont ramené le christianisme, et avec lui les bienfaits de la civilisation.







AFRIQUE FRANÇAISE.



J. Delahaye, Editeur, R. de Seine, 45, à Paris.

Lith. Gardon

ALGÉRIE DU PEUPLE ET DE L'ARMÉE, par H. FISQUET (de MONTPELLIER)



